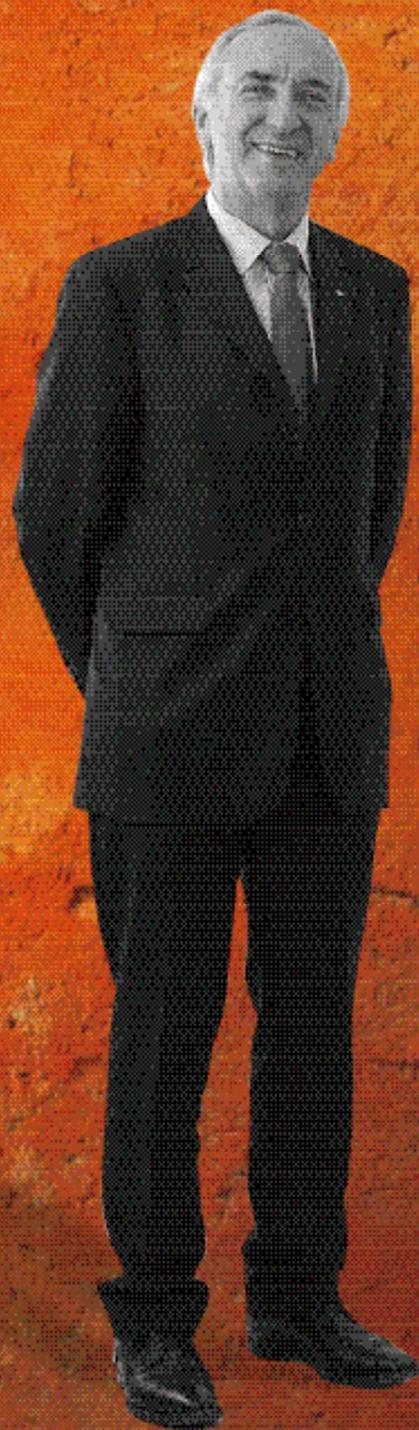




3	■	Lettre du président
5	■	Message du directeur général
8	■	Une organisation orientée bonne gouvernance <ul style="list-style-type: none">• Gouvernement d'entreprise - Conseil d'Administration - Comité de Direction - Règles de bonne gouvernance• Les Ressources humaines : mobilisation autour de nouveaux défis
18	■	La performance au rendez-vous <ul style="list-style-type: none">• Les chiffres clés• L'action Sonatel en bourse
30	■	Responsabilité Sociale d'Entreprise <ul style="list-style-type: none">• Mécénat d'entreprise : appui aux secteurs de la Santé, de l'Education et de la Culture• Sponsoring
38	■	Nos activités <ul style="list-style-type: none">- Au Sénégal :<ul style="list-style-type: none">• Mobile• Fixe• Internet• Services aux entreprises- Dans la sous-région :<ul style="list-style-type: none">• Mali• Guinée• Guinée Bissau
52	■	Le service au client <ul style="list-style-type: none">• Densification du réseau de distribution• Professionnalisation du service au client
54	■	Les réseaux <ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la qualité de service• Investissements• Innovation, extension, modernisation, etc...• Prise en charge des grands éléments
58	■	Sonatel hub sous régional
62	■	Le rapport financier



lettre du président



2008 aura vu le Groupe Sonatel atteindre ou dépasser ses principaux objectifs commerciaux et financiers.

Sur nos marchés historiques au Sénégal et au Mali, nous avons connu une bonne progression. Sur les nouveaux marchés en Guinée et Guinée Bissau nous devons conforter nos positions après une première année complète de fonctionnement dans un environnement particulièrement difficile.

2008 restera aussi un millésime de « turbulences » avec en particulier un repli du cours moyen mensuel de l'action Sonatel lié à un effet combiné de la baisse du résultat net du premier semestre et de la crise financière mondiale.

Par ailleurs, l'action aura connu des variations significatives dans le courant même de l'année sans lien apparent avec la performance opérationnelle de l'entreprise, demeurée excellente.

Le résultat net consolidé du Groupe s'élève à 156 milliards Fcfa soit une baisse de 4,6 points en valeur relative dû au changement de méthode comptable d'amortissement.

En effet, les charges d'amortissement ont augmenté de 34% entre 2007 et 2008 essentiellement en raison de la réduction de près de 50% de la durée de vie des équipements réseaux.

Jusque là, nos activités ont été relativement épargnées par les conséquences de la crise économique qui touche de nombreuses activités économiques à travers le monde ; mais nous devons nous préparer à cela.

Dans ce contexte, 2009 sera l'année de l'apprentissage d'une concurrence accrue au Sénégal et au Mali.

En cela, nous rejoindrons la situation déjà connue en Guinée et Guinée Bissau.

Les efforts conduits en matière de qualité de service depuis deux ans commencent à porter leurs fruits et nous donnent de solides arguments pour affronter cette situation nouvelle.

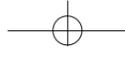
Le Groupe France Télécom va de son côté franchir un nouveau cap de maturité et de professionnalisme dans ses relations avec Sonatel.

Avec la pleine mobilisation des ressources du Groupe FT, Sonatel va renforcer son image d'opérateur innovant devenue déjà une réalité en 2008, à travers le lancement de nouveaux produits tels que Orange Money (paiements à partir de son mobile) que nous déploierons en 2009 au Sénégal et au Mali.

France Télécom intensifiera encore ses concours, pour faire en sorte que partout où il opère, Orange soit l'opérateur préféré des populations.

Les performances obtenues sont le fruit de l'équipe de Direction et de l'ensemble des salariés du Groupe Sonatel, qui ont le souci permanent du progrès, de l'anticipation et de la performance.

Ces qualités seront à nouveau déterminantes pour réussir, dans la période d'environnement économique troublé que nous connaissons en 2009.





CHEIKH TIDIANE
MBAYE

message du directeur général

Notre entreprise a bien traversé l'année 2008 malgré un environnement économique particulièrement difficile dans la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

Sonatel a en effet connu une évolution positive de son activité avec une croissance de 12.53% de son chiffre d'affaires, supérieure à nos attentes.

Le nombre de nos clients a cru de 2 millions portant ainsi notre base clientèle à 7.3 millions sur l'ensemble des quatre pays où nous sommes présents.

Cette croissance reste soutenue par un effort d'investissement très important : 133 milliards ont été investis sur nos réseaux, essentiellement sur le mobile mais aussi sur l'Internet haut et moyen débit dont le nombre de clients a augmenté de 26.5%, limitant ainsi la baisse du parc de lignes fixes au Sénégal. Le haut débit accessible partout a permis de nombreuses innovations sur nos offres, grâce auxquelles l'année 2008 aura connu le décollage des services de données sur le mobile. L'année 2008 aura aussi été celle de l'ouverture de notre réseau pilote de 3^{ème} génération et du lancement de l'iphone 3G.

Ces investissements nous ont également permis d'améliorer la qualité de service de nos réseaux telle qu'elle est perçue par nos clients et de gagner des parts significatives de marché en Guinée et en Guinée Bissau, qui sont tous deux des marchés très concurrentiels où notre ambition est d'être le leader dans deux ans.

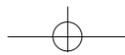
Enfin, le groupe Sonatel a poursuivi sa politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise, à travers les actions des Fondations Sonatel au Sénégal et Orange au Mali et Guinée (en 2009).

En 2009, il nous faudra, malgré le durcissement annoncé de la crise mondiale, renforcer la confiance placée en nous par nos actionnaires.

La confiance de nos actionnaires passe par celle de nos clients dont les attentes en matière de qualité de service doivent absolument être satisfaites pour nous différencier de nos concurrents.

En 2009, il nous faudra donc améliorer encore la qualité de service dans les villes et surtout en zones rurales.

Nous poursuivrons en outre la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs du groupe autour du nouveau projet d'entreprise qui a pour ambition de faire de notre entreprise « l'opérateur préféré partout où nous sommes » et de tenir les promesses de la marque Orange.





gouvernement d'entreprise :

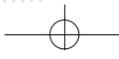


M. Jean Bardet
Directeur Général Adjoint

M. Marc Rernard
*Président du Conseil
d'Administration*

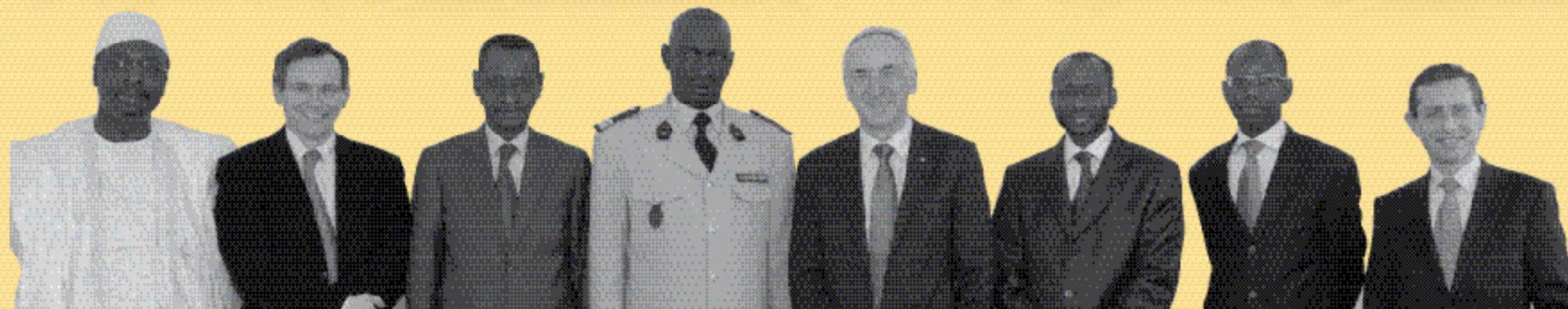
M. Cheikh Tidiane MBAYE
Directeur Général

une organisation orientée
bonne gouvernance





conseil d'administration

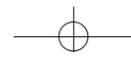


de la gauche vers la droite

M. Ibrahima KONTE : Administrateur, Représentant le Personnel de Sonatel
M. Jean Paul COTTET : Administrateur nommé sur proposition de France Télécom
M. Abdoulaye CAMARA : Représentant le Contrôleur financier
M. Moustapha SARR : Administrateur nommé sur proposition du Ministère des Forces Armées
M. Marc RENNARD : Président du Conseil d'Administration
M. Cheikh Silya El Moctar BEYE : Administrateur nommé sur proposition du Ministère de l'Economie et des Finances
M. Victor NDIAYE : Administrateur indépendant
M. Michel MONZANI : Administrateur nommé sur proposition de France Télécom

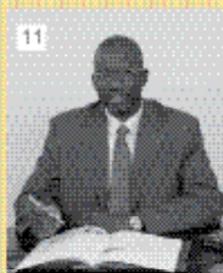
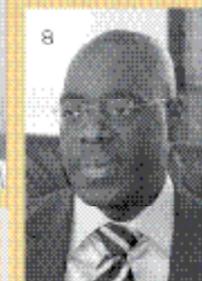
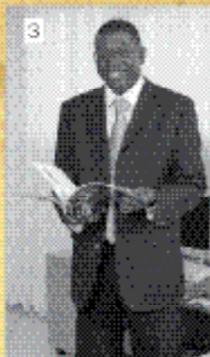
Absents

M. Thierno Ousmane SY : Administrateur nommé sur proposition de la Présidence de la République
M. Christophe EOUZAN : Administrateur nommé sur proposition de France Télécom





comité de direction

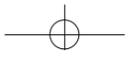


- 1 **M. Cheikh Tidiane Mbaye**
Directeur Général
- 2 **M. Jean Bardet**
Directeur Général Adjoint
- 3 **M. Léon Charles Ciss**
Directeur Général Sonatel Mobiles
- 4 **M. Minh Tran**
Directeur du Plan et du Marketing Stratégique
- 5 **M. Alassane Diène**
Directeur Général Orange Guinée

- 6 **Mme Aïssatou Dieng Diop**
Directrice des Opérations Internationales
- 7 **M. Brelotte Bè**
Directeur Général Orange Bissau
- 8 **M. Alcoune Ndiaye**
Directeur Général Orange Mali
- 9 **Mr. Aboubacar Sadikh Diop**
Directeur Financier et Comptable
- 10 **M. Seydi Ahmed Sy Sarr**
Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques

- 11 **M. Birago Diène Moustar Bèye**
Directeur des Systèmes d'Information
- 12 **M. Gaidy Ndaw**
Directeur Général Sonatel Multimédia et Directeur Résidentiels et Professionnels
- 13 **Mme Aminata Diawara**
Directrice de l'Audit, du Management des Risques et de la Qualité
- 14 **Mme Lala Johnson**
Directrice des Achats et Logistiques

- 15 **M. Gilles Lamberty**
Directeur des Réseaux
- 16 **M. Papa Demba Diallo**
Directeur des Entreprises Directeur Général Sonatel Business Solutions
- 17 **Mme Thérèse Toukara**
Directrice de la Distribution et des Services
- 18 **M. Gana Ndoye**
Directeur des Ressources Humaines



quelques mots sur la gouvernance d'entreprise ...

Sonatel, cotée depuis 1998 à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA à Abidjan, accorde une attention particulière à la gouvernance d'entreprise.

La gouvernance d'entreprise qui est un concept fort intéressant du processus de décision privilégiant la concertation après une bonne connaissance de l'information et des enjeux, permet en effet de réguler les relations entre la Direction Générale de la société, son Conseil d'Administration, ses actionnaires et toutes les autres parties prenantes (clients, collaborateurs, partenaires sociaux, fournisseurs, concurrents, autorités des pays, etc.) où Sonatel est implantée.

L'objectif de la gouvernance d'entreprise est ainsi d'inciter le Conseil d'Administration et la Direction Générale à poursuivre des objectifs conformes aux intérêts de la société, de ses actionnaires et des autres parties prenantes et de faciliter une surveillance effective des résultats obtenus.

Telle a toujours été la volonté de Sonatel.

principaux outils de bonne gouvernance utilisés

Consciente de l'intérêt stratégique de la mise en place d'une gouvernance d'entreprise de qualité qui améliore la performance d'une entreprise et contribue au développement

économique du Sénégal, Sonatel **applique avec beaucoup de rigueur le cadre juridique sénégalais et sous régional (OHADA, CREPMF, BRVM, CEDEAO)** relatif à la gouvernance d'entreprise.

Ce timide dispositif légal et réglementaire sénégalais et sous régional a été fort heureusement complété par Sonatel pour aboutir à une réelle et efficace gouvernance d'entreprise. Sonatel a ainsi mis en place des outils impliquant activement et efficacement son Conseil d'Administration, ses actionnaires et toutes les autres parties prenantes dans sa bonne marche et sa destinée.

Il s'agit notamment de :

1/ la fixation, depuis 1997, **du plafond des engagements du Directeur Général** au-delà duquel l'autorisation préalable du Conseil d'Administration est nécessaire,

2/ l'**actionariat de son personnel qui dispose aussi d'un poste d'administrateur au sein de son Conseil d'Administration** depuis le 16 juin 1998,

3/ la prise en compte depuis 2004, du fait de son appartenance au groupe France Télécom, des lois **SOX (Sarbanes-Oxley)** applicables aux sociétés cotées aux USA et à leurs filiales relatives à la gouvernance d'entreprise, aux responsabilités de la Direction Générale à l'efficacité et à l'amélioration du contrôle

interne et de l'information financière,

4/ la création, depuis le 22 février 2007, au sein de la Direction de la Réglementation et des Affaires Juridiques, du Département Management Juridique de la Gouvernance d'entreprise **spécialement dédié aux questions de gouvernance d'entreprise** de toutes les sociétés du groupe Sonatel,

5/ l'adoption par son Conseil d'Administration depuis le 19 février 2008 du **Règlement Intérieur du Conseil d'Administration** fixant les principes directeurs de son fonctionnement, rappel des dispositions légales et statutaires applicables, fixation du délai de transmission des documents aux administrateurs, formation et information des administrateurs, modalités du contrôle de la gestion de Sonatel, régime des conventions réglementées, création des Comités du Conseil, devoir de confidentialité, d'information et de diligence des administrateurs, prise en compte du délit d'initiés, etc.

6/ l'adoption par son Conseil d'Administration depuis le 19 février 2008 de la **Charte du Comité d'Audit** fixant les règles de fonctionnement dudit Comité qui examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place et veille à l'intégrité de l'information financière donnée par Sonatel.

Les membres du Comité d'Audit ont été désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 09 avril 2008 et deux réunions ont ainsi été tenues en 2008.

7/ l'adoption par son Conseil d'Administration depuis le 09 avril 2008 de la **Charte du Comité de Nomination et de Rémunération** fixant les règles de fonctionnement dudit Comité dont la mission est de conseiller le Conseil dans le cadre de ses compétences sur la définition de la politique de recrutement du personnel, d'assister et de conseiller le Conseil dans la sélection des nouveaux administrateurs, dans la composition future des instances dirigeantes, dans la définition de la rémunération et du plan de succession des mandataires sociaux, de faire des propositions au Conseil sur les indemnités de fonction des administrateurs, sur la rémunération, la mobilité des cadres dirigeants et sur la politique d'actionariat salarié.

8/ l'adoption par son Conseil d'Administration depuis le 09 avril 2008 de la **Charte du Comité Long Terme** fixant les règles de fonctionnement dudit Comité qui donne son avis au Conseil sur les orientations du Plan Stratégique proposé par la Direction Générale, sur le processus de planification de Sonatel, sur tous les projets stratégiques relatifs au développement du groupe Sonatel et sur le suivi de ces projets et partenariats.



ressources humaines :

mobilisation autour de nouveaux défis et ...



9/ l'adoption par sa Direction Générale de moyens supplémentaires, à savoir notamment **une Charte du Contrôle Interne** précisant les contours du contrôle interne du groupe Sonatel, une **Charte de Déontologie de la Direction des Achats et de la Logistique** applicable à tous les acteurs du processus achat en vue du respect d'une éthique dans les relations avec ses partenaires fournisseurs et une **Charte de Déontologie** applicable à tout le personnel et fixant les valeurs de Sonatel, (audace, proximité, dynamisme, simplicité, confiance, transparence, innovation, responsabilité), sa mission, ses ambitions, les plans d'actions et les comportements individuels de chaque collaborateur de Sonatel.

bilan de l'année 2008

Les outils d'aide à la prise de décisions ci-dessus évoqués mis en place par Sonatel dénotent sa ferme volonté d'instaurer une bonne gouvernance et font que les organes délibérants (le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale des actionnaires) sont fortement et efficacement impliqués dans sa destinée.

Suite à la mise en place des outils à la bonne gouvernance, Sonatel est maintenant dans la phase non moins importante d'application

effective de ces outils et les prochaines années à venir seront déterminantes aussi bien pour Sonatel que pour ses filiales.

En effet, la majorité des règles de gouvernance d'entreprise ci-dessus évoquées sont aussi prises en compte dans toutes les filiales sénégalaises et étrangères de Sonatel et leur formalisation est envisagée.

Force est de constater qu'à ce jour, la détection de cas d'écarts est quasi nulle et les relations entre Sonatel et ses actionnaires, ses administrateurs et les autres parties prenantes sont bonnes.

L'objectif de Sonatel est de maintenir ces acquis, de consolider son orientation voire de mettre en place de nouveaux outils afin de pérenniser la confiance et la participation active et bénéfique de tous les partenaires à sa bonne marche.

Enfin, en 2008 il y a eu au niveau du groupe Sonatel, 45 réunions des organes délibérants des sept sociétés du groupe, soit environ six réunions tenues par chaque société.

La fréquence des réunions tenues pour chaque société du groupe est supérieure à la norme généralement observée au Sénégal où en moyenne quatre réunions des organes délibérants sont tenues chaque année par une société.

L'année 2008 a été marquée par la mobilisation autour d'un nouveau projet d'entreprise. Ce projet de mobilisation du personnel vise la transformation en profondeur des comportements des collaborateurs mais aussi leur sensibilisation face aux nouveaux défis de l'entreprise.

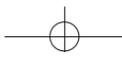
Des diagnostics suivis d'une enquête quantitative ont été conduits auprès de l'ensemble du personnel toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Dans une première phase, ce projet concerne Sonatel et Orange Mali. Le taux de participation relativement élevé, se situe à 64% au Sénégal et plus de 83% pour le Mali.

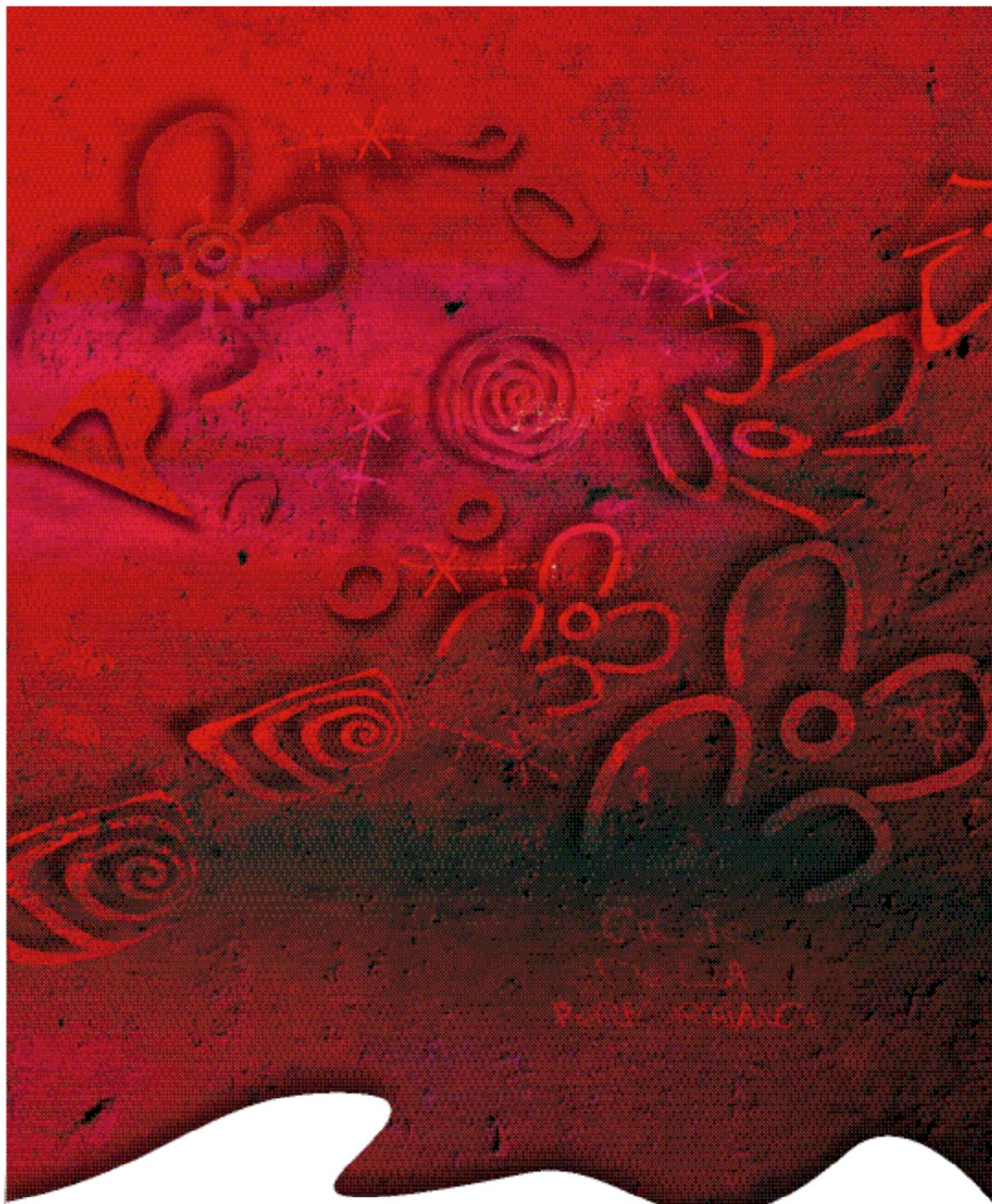
Les résultats ont fait l'objet d'une communication auprès de l'ensemble du personnel et des séminaires d'appropriation et de déploiement

organisés par l'encadrement hiérarchique. Des ambassadeurs de ce projet ont été également désignés afin d'assurer un relais au niveau des directions.

... développement des compétences

Par ailleurs, Sonatel poursuit la mise en œuvre de son dispositif de développement des compétences. La Direction des Ressources Humaines a en effet réalisé au profit des collaborateurs du groupe au cours de cette année plus de 52 000 heures de formation. Plus de 675 salariés ont au moins suivi une formation au cours de cette année 2008 dans les différents métiers du service commercial, du réseau et du marketing notamment.





la performance au rendez-vous

les chiffres clés

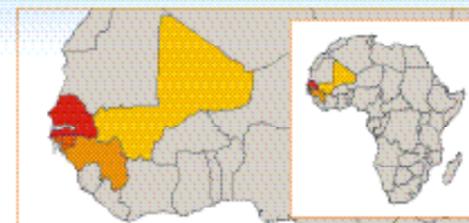
un groupe sous régional

Domaine d'activité

- fixe
- mobile
- internet
- télévision

Présence sous-régionale

- Sénégal
- Guinée
- Guinée Bissau
- Mali

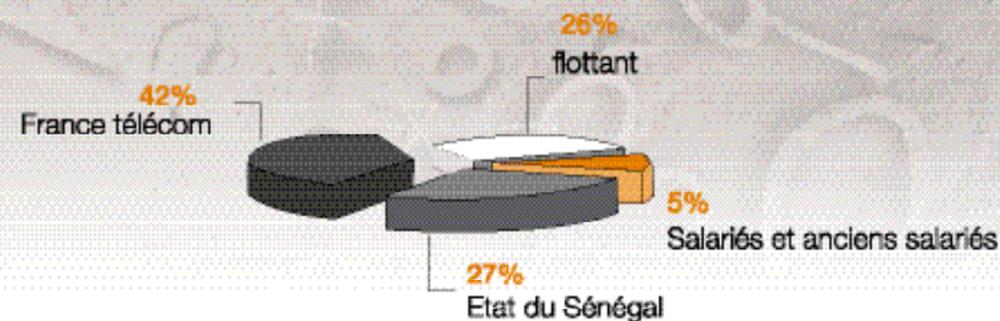


- 4 pays
- 7,3 millions d'abonnés
- 2 millions de nouveaux abonnés en 2008
- +13% de croissance
- 530 milliards de CA
- plus de 65% de part de marché sur les marchés historiques
- +56% de marge d'Ebitda
- ROCE de 30,19%
- +388 milliards investis sur les 3 dernières années
- dette/CPO < 0,15

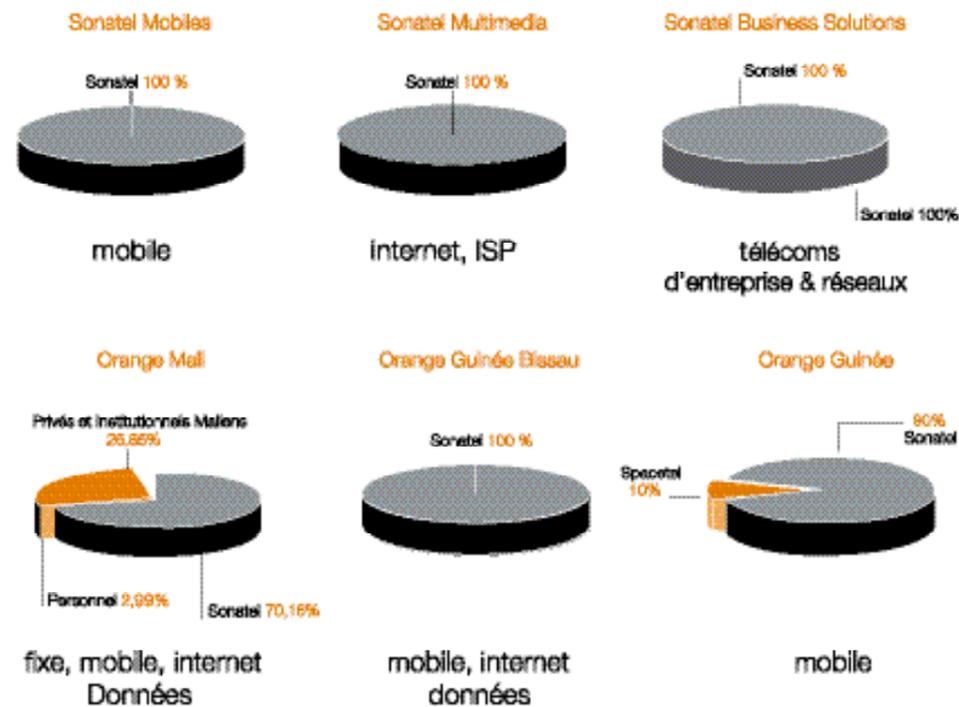
un groupe compétitif

	Sénégal fixe	Sénégal mobiles	Mali	Guinée	Guinée Bissau
Population (en millions)	11.949		12.924	10.211	1.586
Taux de pénétration (%)	2.75	40	99	20	20
Date démarrage	1995	1996	2001	2007	2007
Technologies	GSM/3G+CDMA/Edge		GSM/2G/Wimax/Edge	GSM/2G	GSM/2G/Wimax
Abonnés (en milliers)					
- fixe	299			618	60
- mobile		3 597	2 757		
- Internet	48		5		0.5
Arp u (en milliers de Fcfa)					
- fixe	1 032				
- mobile postpayé		692	961	407	-
- mobile prépayé		81	61	34	42
GA (en milliards de Fcfa)	5,90		14,0	13	2
Ebitda (en milliards de Fcfa)	208		90	3	-1
Résultat d'exploitation (en milliards de Fcfa)	194		70	-1	-9
Résultat net (en milliards de Fcfa)	156		70	-8	-3
Capex (en milliards de Fcfa)	24	55	90	20	4
Effectifs	1 808	115	996	129	90

un groupe intégré



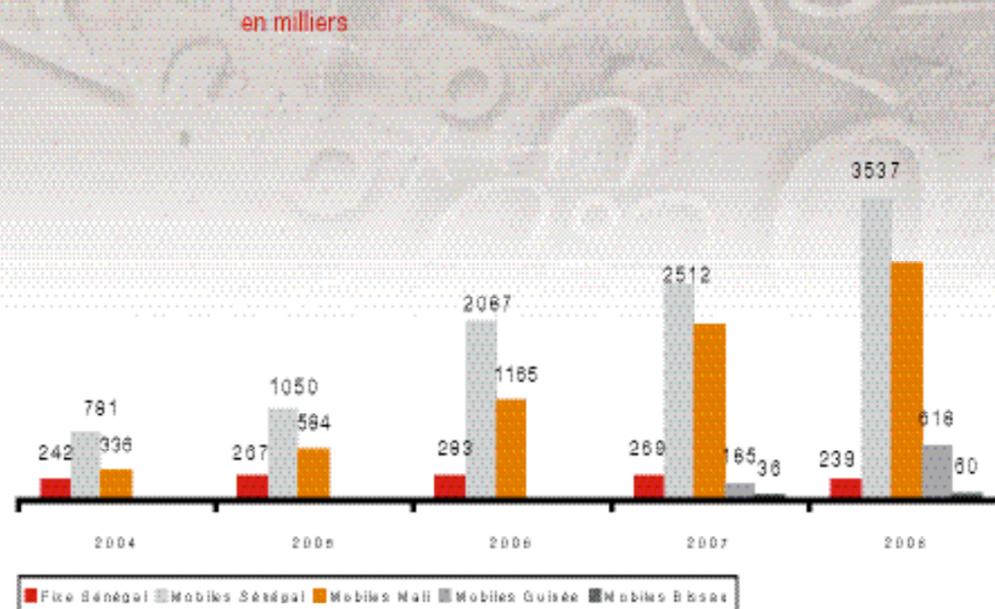
les filiales



un groupe socialement responsable

- 12,4% des **recettes** fiscales de l'état du Sénégal hors effets induits sur d'autres activités ou secteurs et 44 milliards d'impôts, droits et taxes versés à l'Etat Malien.
- 7,7% des **exportations** au Sénégal et 10% au Mali.
- 10,6% des investissements privés au Sénégal.
- contribution dans les domaines de la Culture, de la Santé et l'Education via les Fondation **Sénégal et Mali**.
- près de 150 **emplois** directs créés en 2008 et des milliers via le réseau de distribution indirect au Sénégal : 120 boutiques Orange, 47 gros distributeurs, 400 promoteurs Orange, 30 000 points de vente, et au Mali : 15 000 revendeurs de cartes sim et recharges, gérants de télé-centres et agents spécialisés dans la construction de sites Bts.
- près de 174 milliards de Fcfa de chiffre d'achats auprès des **fournisseurs locaux** dont 101, 18 et 55 milliards de Fcfa respectivement pour Sonatel Mobiles, Orange Mali et Sonatel SA.

+2 millions de nouveaux abonnés en 2008



un groupe leader sur ses marchés historiques

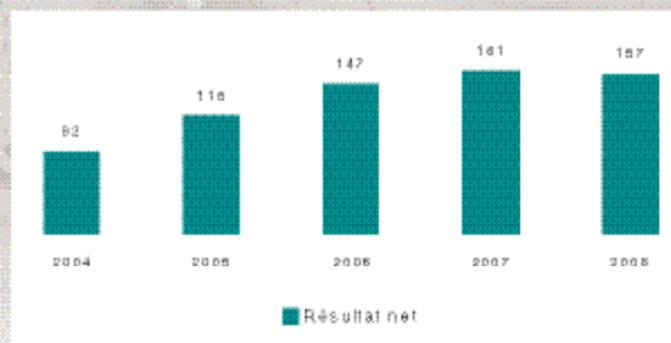
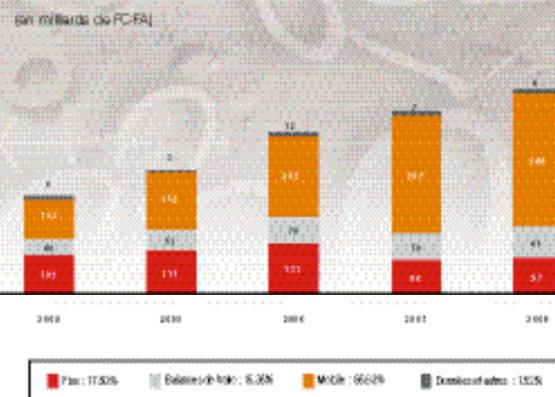
ACTIVITE	PART DE MARCHÉ	POSITION MARCHÉ	COMPETITEURS
Fixe Sénégal	100%	1	2
Mobiles Sénégal	65%	1	3
Mobiles Mali	81%	1	2
Mobiles Guinée	22%	2	5
Mobiles Bissau	14%	2	3
Internet Sénégal	90%	1	4
Solution d'entreprise Sénégal	80%	1	2

- 100% de part de marché fixe au Sénégal.
- leader sur l'activité mobile au Sénégal et au Mali avec respectivement 65,6% et 81% de part de marché parc.
- bon challenger sur les opérations en démarrage en Guinée et en Guinée Bissau avec des gains importants de parts de marché en une année d'activités.

- 7 263 346 abonnés.
- + 43% d'abonnés.
- croissance tirée par le **mobile** avec une progression de 40,8% au **Sénégal** pour atteindre 3 536 672 et 2 757 094 au **Mali**, soit une progression de 35,5%. Orange **Guinée** est un gros contributeur dans la croissance du parc avec 817 898 abonnés à fin 2008.
- poursuite de la substitution fixe/mobile et décroissance de 11,33% du parc **fixe**.
- progression sur l'Internet haut débit, ADSL et Wimax de 26,6%.

poursuite de la croissance à 2 chiffres

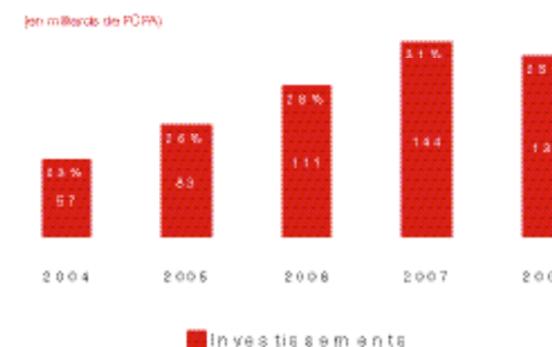
- croissance de **12,53%**
- croissance portée par le mobile (**45%**) et les balances de trafic nationales et internationales (**24%**) qui représentent une part prépondérante du chiffre d'affaires (**66%**).
- **rétrécissement** de la part des activités **fixe et publicitaire** dans la contribution globale au chiffre d'affaires.



- **bénéfice net** consolidé part du groupe de **156 milliards de Fcfa** et marge nette est de **28,61%**, soit une baisse de 4,6 points corrélée à la baisse du résultat d'exploitation.

...grâce à un effort d'investissement soutenu

- **134 milliards de Fcfa**, soit **25%** du chiffre d'affaires, ont été essentiellement destinés au démarrage des nouvelles filiales, à la densification mobile et l'amélioration de la qualité de service des opérations historiques.

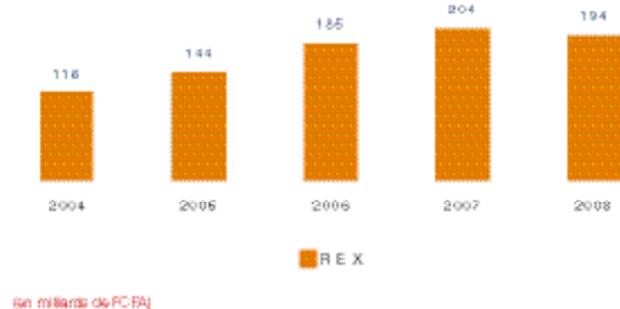


une croissance rentable...



- **Ebitda** en hausse de **7,41%**, soit **56%** du chiffre d'affaires.

- **résultat** (194 milliards de Fcfa) et **marge d'exploitation** (36,6%) en baisse respectives de 4,8% et 6,6% points du fait du changement de méthode comptable d'amortissement opéré ; en effet, les charges d'amortissements ont augmenté de 37% essentiellement en raison de la réduction de près de 50% de la durée de vie des équipements réseaux.

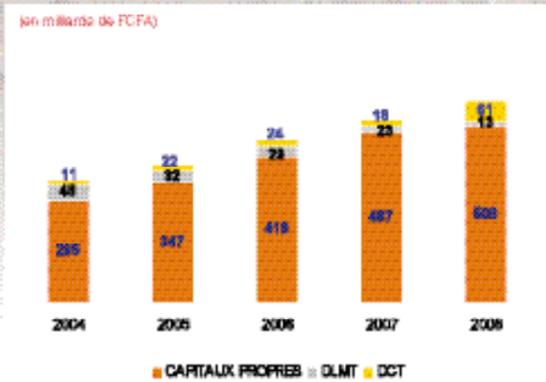


...sans altérer la génération de cash



- **166 milliards de Fcfa** de cash ont été générés, soit une **hausse de 22%**.

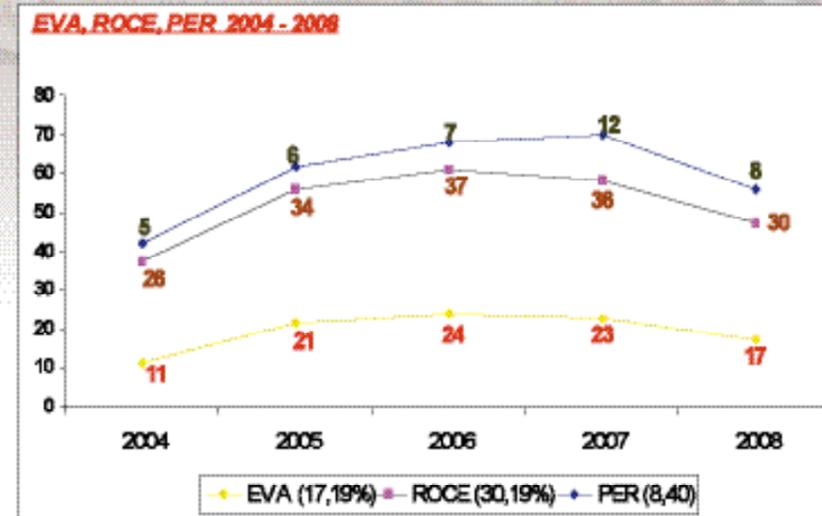
...avec un faible niveau d'endettement



- 608 milliards de Fcfa de capitaux propres avant affectation du résultat de 2008.

- 74 milliards de dettes financières court et moyen terme, soit 15% des capitaux propres avant affectation du résultat.

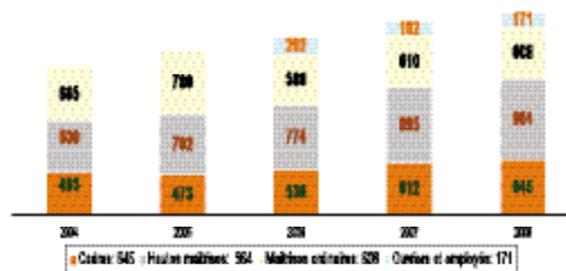
une création de valeur importante



...et des effectifs stables

- progression de 3.3%, inférieure à celles du chiffre d'affaires (12.53%) et du parc (43%).

- essentiellement liés aux augmentations des effectifs de Orange Mali, Bissau et Guinée pour respectivement 28, 32 et 16 agents permanents.

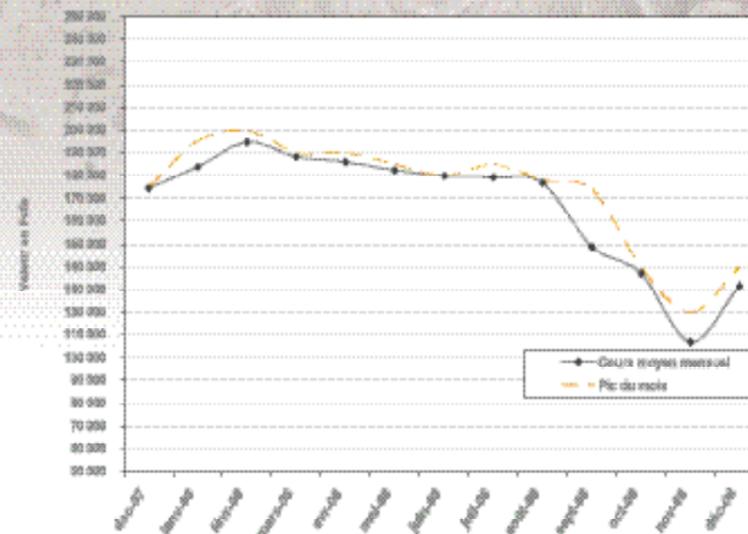


- Price Earning Ratio (PER = cours de l'action/bénéfice net par action) de 8.3 en 2008 contre 12.41 en 2007, soit une baisse de près de 4 points corrélée à la baisse du cours de l'action.

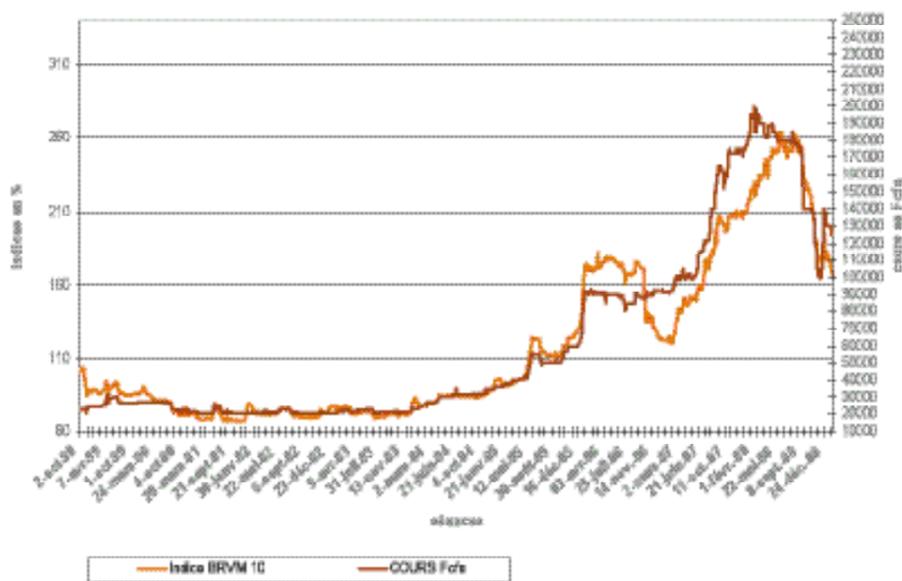
- 30.19% de taux de Retour sur Capitaux Engagés (ROCE).

- 17.19% de Valeur Economique Ajoutée (EVA), soit 82.9 milliards de Fcfa, pour un coût des capitaux propres de 13%.

l'action Sonatel



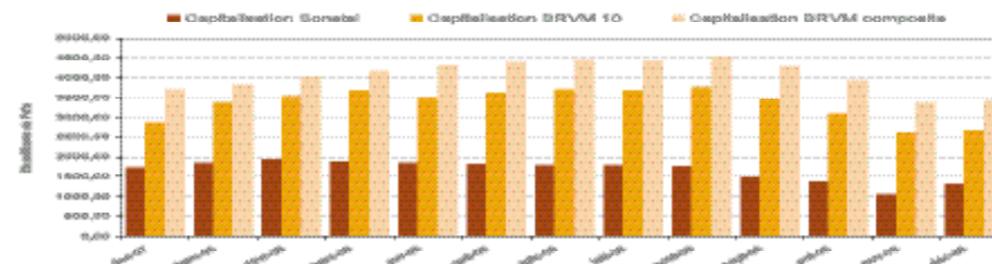
une décote du cours...



- excellentes performances et pic historique du cours de 199 800 Fcfa puis décote de 24,56% à compter de septembre 2008 pour s'établir à 131 000 Fcfa.

- la publication de résultats à mi parcours faisant état de baisses des résultat d'exploitation et résultat net consécutives aux ajustements des périodes d'amortissement comptables des équipements techniques et la crise de liquidités des marchés d'octobre 2008 expliquent cette décote.

...mais une position phare à la bourse



... grâce à une capitalisation boursière qui atteint 1 300 milliards de Fcfa et un poids dans la capitalisation des indices IRVM 10 et composite de 60,23% et 38,98%.

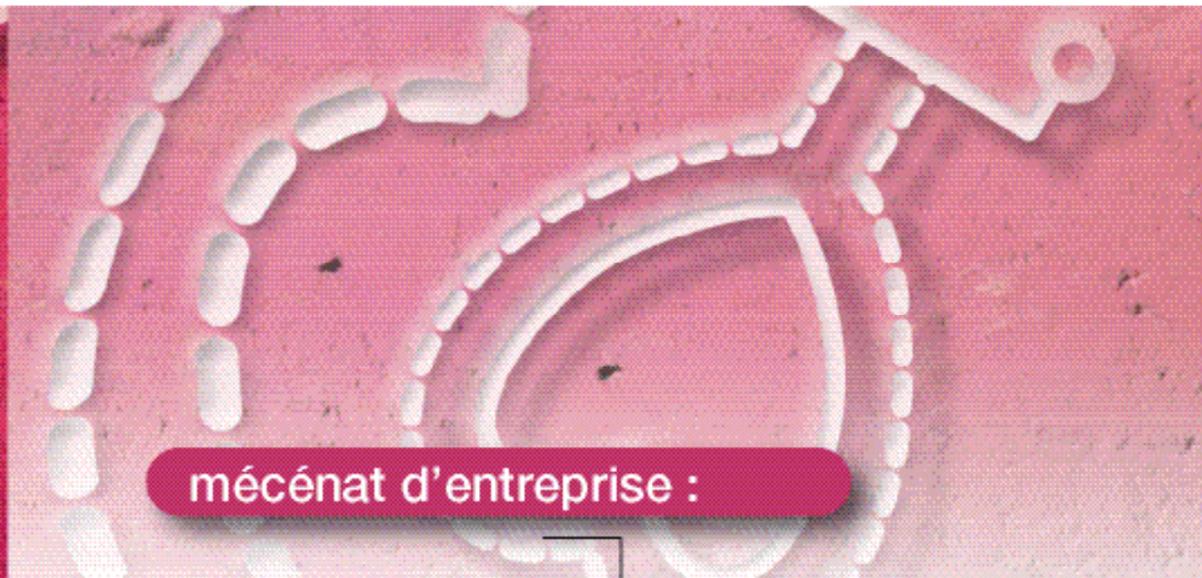
une rétribution de l'actionnaire en croissance

Exercice	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dividende (en millions de Fcfa)	22 600	26 000	28 450	29 000	29 000	29 650	44 000	58 500	89 000	88 300	110 000	130 000
Dividende net par action	2 034	2 340	2 581	2 810	2 810	2 669	3 960	5 065	8 210	7 947	9 900	11 700
Variation année n-1 (%)		15,04	9,42	1,33	0%	2,24	48,4	28,41	22,12	27,37	24,58	18,18
Taux de distribution (%)				61,38	55	57,39	68,7	66,23	65,37	67,6	65	82





responsabilité sociale
d'entreprise



mécénat d'entreprise :

le groupe Sonatel poursuit
son engagement

Le mécénat a joué cette année les premiers rôles dans la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise avec différents appuis aux secteurs de la Santé, de l'Education et de la Culture à travers les Fondations Sonatel et Orange Mali.

Dans le domaine de la **Santé**, le secteur d'intervention le plus important, les Fondations Sonatel et Orange Mali ont mené plusieurs actions durant l'année 2008 :

Solidarité envers les personnes du 3ème âge

- La Fondation Sonatel a organisé la 5ème édition de son programme d'aide envers des personnes du troisième âge. Ainsi, près de 1500 personnes âgées ont bénéficié de consultations médicales gratuites dans les différents postes de santé à Dakar et dans les régions de Thiès, Saint Louis et Louga.

- Le CNPAM (Conseil National des Personnes Agées du Mali) entretient avec la Fondation Orange Mali un partenariat inscrit sur le long terme depuis 2006. En effet, elle prend en charge les consultations ophtalmologiques avec intervention chirurgicale gratuite au bénéfice des personnes âgées, à travers toutes les régions du Mali.

santé





Moyens importants mobilisés pour faire reculer le paludisme au Sénégal

S'investissant dans la lutte contre le paludisme par des actions humanitaires, la Fondation Sonatel a mené pour la 7^{ème} année consécutive son programme destiné à faire reculer le paludisme, première cause de mortalité et de morbidité au Sénégal.

Ainsi pour cette année, elle a remis aux populations des régions de Dakar, Thiès, St Louis, Louga, Kaolack, Diourbel et Ziguinchor divers dons : moustiquaires imprégnées à longue durée (5 ans minimum), nattes à 08 places, matelas, draps.

La Fondation Sonatel a également procédé à une remise de dons auprès de 23 daaras, 6 postes de santé, 5 centres d'accueil pour des enfants abandonnés ou orphelins, 4 pouponnières, soit un effectif de 14 848 enfants dont 3 480 filles et 46,56% de pensionnaires internés.

Lutte contre la drépanocytose au Sénégal

Dans le cadre de la campagne de vaccination de patients drépanocytaires, la Fondation Sonatel a soutenu l'Association Education Santé pour la prise en charge totale de 4 000 vaccins pour 1 000 enfants porteurs de formes graves de la drépanocytose (SS, SC et apparentés) bénéficiant de suivi médical dans la région de Dakar.

Soutien aux zones sinistrées lors des inondations au Sénégal

Dans le cadre du Plan Orsec initié par les pouvoirs publics pour venir en aide aux populations des zones inondées occasionnées par les pluies diluviennes, la Fondation Sonatel a offert un important lot d'équipements et de matériels.

Participation à la quinzième session de ICASA à Dakar

La Fondation Sonatel a participé par une exposition dans son stand à la quinzième Conférence Internationale sur le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles en Afrique (ICASA) qui a eu lieu du 03 au 07 décembre 2008 à Dakar au Méridien Président.

Soutien aux organismes Samu Social et Fondation Raoul Follereau au Mali

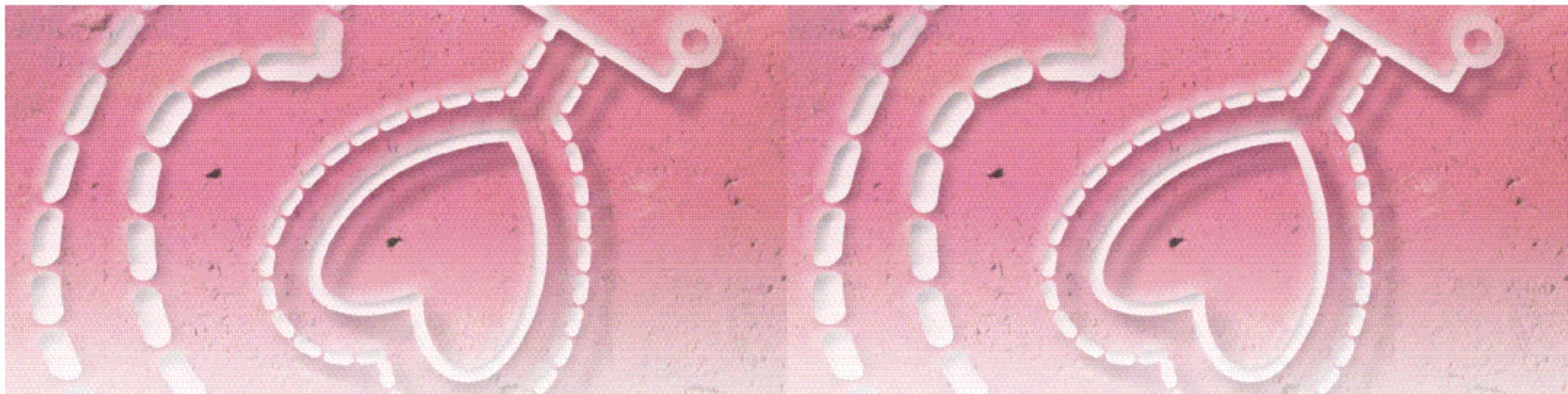
Depuis 2004, un partenariat fécond lie la Fondation Orange Mali à l'ONG Samu social pour la prise en charge des médicaments distribués dans le cadre de son combat contre l'exclusion.

Chaque année depuis 2005, la Fondation Orange Mali accompagne la Fondation Raoul Follereau dans la célébration de la journée internationale des lépreux.

Dans le domaine de l'**Education**, les Fondations Sonatel et Orange Mali ont axé leurs actions sur le soutien à l'enfance en situation de handicap et à l'excellence.



éducation



Soutien à l'enfance handicapée et défavorisée au Sénégal et au Mali

• La Fondation Sonatel a soutenu plusieurs centres pour handicapés parmi lesquels :

- le Centre d'Enfants Déficlients Mentaux Aminata Mbeye,
- l'Ecole Maternelle le Petit Prince d'Handiscolaire pour la 7^{ème} édition des Journées Handiscolaire,

- l'Association Education Spécialisée Technique d'Expression et de Loisirs (ESTEL)

• Chaque année, à l'occasion de la rentrée scolaire et du mois de la solidarité, la Fondation Orange Mali offre du matériel scolaire à différentes écoles de base et autres structures d'accueil scolarisant des enfants défavorisés sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, 50 000 cahiers, stylos et cartables ont été distribués et 100 filles issues de milieux défavorisés sont parrainées pour leur scolarité de base dans des écoles communautaires du district de Bamako.

Soutien aux personnes handicapées et à l'enfance démunie

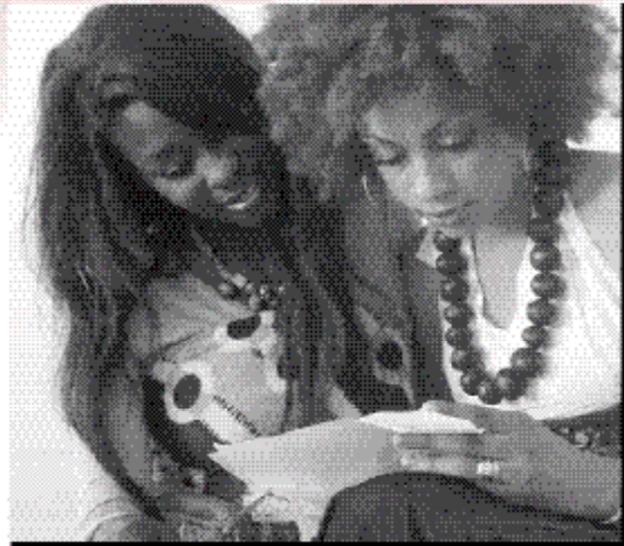
- La journée mondiale des télécommunications de cette année dont le thème était : «connecter

les personnes handicapées : possibilités que les TIC offrent pour tous», a été l'occasion pour la Fondation Sonatel d'offrir une journée d'échanges, de découverte et d'initiation aux Technologies de l'Information et de la Communication aux pensionnaires des centres d'accueil des enfants souffrant de divers types de handicaps (moteur, sensoriel, déficience intellectuelle, etc.).

Il s'agit des centres : TALIBOU DABO de Grand Yoff, VERBO TONAL de la Gueule Tapée, ESTEL de Ouakam, AMINATA MBAYE des Hlm Grand Yoff, INEFJA de Thiès et PAS-SEPELLE de Jeanne d'Arc.

Cette journée a permis aux enfants d'apprendre à travailler ensemble, en réseau informatique, pour un échange d'expériences et un enrichissement mutuel de leurs différents outils pédagogiques.

- Le mois d'avril 08 a été décrété à Orange Mali mois de la solidarité du personnel. En effet, le personnel a collecté les anciens habits et jouets de leurs enfants au profit des moins nantis.



Soutien à l'excellence au Sénégal

La Fondation Sonatel a soutenu comme chaque année depuis sa création, la cérémonie de remise des prix du Concours Général en offrant des trousseaux scolaires aux lauréats des classes de premières et terminales afin de les encourager et de promouvoir l'excellence à l'école.

Par ailleurs, elle a également accompagné les cérémonies de distribution des prix 2008 de plusieurs écoles primaires, collèges d'Enseignement Moyen, lycées, Inspections Départementales et Inspections Académiques des régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Saint Louis, Louga, Matam, Kaolack et Fatick.



Journée des télécoms

Projet d'envergure de construction et équipement de salles de classe au Mali en partenariat avec l'UNICEF

Projet majeur sur l'axe prioritaire de l'Education, en partenariat avec l'UNICEF et en collaboration avec le Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (MEBALN), la Fondation Orange Mali participe à la réalisation d'un des engagements des Nations Unies pour le millénaire.

Elle appuie ainsi la construction de 114 salles de classe, 36 bureaux-magasins, 76 blocs de 3 latrines, pour un budget global de 1 154 700 000 Fcfa, dont 368 500 000 Fcfa pris en charge par la Fondation.



sponsoring :

Orange favorise l'émergence de champions et des talents !

A travers sa marque Orange, le groupe Sonatel accompagne les principaux événements culturels et sportifs dans un souci permanent d'une proximité plus grande avec ses clients et les populations.

Le groupe contribue au développement de plusieurs événements sportifs en favorisant l'émergence de champions dans plusieurs disciplines, notamment le football, la lutte traditionnelle, le cyclisme et le basket ball.

Au Sénégal et en Guinée, Orange est le premier sponsor de l'équipe nationale de football.

Au Mali, Orange a accompagné l'équipe de basket ball féminin, championne d'Afrique aux Jeux Olympiques.

Orange permet également à plusieurs champions de lutte traditionnelle du Sénégal de promouvoir leurs talents à travers le challenge organisé tous les ans.

Orange Mali a également accompagné la tournée de l'artiste Mokobé, les avant-premières au cinéma Babemba de Bamako, le tournoi de football de quartiers à Bamako et le Balani-Mix auprès des jeunes en période de vacances scolaires.

Au Sénégal, Orange a organisé un grand concert avec Youssou Ndour et Ayo, concert qui a vu la participation de 30 000 personnes.



Dans le domaine de la **Culture**,

culture

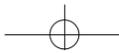
- La Fondation Sonatel contribue à la préservation du patrimoine et de la mémoire culturelle. Elle a soutenu l'Institut Fondamental d'Afrique Noire/Chaikh Anta Diop (IFAN) pour la célébration de ses 70 ans de vie et d'activités scientifiques ainsi que les 50 ans sur scène de Doudou Ndiaye Coumba Rose.

- La Fondation Orange Mali a choisi de soutenir les grands festivals culturels du Mali, événements récurrents dont les retombées écono-

miques sont très importantes pour les populations. En effet, l'afflux important de touristes est source d'apports en devises et de retombées économiques importantes sur l'économie malienne (secteurs de hôtellerie, maraîchage, tourisme). En participant à ces manifestations, la Fondation Orange Mali contribue au développement culturel du Mali en général et à l'émergence d'artistes et d'artisans en particulier.



challenge Orange





nos activités

au Sénégal

mobile - fixe - internet - services aux entreprises

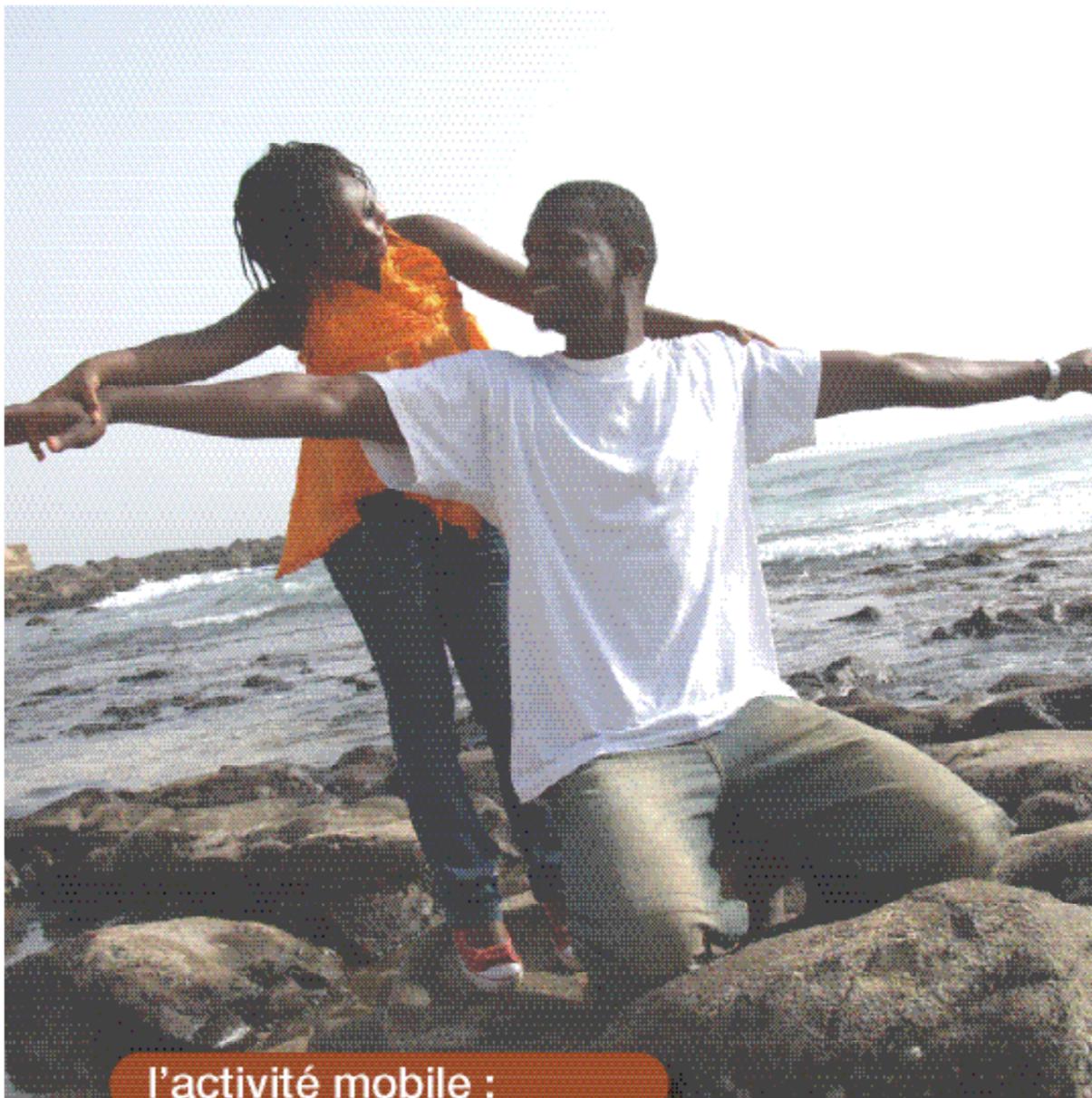
Le groupe Sonatel détient respectivement 65,6% du marché mobile au Sénégal et 81% du marché mobile au Mali. Au Sénégal, la part de marché fixe est de 100%.

2 millions de nouveaux abonnés ont rejoint le groupe en 2008, ce qui porte la base client au 31 décembre 2008 à 7 263 348, soit une croissance de 43%.

Cette croissance est tirée par le mobile avec une progression de 40,8% au Sénégal pour atteindre 3 536 672 et 2 757 094 au Mali, soit une progression de 35,5%.

Orange Guinée est un gros contributeur dans la croissance du parc avec 617 896 abonnés à fin 2008.

Par ailleurs, la substitution fixe/mobile se poursuit, ce qui explique la décroissance de 11,33% du parc fixe. Cependant on note également une progression sur le parc Internet haut débit, ADSL et Wimax de 26,6%.



l'activité mobile :

moteur de la croissance...

2008, une année faste pour les données mobiles

Les innovations se sont multipliées au cours de cette année sur l'activité mobile et on note un décollage prometteur des services de données sur le mobile au Sénégal.

L'objectif du groupe est de démocratiser et

de faciliter l'accès à l'Internet grâce à l'**e-mail mobile d'Orange** qui permet à nos clients qui le désirent d'accéder et de répondre en temps réel aux e-mails professionnels ou personnels (Orange, yahoo, gmail, etc.), de télécharger des pièces jointes et de synchroniser leur agenda et leur carnet d'adresses directement



sur leur mobile Orange compatible GPRS.

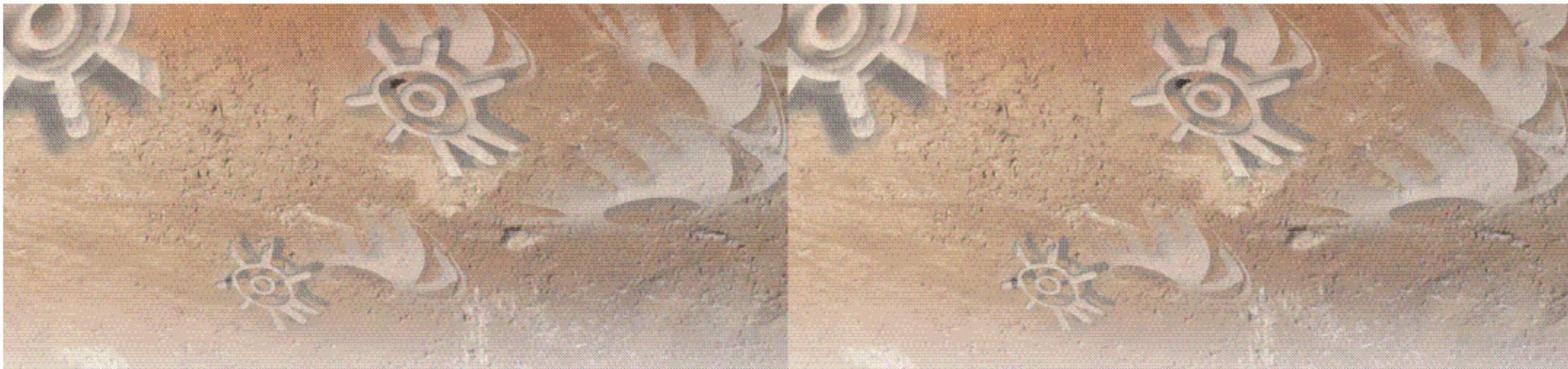
Le lancement de l'**iPhone 3G**, 8 ou 16 gigabits a eu lieu en décembre au Sénégal. Il combine toutes les fonctionnalités de l'iPhone, avec l'avantage de la rapidité de la 3G. Le GPRS inclus permet un large choix de services de localisation mobiles ainsi que le logiciel iPhone 2.0, (qui supporte Microsoft Exchange Active Sync et comprend des milliers d'applications tierces disponibles à travers le menu dit "App Store").

iPhone 3G

L'iPhone que vous attendiez.



Avec Orange, profitez enfin du nouvel iPhone 3G au Sénégal.
 Une offre avec accès internet, même en 3G. Une offre avec Messages, App Store, même en 3G.
 Une offre avec accès aux mails, y compris les pièces jointes, même en 3G. Une offre avec accès aux photos, même en 3G.
 Une offre avec accès aux vidéos, même en 3G. Une offre avec accès aux applications, même en 3G.
 Une offre avec accès aux services, même en 3G. Une offre avec accès aux données, même en 3G.
 Une offre avec accès aux services, même en 3G. Une offre avec accès aux données, même en 3G.



Au Sénégal, Orange a démarré un programme de promotions périodiques d'appels illimités et poursuivi les **promos flash**, l'offre de bonus sur les rechargements de crédit.

L'offre **sauvegarde de répertoire** à distance d'Orange permet aux clients y ayant souscrit de pouvoir retrouver avec une nouvelle carte

sim leur répertoire téléphonique, suite à une détérioration ou perte de l'ancienne puce, ou à mauvaise manipulation.

L'offre **Dalal Tones** (ring back tones) permet à nos clients d'offrir la musique d'attente de leur choix à leurs correspondants avant décrochage.

Orange Money disponible en 2009

Le groupe Sonatel a signé avec la Bcis, banque sénégalaise, une convention de partenariat pour le développement du premier service de paiement de factures, biens de consommation et de transfert domestique d'argent avec le téléphone mobile Orange : «Orange Money».

Ce service, particulièrement innovant est le résultat des dernières innovations technologiques en matière de transactions bancaires et de services de téléphonie mobile.

Orange Money permettra aux clients d'Orange de bénéficier d'un nouveau moyen de paiement facile, fiable et disponible partout et à toute heure avec tous les avantages de la mobilité.

le très haut débit sur le mobile Orange en expérimentation

Le très haut débit sur le mobile est une réalité pour les clients d'Orange au Sénégal avec le lancement au mois de juillet 2008 de la phase pilote du réseau 3G+, trois mois après son expérimentation réussie durant le 11e Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) au mois de mars 2008 à Dakar. Sommet dont le groupe Sonatel a été le partenaire pour les solutions de télécommunications.

Les tests techniques concluants effectués par les services de Sonatel permettent aujourd'hui son lancement au grand public.

Dalal Tones

accueille tes amis en musique

Avec Dalal Tones, fais plaisir à tes amis en leur faisant écouter leur musique préférée, en attendant que tu décroches. Mbax, R&B, Salsa, Chants religieux... Appelle au 204 007 ou envoie Dalal par sms au 26 0 26.

■ Plus d'informations : 0021 - Code de téléchargement : 2007

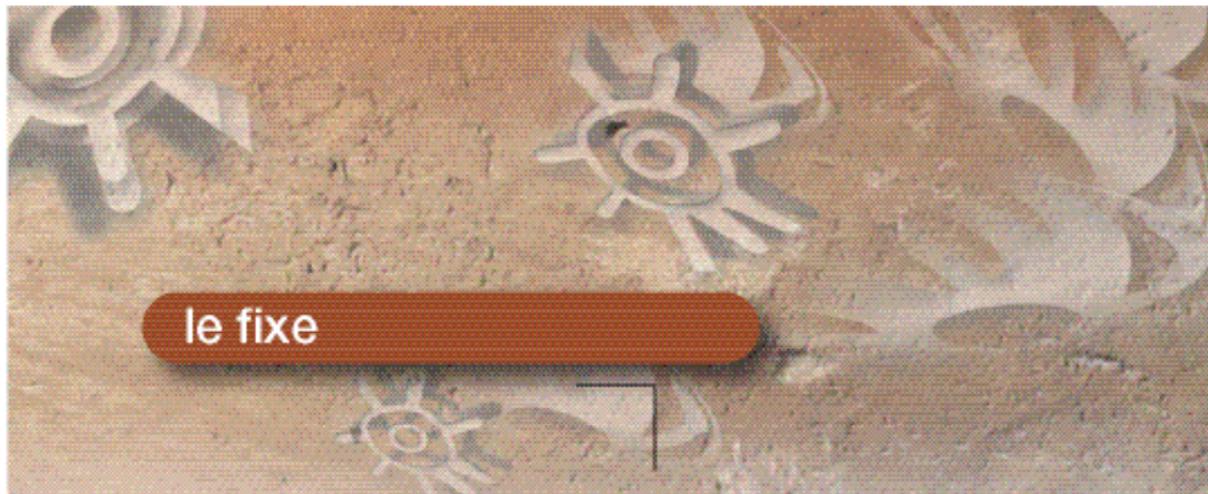
Service Client : 1417 - Site Web : www.orange.sn

sonatel orange



Orange Money





le fixe



des offres plus adaptées aux besoins des clients

La nouvelle offre **Keurgui Kheweul** est une des principales innovations en 2008 dans la politique de relance et de facilitation de l'accès au téléphone fixe.

Plus conforme aux besoins et attentes des clients, la ligne Keurgui Kheweul devient ainsi la véritable ligne familiale avec plusieurs avantages pour mieux communiquer :



- 5 000 Fcfa de crédit offert tous les mois,
- 1 numéro fixe gratuit et illimité,
- 5 comptes offerts aux membres de la famille avec possibilité pour chacun de recharger son propre crédit par carte Orange ou par Seddo et de le gérer avec son code PIN confidentiel.

Cette innovation a été accompagnée des week end **jokko** permettant aux clients de pouvoir téléphoner gratuitement entre lignes fixes partout au Sénégal pendant les week end.



Internet

accessible partout et pour tous : repositionnement sur l'Internet haut débit

C'est en 2003 que l'ADSL a été introduite au Sénégal, révolutionnant les usages de l'Internet et les activités socio-économiques de notre pays.

Cinq ans d'existence de l'ADSL ont permis au groupe Sonatel de démocratiser l'accès à l'Internet par la multiplication des points d'accès partout sur le territoire. L'ensemble des régions jusqu'aux chefs lieu de département et plusieurs communautés rurales du Sénégal disposent de l'ADSL avec les tarifs les plus bas du continent. Les zones ne disposant pas de l'ADSL sont aujourd'hui couvertes grâce à la technologie CDMA. Avec Sonatel donc, 100% de la population sénégalaise peut bénéficier de l'accès à l'Internet.

A cela s'ajoute une augmentation de la rapidité dans la connexion et le téléchargement de fichiers du fait d'un accroissement régulier de la bande passante Internet qui a été quasiment multipliée par 6 durant ces 6 ans d'existence de l'ADSL au Sénégal, passant de 512 Mégabits par seconde en novembre 2004 à 3 Gigabits par seconde.

Aujourd'hui, le réseau Internet de Sonatel est le plus important de l'Afrique subsaharienne après celui de l'Afrique du Sud.

Comme locomotive sous régionale, Sonatel a permis concomitamment aux opérateurs des



pays voisins (Mali, Mauritanie, Guinée, Burkina Faso) d'utiliser le hub de câbles sous-marins de Dakar pour lancer l'ADSL dans leur pays respectifs.

ADSL rime avec accessibilité du client qui dispose sur une même ligne, en simultané, de son service de téléphonie traditionnel, de l'Internet forfaitaire à haut débit et maintenant de la télévision numérique.

Avec l'ADSL, certains services de l'Internet tels que la vidéo en ligne, les catalogues virtuels en 3D, la télévision, la visioconférence via Internet, le télétravail, jusqu'à son introduction peu accessibles aux sénégalais, font désormais partie de leur quotidien.

L'ADSL a permis aux entreprises de pallier la distance entre leurs succursales et de développer de nouveaux usages tels que le télétravail, l'accès aux bases de données en mobilité, les rendant plus compétitives et plus communicantes.

Avec cette innovation, Sonatel aura contribué, au Sénégal, entre autres à :

- la démocratisation de l'accès à l'Internet,
- l'émergence et le développement de PME-PMI dans les services,

- le rapprochement des familles avec le développement des appels vidéo par Internet,
- le développement de la formation, à distance notamment,
- l'accès à l'information à temps réel,
- relever le plateau médical grâce à la mise en place de projets de télé-médecine.

En 2006, le groupe Sonatel a célébré les cinq ans de l'Internet haut débit au Sénégal avec comme thème : «Internet accessible partout et pour tous» et a lancé à cette occasion l'offre «Adsl 10 méga : le confort de l'Internet haut débit» ou le fixe à l'ère du Très Haut Débit.

Afin de favoriser davantage l'accès à l'Internet, Sonatel Multimedia en partenariat avec Hewlett Packard et Microsoft, a lancé en fin d'année le pack multimedia qui permet à la fois de s'équiper d'un ordinateur performant et d'accéder à l'Internet pour 20 000 Fcfa/mois.



les solutions aux entreprises

Les solutions de mobilité, favorablement accueillies dans le monde des entreprises et des affaires en général ont été améliorées courant 2008. C'est ainsi que l'un des produits phare de ces solutions de mobilité, **Business Everywhere**, lancé en 2007 par Sonatel sous sa marque **Orange Business Services** a pris du galon en devenant encore plus rapide et plus pratique.

Business Everywhere est une solution de mobilité sur ordinateur portable qui permet d'utiliser à partir du réseau d'Orange :

- Internet et tous ses avantages,
 - la messagerie professionnelle et privée : envoi/réception d'e-mails avec des pièces attachées,
 - l'envoi et la réception de SMS/MMS depuis l'ordinateur,
 - les différentes applications de son entreprise.
- Business Everywhere s'utilise également à partir d'une ligne ADSL ou de tout lieu disposant du wifi.

Les améliorations apportées à **Business Everywhere** en 2008 sont :

- une clé **USB** de connexion au lieu d'une carte PCMCIA. Cette clé est plug and play et ne nécessite aucun logiciel d'installation ; cette clé est également plus robuste et plus ergonomique,
- un logiciel amélioré plus convivial et intuitif,
- un réseau Edge déployé sur 80% du territoire et la 3G+ en expérimentation sur Dakar, soit des vitesses de connexion et une capacité de téléchargement plus importantes,
- une disponibilité à l'international grâce aux accords de roaming GPRS (liste des pays téléchargeable sur www.orangebusiness.sn, rubrique mobilité).



dans la sous-région

Orange Mali consolide sa position

Orange au Mali consolide ses acquis et connaît une bonne progression.

A l'instar du Sénégal, le groupe poursuit sa politique d'innovation au Mali avec le lancement de produits tels que :

- la recharge **Mugan Mugan**, qui permet aux clients prépayés de recharger leur compte à partir de 100 Fcfa,



- le service **#101#**, donnant accès aux clients à un portail de services pratiques via la technologie USSD. Les abonnés d'Orange peuvent



désormais « bipper » leurs proches même sans crédit grâce à ce service.

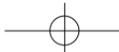
- la **sauvegarde répertoire**, avec l'enregistrement automatique de tous les contacts, qui permet notamment de retrouver son répertoire en cas de perte ou de vol de son téléphone,
- l'**iPhone 3G** commercialisé en même temps qu'au Sénégal avec des forfaits d'appels tout compris et une connexion Internet illimitée.

Orange Mali confirme son rôle de démocratisation des services de télécoms, avec notamment des baisses très significatives de tarifs intervenues en mars, ainsi qu'une vaste campagne d'accompagnement des clients lors du passage au nouveau plan de numérotation à 8 chiffres le 1^{er} novembre.

L'année a été ponctuée d'animations commerciales, avec les offres promotionnelles **Samedi Sugu** qui rencontrent toujours un immense succès, les opérations autour de la CAN et les promotions exceptionnelles d'appels illimités en fin d'année.

Bonnes perspectives sur les nouveaux marchés

Sur les opérations en démarrage en Guinée et en Guinée Bissau, le Groupe se présente en bons challengeurs avec des gains importants de parts de marché.



Orange, 2^{ème} opérateur en Guinée

4^{ème} entrant sur le marché en 2007, Orange Guinée est depuis le mois d'août 2008 le 2^{ème} opérateur en Guinée en terme de parts de marché (22%).

Orange Guinée a réalisé en 1 an les obligations du cahier des charges qui imposaient la couverture des 33 chefs lieux de préfecture avant novembre 2010. La qualité de service s'est améliorée à Conakry et dans les régions.

Les clients ont bénéficié de nouveaux services : Orange Zone, Friends & Families ainsi que de nouvelles offres : illimitées, promotions de terminaux.

Malgré un environnement économique et politique difficile, Orange a su s'imposer en moins d'un an comme un acteur majeur du paysage des télécommunications en Guinée.



Orange, opérateur intégré en Guinée Bissau

Orange qui a démarré ses activités à Bissau depuis mai 2007 a été créé selon le modèle de l'opérateur intégré avec des offres sur le mobile, l'Internet et la téléphonie fixe par le biais de la voix sur IP. L'offre VoIP a été vulgarisée en 2008 et la Livebox a également été commercialisée. Il en découle une capacité à proposer des offres convergentes qui sont le principal atout d'Orange vis-à-vis de la concurrence.

L'activité mobile s'appuie sur un réseau de bonne qualité en particulier dans les domaines de l'autonomie en matière d'alimentation électrique et de connectivité internationale. Le réseau Orange couvre actuellement 29 localités avec 16 sites à Bissau. Le programme d'extension engagé en fin d'année 2008, prévoit la mise en service de 2 nouveaux sites à Bissau et à Canchungo et de 15 sites pour couvrir les axes menant vers Ziguinchor et la Guinée Conakry.

L'ouverture du réseau Wimax depuis septembre 2007 permet d'adresser le marché des entreprises avec des offres d'accès et de constitution de réseau privé virtuel (IP VPN) dont les débits offerts évoluent entre 128 Kb/s et 2048 Kb/s.

L'accès à Internet est également ouvert à d'autres cibles : particuliers, cybercafés, écoles et universités.

Il faut également souligner le lancement de l'offre Livebox en décembre 2008, produit qui devrait connaître un développement important en 2009.

Les ventes de Livebox devraient évoluer fortement en 2009 avec un objectif de 1 000 accès et en particulier servir de tête de pont à la conquête des segments entreprises et résidentiels à revenus élevés.

L'ambition d'Orange est de demeurer leader sur le marché Internet avec au moins 70% de part de marché.



restez proche partout dans le monde

Avec Orange bénéficiez du roaming sur les 5 continents.

open orange

1 an déjà plus de 650 000 sourires

et plus de 45 localités couvertes

Vous pouvez être le seul à profiter de l'offre Orange en Guinée Bissau car il n'y a que nous qui proposons à tout prix pour préserver nos clients.

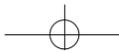
Livebox Orange

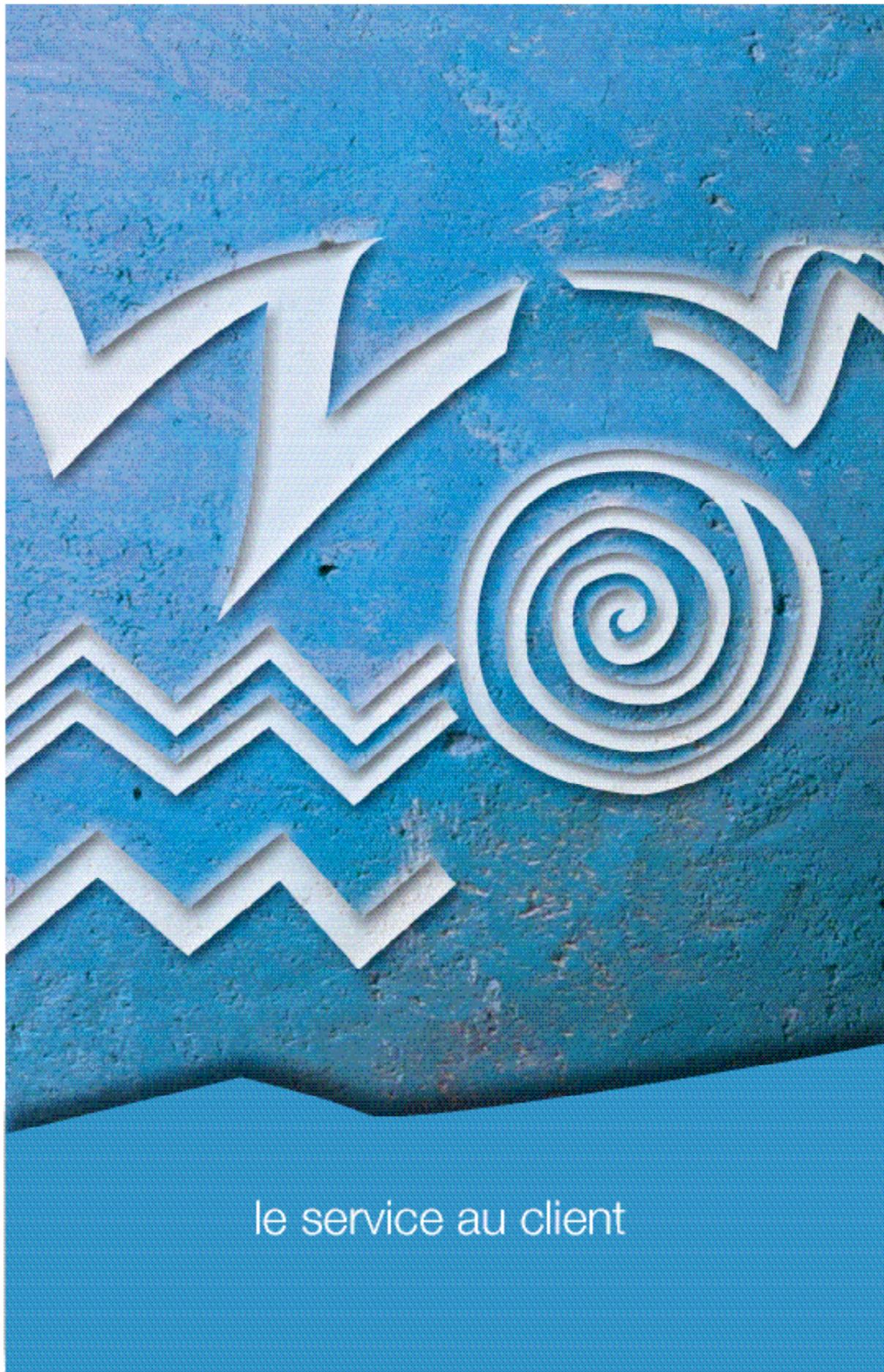
Aproveite o melhor da Internet e da telefonia.

Descubra o mundo graças à conexão alto débito Internet Orange e comunque mais com os seus próximos por telefone

Para mais informações contacte o serviço de clientes através do número 1000. Para a sua chamada não desligar de: 1. Não desligar a linha nem responder à sua chamada para preservar seus clientes.

orange





le service au client

service au client

densification du réseau de distribution : une entreprise proche de ses clients

L'activité commerciale a été marquée par le renforcement de la politique de proximité avec la densification du réseau de distribution par l'ouverture des boutiques, points privilèges et points Orange, couplée à la mise en œuvre du concept de promoteurs puces Orange (PPO).

De nombreuses actions ont permis d'améliorer de façon significative notre présence commerciale avec le déploiement de 120 Orange Boutiques sur tout le territoire national.

Les Orange Boutiques sont des partenaires du groupe Sonatel qui permettent d'améliorer la proximité avec la clientèle et la qualité de service, en réduisant les délais d'approvisionnement et les distances parcourues par nos clients pour accéder à nos services.

Le nombre des Orange Boutique a été multiplié par 4 en deux ans, favorisant l'entreprenariat privé par l'accompagnement de partenaires dans le pilotage et la rentabilisation d'un business de ce type.

professionnalisation du Service au Client

A la politique de proximité s'ajoutent la professionnalisation et la simplification du parcours clients.

La volonté de simplifier la vie aux clients est perceptible dans les choix organisationnels intervenus au courant de l'année au niveau de la Direction en charge de la distribution où la plupart des besoins clients sont pris en charge par le canal en ligne. Il en est ainsi de la mutualisation de certains processus touchant directement le client.





les réseaux

amélioration significative de la qualité de Service

L'intensification du programme d'investissements et le maintien de la dynamique de mobilisation des équipes techniques de 2007 ont permis une nette amélioration de la qualité du service technique en 2008 notamment sur le mobile. En effet, la dynamique d'amélioration amorcée en 2007 s'est intensifiée au courant de cette année, ce qui a permis d'afficher des indicateurs de qualité satisfaisants : plus de 94% pour le taux d'efficacité des appels, un taux de coupure en deçà de la barre de 1% et un taux de congestion maîtrisé.

L'amélioration de la qualité de service s'est accompagnée en 2008 d'une bonne couverture, avec un taux d'accès à notre réseau pour la population de 83% et un taux de couverture de 42% du territoire national.

En outre, plus de 500 opérations de densification ont été menées au cours de cette année, ce qui a permis une amélioration sensible des taux de couverture, respectivement de 87% pour les localités de 500 habitants et de 84% pour la population rurale.

Grâce à la mise en service de deux nouveaux centraux du mobile, le MSC5 et le MSC6, entre

autres actions, les efficacités départ du trafic sur le mobile ont connu une évolution appréciable. L'efficacité des appels arrivés est restée tout aussi satisfaisante au cours de cette année.

Les améliorations notées ont concerné aussi la couverture radio GPRS/EDGE dont la disponibilité au niveau des antennes du mobile ou BTS est passée de 47% en 2007 à 100% dès la fin du premier semestre de l'année 2008, avec un débit satisfaisant.

On aura noté également, sur le réseau fixe, une bonne tendance des indicateurs d'efficacité au départ locale, interurbain, Internet, qui ont tous enregistré une hausse comprise entre 2 et 6% par rapport à décembre 2007.

Le réseau d'accès CDMA est également en nette progression en zone rurale avec plus de 13 200 villages couverts en 2008 en plus de la couverture totale de Dakar. Grâce à cette technologie, introduite au Sénégal par Sonatel, les taux d'efficacité et de coupure des appels sont très satisfaisants.



- Plus de 68 milliards FCfa investis, hors réseau d'accès clients

Pour atteindre ce niveau de réalisation sur les réseaux, d'importants budgets d'investissement ont été mis en place et exécutés par Sonatel au courant de l'année 2008 : plus de 68 milliards FCfa hors investissements sur le réseau d'accès qui permet d'amener le service jusque chez le client utilisateur.

Plus des 2/3 de ce budget ont été réalisés sur le réseau mobile notamment la radio et le cœur de réseau. Sur le premier poste, le programme de densification et le rural ont été les plus budgétivores. Pour ce qui est du cœur de réseau, les investissements les plus importants concernent la construction de nouveaux centraux (MSC) et le Réseau intelligent avec, notamment, l'introduction d'une 3^{ème} plateforme.

Enfin, pour ce qui concerne le réseau fixe, c'est respectivement à la transmission, à l'énergie et aux données qu'est allé l'essentiel du budget mobilisé.

- Innovation, extension, sécurisation et modernisation des réseaux

Les actions menées au courant de l'année 2008 et qui ont valu cette amélioration notoire de la qualité du service technique par rapport à l'année précédente, l'ont été en suivant les axes d'innovation, d'extension, de sécurisation et de modernisation des réseaux. La tendance a été l'introduction et l'uniformisation aux réseaux de nouvelle génération dits NGN. Cela a permis la poursuite et l'intensification du programme d'innovation avec notamment, en 2008, l'introduction de l'Internet prepaid, la VoIP résidentiel, le Push email.

L'enrichissement de l'offre d'accès haut débit a ainsi été permis par les technologies EDGE, 3G, CDMA, etc.

Le renforcement de la redondance des différents équipements radio et cœur de réseau participe de la sécurisation des différents réseaux de Sonatel et du trafic.

Le programme d'extension de 2008 a concerné l'ADSL, la TV sur ADSL, le GPRS, le réseau intelligent, le Seddo (transfert de crédit), etc. Grâce à ces offres innovantes, Sonatel a pu davantage répondre aux besoins de ses clients et créer de nouveaux usages.

- Prise en charge très satisfaisante de l'OCI et des grands événements religieux

Les nombreux investissements consentis en 2008 et la mobilisation exceptionnelle de ses ressources humaines ont permis au groupe Sonatel de bien mériter son titre de «partenaire des grands événements pour les services de télécommunication».

En effet, Sonatel a beaucoup contribué à la réussite des travaux de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) dont les manifestations du 11^{ème} Sommet se sont déroulées au mois de mars 2008 à Dakar. Grâce à un programme d'investissements significatifs, la capacité et la qualité de ses réseaux fixe, données, mobile et international ont été renforcés particulièrement aux points de regroupement des différentes délégations.

C'est d'ailleurs à l'occasion de ce Sommet mondial que Sonatel a ouvert pour la première fois au grand public, à titre expérimental, l'accès à son réseau 3G+, 60 fois plus rapide que le GPRS, 20 fois plus rapide que l'EDGE et 6 fois plus rapide que la 3G.

De même, la couverture des grands événements religieux que sont le Magal de Touba, le Maouloud et le Pèlerinage de Popenguine a connu en 2008 un succès rarement égalé, au grand bonheur des clients.

Au total, Sonatel a investi environ 20 milliards FCfa pour l'ensemble de ses actions en direction de ces événements.

L'ère des stations 100% solaire

C'est à Ndellé, localité située à 250 km de Dakar (11 km après Guinguéno-Région de Kaolack), que Sonatel, en collaboration avec son partenaire stratégique, France Télécom, a installé au mois de novembre dernier une de ses nouvelles stations mobiles alimentées à 100% par un générateur solaire. Le recours à l'énergie solaire permet aux populations isolées, non desservies en électricité, d'accéder au réseau mobile.

Avec ce programme d'ingénierie mobile innovant, Sonatel accroît la couverture mobile en zone rurale. Outre une réduction de la facture énergétique, ces installations sont également plus simples à implanter et moins onéreuses à opérer que les solutions traditionnelles exigeant des bâtiments climatisés et des groupes électrogènes et dont le ravitaillement en fioul est fastidieux. Autre avantage de ces stations solaires, elles offrent une disponibilité accrue et donc une qualité de service notablement améliorée.



Sonatel, hub sous régional

Sonatel hub sous régional

Sonatel a multiplié les opérations visant à renforcer son statut de hub sous régional des télécommunications. Un des jalons posés dans ce sens est la signature du protocole d'accord, approuvé le 27 novembre 2008, à Dakar, par treize (13) autres opérateurs de télécommunications en Afrique et en Europe, en vue de la construction d'un nouveau système de câbles sous-marins en fibres optiques baptisé Africa Coast to Europe (ACE).

Ce nouveau câble sous-marin, long de plus de 12 000 kms, s'étendra du Gabon à la France et reliera dès 2011, le Cameroun, le Nigeria, le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Léone, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Sénégal, la Gambie, le Cap Vert, la Mauritanie, le Maroc, l'Espagne et le Portugal. Un prolongement jusqu'en Afrique du Sud est également à l'étude.

La construction de ce câble permettra ainsi à plus de vingt (20) pays d'Afrique et d'Europe de l'Ouest, l'interconnexion au réseau mondial par des artères à haut débit mais aussi de renforcer la connectivité et de sécuriser davantage le trafic dans les pays concernés.

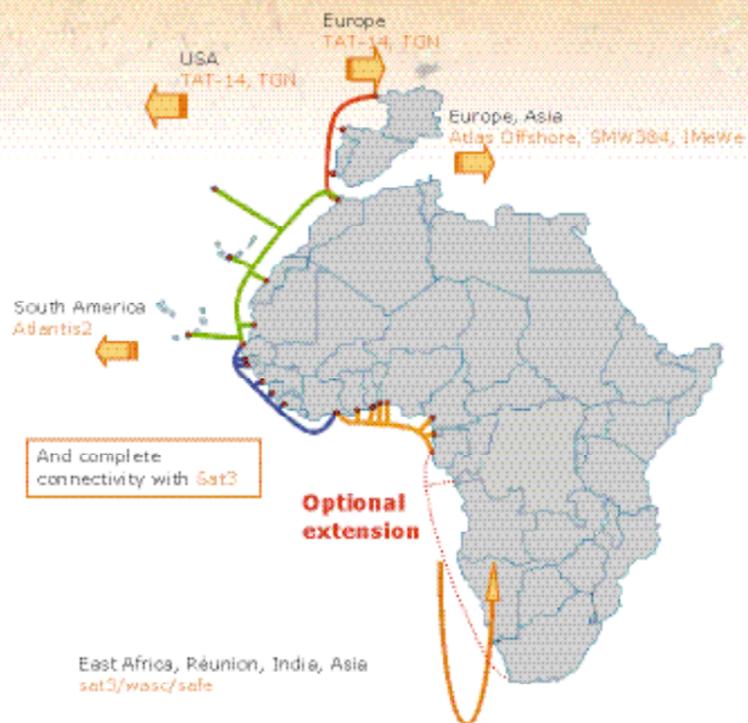
Sonatel, opérateur global de télécommunications opérant dans la sous région de l'Afrique de l'Ouest notamment au Mali, en Guinée et en Guinée Bissau à travers sa marque Orange est déjà co-propiétaire de plusieurs câbles sous-marins dans le monde. Il en est ainsi de l'un des plus récents et des plus longs au monde, le SAT3/WASC/SAFE, 28 000 kms, première liaison sous-marine à fibres optiques connectant l'Europe, l'Afrique et l'Asie, inaugurée à Dakar en Mai 2002.

Sonatel est co-propiétaire également du premier système optique atterrissant à Dakar dénommé Atlantis 2, mis en service en février 2000 entre le Sénégal, le Portugal, l'Espagne, le Cap-Vert, le Brésil et l'Argentine.

Grâce au nouveau câble ACE, Sonatel continuera à contribuer davantage à la réduction de la fracture numérique en apportant des solutions permettant de faciliter le quotidien des populations bénéficiaires.

La carte ci-jointe indique l'itinéraire prévu et les pays connectés au nouveau câble Africa Coast to Europe (ACE).

ACE : configuration & connectivity



- France (Penmarc'h)
- Spain
- Portugal
- Morocco
- Madeira
- Canary Islands
- Morocco (Dakhla)
- Mauritania
- Cape Verde
- Senegal
- Gambia
- Senegal (Cap Skiring)
- Guinea
- Sierra Leone
- Liberia
- Ivory Coast
- Ghana
- Togo
- Benin
- Nigeria
- Cameroon
- Equatorial Guinea
- Gabon





le groupe Sonatel en chiffres

note au lecteur

Le périmètre de consolidation du groupe SONATEL englobe les entités SONATEL SA et ses filiales:

- SONATEL Multimedia, filiale à 100%, de droit sénégalais,
- SONATEL Mobiles, filiale à 100%, de droit sénégalais,
- ORANGE MALI, filiale à 70.1727%, de droit malien,
- SONATEL BUSINESS SOLUTIONS, filiale à 100% de droit sénégalais,
- ORANGE GUINEE, filiale à 90%, de droit guinéen,
- ORANGE BISSAU, filiale à 100%, de droit bissau guinéen.

Les données financières consolidées 2008 du groupe SONATEL sont commentées dans ce rapport.

la performance 2008 résumée

Malgré une conjoncture économique difficile, un début de maturité de son marché principal et une concurrence bien installée sur ses nouvelles opérations, **2 millions de nouveaux clients** ont rejoint le groupe Sonatel, portant le nombre total d'abonnés à 7 263 346.

Au Sénégal comme au Mali, le groupe Sonatel maintient sa position de leader avec des parts de marchés de **65.6%** et de **81%**. En Guinée et Guinée Bissau, notre dynamisme commercial et l'attractivité de notre marque nous ont permis d'être **challenger** après un démarrage réussi en 2007, avec 22% et 14% de part de marché.

Les **investissements** de **133 milliards** de Fcfa ont permis la densification du réseau mobile

avec plus 550 stations BTS installées en 2008 et l'amélioration de la qualité de service mobile au Sénégal notamment, par l'atteinte des standards de qualité Orange (relèvement du CSR de 90% à 96% en 12 mois).

L'année 2008 aura été à l'instar de 2007, une année de **croissance** à **2 chiffres**, soit **12.53%** portée comme par le passé par le **mobile** et les **balances** de trafic international et national. La part de ces activités dans le chiffre d'affaires global reste prépondérante, favorisée par la poursuite de la substitution fixe/mobile déjà constatée en 2007.

Les deux filiales lancées en 2007 ont participé positivement à la croissance et contribué pour 23% à la hausse du chiffre d'affaires.

Grâce à la poursuite de sa politique de maîtrise des coûts et de bonne gestion, le groupe Sonatel a su maintenir à des niveaux d'excellence sa marge d'**Ebitda** à plus de **56%** du chiffre d'affaires, soit une croissance de **7%** par rapport à 2007.

Les marges d'exploitation et nette restent à des niveaux appréciables de **36.6%** et **29.61%** malgré les baisses enregistrées de 4.8% et 2.7% respectivement sur les résultats **d'exploitation** et **net**. Ces baisses, qui ne tradui-

sent pas des contre performances financières, résultent d'un changement de politique d'amortissements opéré en 2008 en vue d'une meilleure **adaptation** de la **durée de vie** de près de 50% des équipements techniques. L'impact de ces changements s'élève à 16 milliards de Fcfa sur le résultat d'exploitation auquel il faut ajouter 7,5 milliards de Fcfa du fait des mises aux rebuts sur le résultat net. En proforma, le résultat d'exploitation serait en croissance de 3.1%.

en millions de FCFA

	2007	2008	variation
- chiffre d'affaires	470 589	529 552	12.53%
- EBITDA	279 285	299 063	7.08%
- marge Ebitda	59.35%	56.47%	
- EBE	276 855	293 096	5.85%
- marge EBE	58.83%	55.35%	
- résultat d'exploitation	203 805	194 104	-4.8%
- marge d'exploitation	43.31%	36.65%	
- résultat net	161 205	156 825	-2.7%
- marge nette	34.26%	29.61%	
- investissements	143 911	133 698	-7.1%
- parc (unités)	5 079 130	7 263 346	43%



environnement des affaires en 2008

un contexte économique sous régional difficile

En 2008, l'évolution de l'économie mondiale a été marquée par l'interaction de trois faits majeurs: la propagation de la **crise** financière qui a freiné l'expansion dans certains pays avancés, le ralentissement de la croissance vigoureuse dans les pays émergents et en développement et particulièrement au premier semestre, la poursuite des tensions **inflationnistes**, en grande partie sous l'effet de la flambée des prix des matières premières.

Dans ce contexte international défavorable, les objectifs de croissance économique, d'inflation et d'équilibre budgétaire des économies des

Etats membres de l'UEMOA n'ont pas été atteints. En effet, la conjonction des chocs des prix du pétrole et des denrées alimentaires ainsi que les effets indirects de la crise financière, devraient réduire la demande extérieure des matières premières de l'Union dont les prix sont, par ailleurs, en baisse depuis le quatrième trimestre 2008.

Ainsi, par rapport à 2007, les **indicateurs économiques** des pays d'opérations du groupe Sonatel se sont largement **dégradés** avec des niveaux d'inflation record atteints en 2008:

	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée
croissance PIB	3.9%	4.7%	3.1%	1.82%
inflation	6.3%	9.6%	10.6%	25%

Au **Sénégal**, l'activité économique enregistrerait en 2008, un taux de croissance de 3.9% contre 5.1% en 2007 pour un objectif de 6.1% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Le dynamisme du secteur primaire, impulsé par les bonnes conditions climatiques et phytosanitaires et la mise en œuvre des réformes et programmes identifiés dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) a permis d'enclencher cette croissance. L'activité en 2008 s'est déroulée dans un contexte de poursuite de tension sur les prix des produits pétroliers et alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 6.3% contre 5.4% en 2007. En 2009, le taux de croissance économique serait évalué à 5.2%.

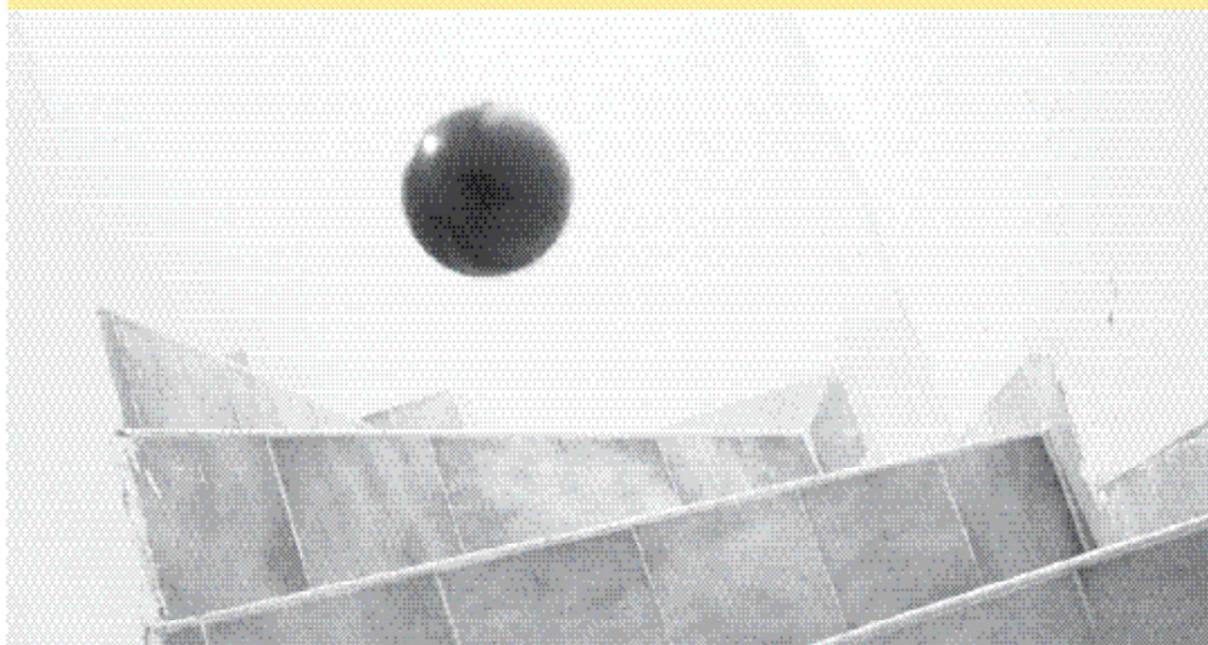
Au **Mali**, en 2008, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 4.7% contre 5.2% en 2007, conformément aux prévisions du programme pluriannuel 2008-2010. Le secteur agricole soutenue par une production rizicole record, a également contribué à l'atteinte de cette croissance réussie dans un contexte de hausse du niveau des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait largement au dessus de la norme communautaire et ressortirait à 9.6%

contre 2.5% en 2007. Pour l'année 2009, le taux de croissance du PIB réel serait évalué à 5.1%.

En **Guinée Bissau**, l'activité économique enregistrerait en 2008 une croissance de 3.1% contre 2.5% en 2007 grâce à un meilleur dynamisme de l'activité agricole notamment. La croissance de l'activité économique s'est toutefois réalisée dans un contexte de fortes pressions inflationnistes avec un taux annuel moyen qui ressortirait à 10.6% contre 3% en 2007. En 2009, la croissance serait évaluée à 3.2%.

En **Guinée**, pays à fort potentiel -troisième réserve mondiale de bauxite, diamant, or, fer-, la croissance reste très faible à 1.82% en 2008, marquée par une forte dépréciation du franc guinéen (-10%) et un climat politique instable. L'inflation et l'augmentation des prix des denrées de première nécessité explique la détérioration du pouvoir d'achat des populations.

Enfin, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), ainsi que l'**action** Sonatel n'ont pas été épargnées par la grande crise bour-



sière mondiale d'octobre 2008, qui a marqué les plus grandes places financières et que certains analystes assimilent à la grande dépression des années 30.

Sonatel, un acteur de choix dans les économies sénégalaise et malienne et entreprise socialement responsable

Le groupe Sonatel, classé **1ère entreprise sénégalaise**, 1er opérateur de télécommunications de la sous région ouest africaine et 104e entreprise africaine sur 500 (en progression de 7 places) par le magazine Jeune Afrique est un contributeur important dans la création de la richesse du Sénégal.

- en 2008, hors effets induits sur d'autres activités, Sonatel a un poids de près 12.4% sur les recettes fiscales du Sénégal et Orange Mali a versé 44 milliards de Fcfa à l'Etat malien au titre de impôts, droits, taxes,
- au titre des balances de trafic internationales, Sonatel a pesé pour 7.7% sur les exportations du Sénégal et 10% sur les exportations du Mali,

- les 133 milliards d'investissements consacrés notamment à la densification et l'amélioration de la qualité de service du ré-seau mobile représentent 10.6% des investissements privés au Sénégal,

- les Fondation Sonatel et Orange Mali, fidèles à leur vocation ont apporté un soutien apprécié dans les domaines de la Culture, de la Santé et l'Education de leurs pays,

- 100 emplois directs ont été créés dans le groupe en 2008,

- des milliers d'emplois indirects sont créés via le réseau de distribution indirect du groupe Sonatel au Sénégal: 120 boutiques Orange, 47 gros distributeurs, 400 promoteurs Orange, 30 000 points de vente et au Mali : 15 000 revendeurs de cartes sim et recharges, gérants de télécentres et agents spécialisés dans la construction de sites Bts,

- près de 174 milliards de Fcfa, dont 101, 18 et 55 milliards de Fcfa de chiffres d'achats ont été réalisés auprès des fournisseurs locaux respectivement pour Sonatel Mobiles, Orange Mali et Sonatel SA.

un leadership historique confirmé et un challenge réussi dans nos nouveaux pays de présence malgré la concurrence

Au **Sénégal**, malgré l'absence de concurrence formelle sur le fixe, la substitution fixe/mobile notée depuis plusieurs années et accentuée par l'introduction du micro paiement de crédit en 2007 se poursuit. Malgré la procédure judiciaire de révision du coût de la licence enclenchée par l'Etat du Sénégal, Sentel, via sa marque Tigo, continue sa politique commerciale très agressive qui permet de booster le marché sans remettre en cause la position de leader du marché de **Sonatel Mobiles** avec **65.6%** du marché. Le démarrage des activités du 3ème opérateur, Sudatel, via la marque Expresso est effectif en 2009 accompagné d'actions marketing de proximité.

Orange **Mali**, leader incontesté avec **81%** du marché est prêt à affronter un nouveau type de concurrent. En mi-novembre 2006, la privatisation de l'opérateur historique Sotelma,

est entrée dans sa dernière phase avec comme repreneur probable Maroc Télécom déclarée première à l'issue de la compétition.

Sur un marché guinéen en très forte croissance (parc: +234%), le dynamisme commercial de Orange **Guinée** lui a permis d'atteindre son objectif qui était de se hisser au 2ème rang des opérateurs avec **22%** de part de marché, malgré une concurrence forte de MTN, Celcom, Intercel et Sotelgui, opérateur historique.

Après un an d'opérations, Orange **Bissau**, 2e opérateur, contrôle **14%** du marché face à MTN et Guinetel.

éléments opérationnels 2008

parc : 2 millions de nouveaux abonnés en 2008

Le groupe Sonatel a acquis 2 millions de nouveaux abonnés en 2008, toutes activités et entités confondues, soit une hausse de **43%** et un total abonnés de **7 263 346**.

- le parc **fixe** avec 238 800 lignes continue sa chute, soit -11.3%, avec 68 831 lignes résiliées en majorité sur la téléphonie, faiblement compensées par les nouvelles lignes rurales (CDMA) et la rétention des clients résidentiels et professionnels via les offres prépayées.

- malgré les freins liés au coût de l'équipement informatique et l'analphabétisme, l'Internet **haut débit** autour de l'ADSL et du WIMAX continue sa percée avec 52 836 lignes à fin 2008, soit une croissance de 26.5%.

- le parc **mobile**, qui représente 96% du parc global, se chiffre à 6 971 710 abonnés, constitué à 99% d'abonnés prépayés, en hausse de 46.2% grâce à des offres attractives développées autour de la marque Orange et d'actions commerciales efficaces: promotions sur les frais d'accès, adressage des low end par des terminaux low cost, campagnes d'incitation au rechargement de crédit et de développement des usages.

Au **Sénégal**, le parc mobile a cru de +40.8%,

avec 3 536 672 abonnés, soit le double de la progression relative enregistrée entre 2006 et 2007. Cet accroissement est essentiellement porté par les abonnés prépayés (+1 020 886 abonnés) suite aux différentes campagnes de recrutement qui ont généré 35% du delta parc 2008, ce malgré la contrainte de l'identification préalable à l'activation de la carte sim. De plus, les actions d'incitation au rechargement, le développement du micro rechargement Seddo, les baisses tarifaires accompagnées d'offres de terminaux «low cost» ont contribué sensiblement à l'avancée du parc Orange. La progression de l'implantation des boutiques Orange tout en permettant de redynamiser le circuit indirect de vente des produits de Sonatel a contribué à la hausse du volume des activations mais aussi au décongestionnement du réseau propre de Sonatel.

Au **Mali**, le parc mobile (2 757 094 abonnés) enregistré une croissance de 35.5% par rapport à 2007, soit un gain de 722 000 abonnés, favorisée par un ticket d'entrée très abordable (1 000 Fcfa), les campagnes de recrutement en direction des zones rurales à fort potentiel (Kayes, Mopti etc.), les terminaux subventionnés, la montée en notoriété de la solution de micro rechargement de Orange Mali «Mugan Mugan».

Orange Guinée, après un démarrage fin 2007 a constitué une base critique de 617 896 abonnés. Ce qui traduit une réelle performance commerciale du fait de la forte pression

concurrentielle du marché mobile guinéen, accentuée par l'arrivée du 5ème opérateur Cellcom au cours du premier semestre.

Le parc de Orange **Bissau** s'établit à 60 048 abonnés.

	2007	2008	variation
fixe (Sénégal)	269 088	238 800	-11.3%
mobile	4 768 286	6 971 710	46.2%
- mobile Sénégal	2 512 300	3 536 672	40.8%
- mobile Mali	2 034 942	2 757 094	35.5%
- mobile Guinée	185 045	617 896	233.9%
- mobile Bissau	35 999	60 048	66.8%
Internet haut débit	41 756	52 836	26.5%
total	5 079 130	7 263 346	43%

trafic: 1.1 milliards de minutes de plus en 2008

Le groupe Sonatel a écoulé au total **7.5 milliards** de minutes dont **4.4 milliards** de minutes au **départ** et **3 milliards** de minutes à l'arrivée, en croissance respective de **16.1%** et **20.49%**.

Le trafic au **départ** est caractérisée par:

- une baisse du trafic fixe de 30%, conséquence de la baisse du parc, de la concurrence du mobile, de l'effet club du mobile dont le parc représente 29 fois le parc fixe; malgré ce repli, le réseau fixe continue d'écouler 17% du trafic départ,

- une part prépondérante du trafic mobile, soit 85%, en croissance de 26%. Le Sénégal porte 54% du trafic du groupe en 2008, soit une progression de 17,3% et Orange Mali 27% du trafic, avec un effet club de 88%, soit une hausse de 32% liée à des baisses tarifaires de -15% en on net, -25% en off net et - 50% en tarif nuit,

- Orange Guinée et Guinée Bissau ont écoulé environ 210 millions de minutes, soit environ 5% du trafic du groupe,

Le trafic arrivée est national pour 55% et international pour 45%,

- l'interconnexion nationale, soit 1,7 milliards de minutes, en croissance de 23,8% portée par le mobile au Sénégal (568 millions de minutes, en croissance de 34%) et le mobile au Mali (247 millions de minutes, en croissance de 23%),

- l'interconnexion internationale, soit 1,4 milliards de minutes est en croissance de 198,5 millions de minutes, soit +16,5% liés à la part du parc mobile et à la terminaison de l'essentiel du trafic international arrivée sur les mobiles. Environ 80% du trafic international arrivé au Sénégal se termine sur les mobiles.

arpu : en bonne tenue

L'Arpu annuel du fixe Sénégal se chiffre à **Fcfa.1 032 000, soit une croissance de 12.7%** par rapport à 2007 du fait de l'effet mécanique de la baisse du parc fixe (-11.3%).

Les Arpu annuels **mobiles** sont globalement en baisse en raison de la croissance plus forte des parcs comparativement à celle du trafic et du chiffre d'affaires.

Au **Sénégal**, les prépayés, qui représentent près de 98% du parc global ont un Arpu annuel de Fcfa.81 000 en baisse de 6%. Le déclin plus fort -21% des Arpu postpayé qui passe de Fcfa.876 000 à Fcfa.692 000 s'explique en partie par l'introduction des forfaits de fidélisation.

Au **Mali**, l'Arpu annuel postpayé qui se chiffre à Fcfa.961 000 connaît un recul similaire à celui du Sénégal. L'Arpu prépayé, évalué à Fcfa. 61 000 est en recul de 30% du fait d'un delta parc plus élevé que la croissance du chiffre d'affaires. En effet, les baisses de prix réalisées sur le premier semestre n'ont pas généré les élasticités habituelles du fait de la conjoncture économique difficile.

Malgré le développement de leurs parcs, les Arpu de Orange **Guinée** et Orange **Bissau** sont en bonne tenue et représentent près de la moitié des Arpus du Sénégal et du Mali.

en milliers de Fcfa	2007	2008	variation
fixe	916	1 032	12.7%
mobile prépayé			
- Sénégal	86	81	-5.8%
- Mali	87	61	-29.9%
- Guinée	4	34	750%
- Bissau	13	42	223%
mobile postpayé			
- Sénégal	876	692	-21%
- Mali	1 208	961	-20.4%
- Guinée	45	407	804.4%

effectifs : en stabilité

Le groupe Sonatel est fort de **2 418** employés, soit une croissance de **3.3%**.

Au Sénégal où l'activité est très intégrée avec un réseau de distribution direct, des systèmes d'informations et des plateaux techniques unifiés,

l'effectif est en quasi stabilité avec 1 923 affectés à **70%** à l'entité **Sonatel SA**.

Environ **495** salariés travaillent hors du Sénégal, soit 338 au Mali, 123 et 38 en Guinée et Guinée Bissau, qui mobilisent **6%** de l'effectif du groupe.

	2007	2008	variation
- Sénégal	1 921	1 923	0.1%
- Orange Mali	308	338	9.1%
- Orange Guinée	91	123	35.2%
- Orange Bissau	21	38	71.4%
total	2 341	2 418	3.3%

résultats financiers 2008

chiffre d'affaires en croissance de 12,53%

Le groupe Sonatel a réalisé un chiffre d'affaires de **530 milliards de Fcfa**, en croissance de 12,5% (+59 milliards de Fcfa).

L'activité **mobile** contribue à hauteur de **58%** au chiffre d'affaires consolidé et **croît** de **48%** grâce à la stratégie de développement des usages et de la consommation mise en œuvre, un meilleur maillage du réseau de distribution avec l'ouverture des boutiques Orange et le recrutement des revendeurs Seddo.

L'**interconnexion** globale progresse de **24%** et représente **24%** du chiffre d'affaires. L'interconnexion nationale (8%), en croissance de 16%, compte pour 30 milliards de Fcfa et l'interconnexion internationale (balances de trafic) représente un chiffre d'affaires de 100 milliards de Fcfa, en croissance de 58%.

La **téléphonie fixe** hors publiphonie et interconnexion représente **11%** du chiffre d'affaires contre 24% en 2007, soit une baisse de sa contribution de 13 points. La publiphonie continue son déclin avec une baisse record de 70% et ne représente plus que 1% du chiffre d'affaires. Cette tendance s'explique par la

substitution fixe/mobile notée depuis plusieurs années, accentuée par l'introduction du micro paiement du crédit Seddo en 2008 et est corollée au faible poids du parc fixe qui représente 3% du parc global.

Sur le périmètre **Sénégal**, le chiffre d'affaires s'élève à 391 milliards de Fcfa, soit 74% du total. Il croît de 10% et présente la même configuration que le chiffre d'affaires consolidé en termes de répartition.

Hormis le recul de Sonatel SA qui réalise 28% du chiffre d'affaires contre 41% pour Sonatel Mobiles, 26% pour Orange Mali, 3% pour Orange Guinée, 0,3% pour Orange Bissau, 0,6% pour Sonatel Multimedia et 0,2% pour Sonatel Business Solutions, les contributions de toutes les autres entités du groupe se sont améliorées.

Il faut souligner celles de Sonatel Mobiles qui s'élève à 220 milliards de Fcfa (+20%) et de Orange Mali pour 140 milliards de Fcfa (+11%).

La contribution totale des nouvelles filiales se chiffre à 14 milliards de Fcfa dont 88% pour Orange Guinée.

charges d'exploitation hors dotations aux amortissements et provisions

Les charges d'exploitation hors dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à **253 milliards de Fcfa** contre 228 milliards de Fcfa en 2007, soit une augmentation de 25 milliards de Fcfa, **+11%**. L'augmentation des charges d'exploitation est inférieure à celle du chiffre d'affaires: +12,5%, ce qui témoigne des efforts de bonne gestion et de maîtrise des charges réalisés en 2008.

Cette augmentation s'analyse essentiellement par:

- les achats pour 7,5 milliards de Fcfa liée à l'acquisition des **terminaux** et **cartes** pour **4,3 milliards de Fcfa** et **2,1 milliards de Fcfa** liés aux charges d'**énergie** en corrélation avec l'ambitieux programme de déploiement des stations BTS,
- les charges de **balances de trafic** pour **3,5 milliards de Fcfa** corrélativement à la progression des balances internationales sortantes en raison du trafic envoyé par Sonatel dans la sous région et de la croissance du trafic départ international,

- l'**interconnexion** nationale pour 6 milliards de Fcfa liée à la hausse du trafic départ sortant des mobiles,

- les charges d'interconnexion **roaming** et **SVA** (Services à Valeur Ajoutée) pour 1 milliard de Fcfa corrélativement à la croissance de ces activités,

- les redevances de **sous traitance** et maintenance diverses pour 4,1 milliards de Fcfa dues à l'arrivée à fin de garantie des investissements importants réalisés ces dernières années,

- les locations de fréquences et de circuits pour 7,2 milliards de Fcfa liées à la redevance de **Service Universel**, indexée sur le chiffre d'affaires et payée à l'organe de régulation, aux redevances d'utilisation des **BPO** (numéros mobiles accordés aux clients) et fréquences GSM pour l'extension des réseaux mobiles corrélativement à la part prépondérante de l'activité mobile,

- les charges **diverses** pour -12,6 milliards de Fcfa en raison de l'amende de l'ARTP de 3 milliards de Fcfa payée en 2007 et de la diminution des provisions pour dépréciation clients opérateurs pour 4,7 milliards de Fcfa et des pertes sur créances pour 4,6 milliards de Fcfa en raison d'une meilleure politique de recouvrement,



• les charges de **personnel** de 4 milliards de Fcfa due essentiellement aux charges induites par la politique de départ en préretraite et au rehaussement des salaires au Sénégal en 2008.

Sonatel SA, devenu réseau prestataire de service pour ses filiales concentre 45% des charges d'exploitation consolidées.

l'Ebitda supérieur à 56%, en croissance de 7%

L'Ebitda consolidé en 2008 s'élève à **299 milliards de Fcfa**, en croissance de **7.08%**, soit 19.8 milliards de Fcfa par rapport à 2007.

La marge d'Ebitda consolidée reste toujours à un niveau très appréciable de 56.5%.

Les filiales à activités essentiellement mobiles contribuent au total pour **254 milliards de Fcfa**, soit **85%** à l'Ebitda consolidé dont **55%** pour **Sonatel Mobiles** et **30%** pour **Orange Mali**.

En social, l'Ebitda se présente ainsi par entités:

• L'Ebitda de Sonatel SA s'élève à 101 milliards de Fcfa, soit une hausse de

18,6 milliards de Fcfa (+22,8%) par rapport à 2007.

Cette évolution est le résultat de l'effet combiné de l'augmentation de 4,2 milliards de Fcfa des produits d'exploitation et la baisse de 14,5 milliards de Fcfa des charges d'exploitation hors amortissements.

• Sonatel Mobiles présente un Ebitda de 110 milliards de Fcfa, soit une baisse de 5,7% (6,5 milliards de Fcfa) par rapport à 2007 qui s'explique par la hausse des charges d'exploitation hors amortissements de 31 milliards de Fcfa parallèlement à une croissance du chiffre d'affaires de 24,5 milliards de Fcfa. L'essentiel de ces charges concerne des prestations intra groupe. En contributif, le taux d'Ebitda de Sonatel Mobiles est de 74%.

• Avec 90 milliards de Fcfa, l'Ebitda de Orange Mali est en hausse de 7,9% par rapport à 2007 soit 6,6 milliards de Fcfa, grâce à la croissance générée par le chiffre d'affaires.

• L'Ebitda de Orange Guinée s'élève à -1,2 milliards de Fcfa et a été fortement affecté par les coûts d'acquisition de sa base clientèle en 2008 et par les charges d'interconnexion.

• Orange Bissau présente un Ebitda de -1,5 milliards de Fcfa.

• L'Ebitda de Sonatel Multimedia s'élève à 1 milliard de Fcfa, en croissance de 12,8%.

• Sonatel Business Solutions affiche un Ebitda à 0,7 milliards de Fcfa, en croissance de 28%.

dotations aux amortissements et provisions: une croissance expliquée par le changement de méthode comptable

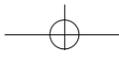
En vue d'une meilleure adaptation à la réalité économique et aux évolutions technologiques, Sonatel a décidé de réduire la durée d'amortissement de ses équipements conformément au tableau ci-après:

	durée avant	nouvelle durée
licences et logiciels	5 ans	3 ans
matériels et réseau de données	10 ans	5 ans
appareils de mesure	10 ans	3 ans
matériels de bureau	10 ans	5 ans
matériels informatiques techniques	5 ans	3 ans
matériels informatiques de bureau	5 ans	3 ans
matériels d'énergie	10 ans	7 ans

Cette réduction a contribué pour **16 milliards de Fcfa** à l'accroissement important des charges d'amortissement comptable qui sont passées de 75 milliards de Fcfa en 2007 à 107 milliards de Fcfa en 2008, soit une crois-

sance de **29 milliards de Fcfa** (+37%).

• Les dotations aux provisions pour risques et pour retraite augmentent de 0,3 milliard de Fcfa.





résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation consolidé est de **194 milliards de Fcfa**, en **baisse de 4.8%** par rapport à 2007 (203 milliards de Fcfa), nettement moins forte que celle annoncée au premier semestre 2008 (-16%). En proforma, on observerait une croissance de 3.1 %.

La **régression** de la **marge d'exploitation** consolidée de **6.6** points, ne résulte pas de contre performances financières mais du changement de politique d'amortissement énoncé ci-haut. Elle reste à un niveau très appréciable et performant de **36.65%** comparée aux marges des opérateurs télécoms.

Les activités au **Sénégal** tirent la marge d'exploitation et contribuent à hauteur de **66%** au résultat d'exploitation consolidé contre **35.8 %** pour les activités au **Mali**.

résultat financier

Le résultat financier du groupe s'élève à **3 milliards de Fcfa**, en hausse de 8 milliards de Fcfa en raison d'une perte de change exceptionnelle de 3 milliards de Fcfa enregistrée en 2007 contre 0,3 milliards de Fcfa en 2008 et grâce au gain sur cession d'actions Sonatel pour 2.9 milliards de Fcfa chez Sonatel SA en 2008.

résultat HAO

Le résultat HAO consolidé s'élève à -4 milliards de Fcfa, en baisse de 3 milliards de Fcfa par rapport à 2007. Il s'agit des mises aux rebuts d'immobilisations pour 3 milliards de Fcfa chez Sonatel Mobiles, 1 milliard de Fcfa chez Orange Mali et 0.5 milliard de Fcfa chez Sonatel SA.

résultat net

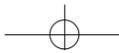
Le résultat net consolidé s'élève à **167 milliards de Fcfa**, en baisse de 2.7% par rapport à 2007 (4 milliards de Fcfa), qui s'explique par l'impact de la réduction des durées d'amortissement (-16 milliards de Fcfa) et les mises au rebut d'immobilisations (-7.6 milliards de Fcfa).

Il faut souligner une forte amélioration de la variation du résultat d'exploitation par rapport à la tendance annoncée en juin 2008 (-23%)

La marge nette est égale à **29.5%**.

Les activités au Sénégal et au Mali contribuent respectivement à hauteur de 58% et 44,6% au résultat net consolidé contre -3,6% pour les activités en Guinée et à Bissau.

en millions de Fcfa	2007	2008
- résultat d'exploitation	203 806	194 104
- résultat financier	-4 904	3 071
- résultat net	161 206	156 825



investissements 2008

les filiales mobiles polarisent 82% des investissements du groupe

Les investissements du groupe Sonatel (hors licences et financiers) ont baissé de 7,1%, soit 11 milliards de Fcfa et s'élevaient à 134 milliards de Fcfa répartis ainsi :

- 24 milliards de Fcfa pour Sonatel SA (18%),
- 55 milliards de Fcfa pour Sonatel Mobiles (42%),
- 28 milliards de Fcfa pour Orange Mali (22%),
- 20 milliards de Fcfa pour Orange Guinée (15%),
- 4 milliards de Fcfa pour Orange Bissau (3%),
- 1 milliard de Fcfa pour Sonatel Multimedia et Sonatel Business Solutions.

le réseau concentre 89% des investissements du groupe

Les investissements sont consacrés à :

- 75% aux réseaux mobiles,
- 14% au réseau fixe,
- 6% à la logistique et aux bâtiments,
- 5% au système d'information,

sur le **réseau fixe**, ils concernent la commutation (4,4%), le réseau d'accès (12%), la transmission (27,2%), le réseau international (5,3%), les données et nouveaux services (18,9%), l'énergie et l'environnement (20,1%) et le rural (6%).

sur les **réseaux mobiles**

• **Sonatel Mobiles** a consacré **50 milliards de Fcfa**, (-5,7%), soit 90% du total des investissements à :

- la densification radio (19 milliards de Fcfa), soit 499 nouveaux sites BTS et 17 BSC,
- la commutation avec l'intégration du NGHLR, l'introduction de points de transfert sémaphore, le programme d'extension sur les switch: MSC4 et MSC5,
- l'acquisition de nouvelles plateformes de services, notamment pour les services à valeur ajoutée et la couverture par le GPRS et l'Edge de 70% des BTS,
- l'amélioration de la qualité de service technique (3 milliards de Fcfa),
- la couverture des zones rurales (16 milliards de Fcfa), permettant d'atteindre 8 576 villages sur 14 266 villages et 88% des localités de plus de 500 habitants.

• **Orange Mali** a consacré 91% de ses investissements, soit 27 milliards de Fcfa à :

- un nouveau réseau intelligent pour la gestion des clients prépayés,
- l'extension des plateformes VMS et SMSC ainsi que du MSC,
- la poursuite de l'extension de son réseau dans les nouvelles localités avec 42 BTS,

- l'acquisition de 96 liaisons FH pour raccorder les sites, 70 groupes électrogènes pour l'alimentation des nouveaux sites ruraux et le secours des sites sensibles,
- l'achat de panneaux solaires et de batteries pour équiper 35 stations hybrides et 4 stations 100% solaires.

Les investissements du réseau fixe, pour un montant de 0,8 milliard de Fcfa ont porté sur l'extension du Wimax, du backbone IP et les solutions convergentes fixe, mobile et Internet.

• **Orange Guinée** a investi **18 milliards de Fcfa** à la construction de ses infrastructures techniques et à la couverture des principales localités, soit une hausse de 79%.

Les investissements réalisés ont été destinés :

- au cœur de réseau (2 milliards de Fcfa) avec l'acquisition d'un nouveau MSC, l'extension du NGHLR, de la capacité du Réseau Intelligent et des plateformes de service,
- à la densification radio (3 milliards de Fcfa) par l'installation de nouvelles BTS et d'un BSC,
- à l'acquisition de liens VSAT, FH, boucle SDH des sites nodaux (8 milliards de Fcfa),
- à l'énergie (5 milliards de Fcfa): achats de générateurs solaires, groupes électrogènes

• **Orange Bissau** a investi 3,8 milliards de Fcfa dont 2,4 milliards de Fcfa à la construction de 16 nouveaux sites techniques en région dont 4

de l'axe international, l'acquisition de matériels Wimax et 1,3 milliards de Fcfa sur des sites solaires et des groupes électrogènes en vue de pallier l'absence d'énergie caractéristique du pays.

les investissements hors réseaux représentent 11% du total des investissements

Les investissements hors réseaux du groupe s'élevaient à 15 milliards de Fcfa en 2008, en hausse de 0,7 milliard de Fcfa (+5%) et sont essentiellement consacrés aux projets d'amélioration et d'extension du Système d'Information et aux acquisitions de terrains, bâtiments, matériels et mobiliers.

Les investissements hors réseaux de **Sonatel SA** représentent 5 milliards de Fcfa et ont augmenté de 15,7%. Ils sont consacrés pour 2,5 milliards de Fcfa au Système d'Information :

- l'amélioration de l'accessibilité du centre d'appels aux clients,
- le projet CRM opérationnel dont l'objectif est d'atteindre l'excellence opérationnelle dans la relation clientèle par la mise en production d'un système d'information unique,
- un projet de mutualisation de la chaîne de facturation des réseaux fixe, mobile et Internet du groupe,

- la mise en oeuvre de l'interconnect V7.1
- l'évolution du décisionnel commercial,
- un projet d'archivage des données.

Les terrains, bâtiments, matériels et véhicules représentent près de 2,5 milliards de Fcfa.

Les investissements hors réseaux de **Sonatel Mobiles** s'élèvent à 5,2 milliards de Fcfa. Ils concernent principalement les logiciels et matériels informatiques, les mobiliers et matériels et les aménagements de bâtiments. Ces investissements sont en augmentation de 80% par rapport à 2007, en raison du démarrage en

2008 d'un projet d'envergure du Système d'information (le billing convergent).

Les investissements hors réseau de Orange **Mali** sont exécutés à hauteur de 2,5 milliards de Fcfa et sont en baisse de 23% par rapport à 2007. Ils auront permis de financer essentiellement la construction de bâtiments abritant le MSC3, l'agence de Kayes et le personnel.

Orange **Guinée** a consacré 1,4 milliards de Fcfa aux investissements hors réseaux dont 1,2 milliards de Fcfa aux bâtiments. Ils sont en baisse de 91%.

évolution du bilan

Le total bilan consolidé a connu une croissance de 12% en 2008 et a atteint 832 milliards de Fcfa. Les actifs longs termes nets sont en hausse de 4,6% à 501 milliards de Fcfa du fait des investissements mobiles notamment.

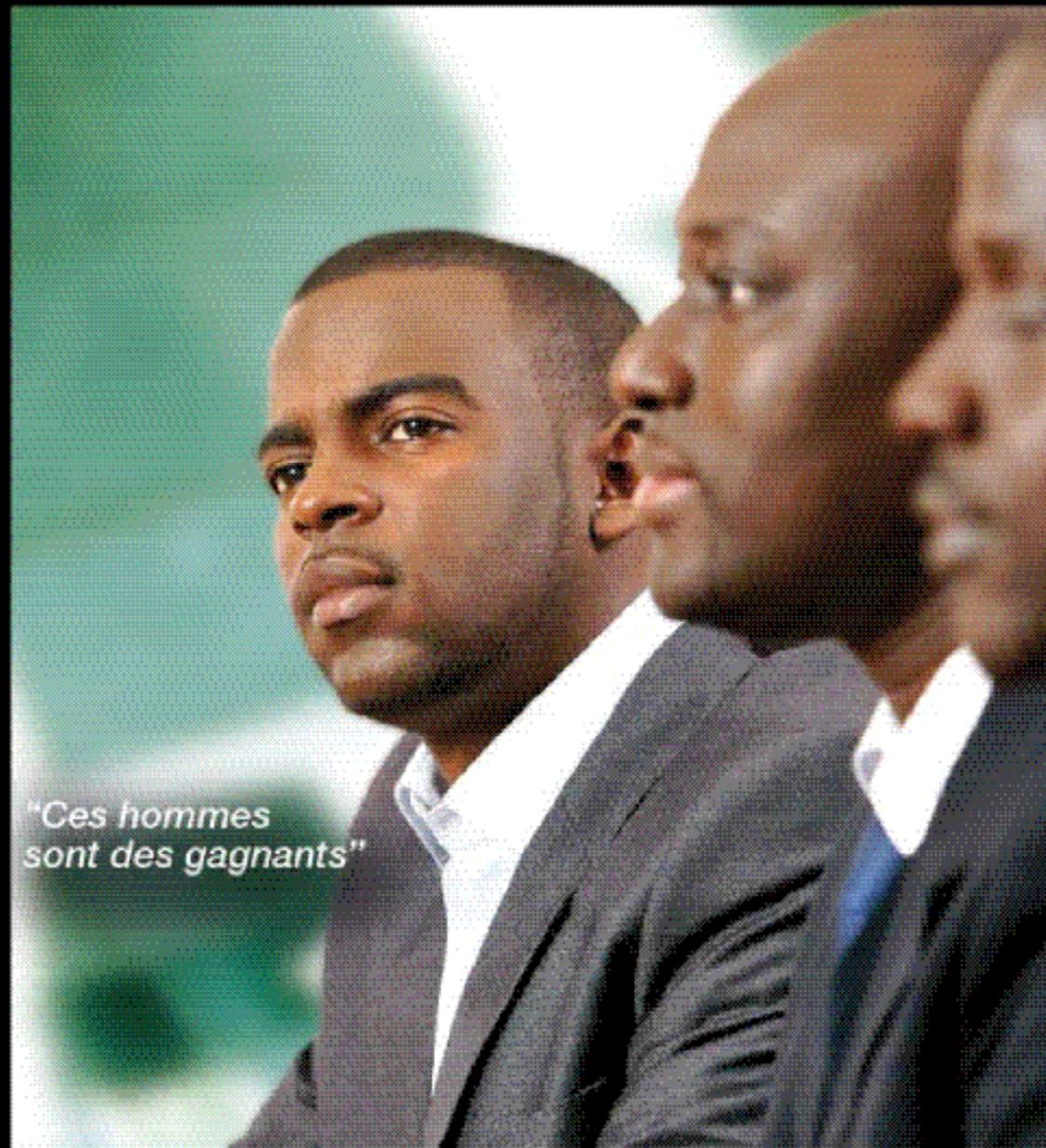
Les actifs circulants sont en hausse de 45,6% à 217 milliards de Fcfa du fait de la hausse des créances et emplois assimilés de près de 88 milliards de Fcfa.

La trésorerie active est stable à 114 milliards de Fcfa du fait de l'augmentation des valeurs de placement suite au rachat d'actions pour le

programme de distribution aux salariés.

Les capitaux propres sont en hausse de 22 milliards de Fcfa en 2008 et atteignent 508 milliards de Fcfa suite à l'affectation du résultat 2007.

L'encours de la dette financière, bancaire et obligataire a baissé de 10,6 milliards de Fcfa en 2008 en raison du remboursement important des cautions et dépôts de garantie aux télécentres en cessation d'activités et au versement pour 5 milliards de Fcfa à la Caisse des Dépôts et Consignations créée à cet effet en 2007.



*"Ces hommes
sont des gagnants"*

**comme eux, choisissez les solutions Orange Business Services
pour des échanges plus fluides entre les employés et avec vos clients**

états financiers

états financiers consolidés au 31/12/08

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORT/PROV	NET 31/12/08	NET 31/12/07
Actif immobilisé				
Charges immobilisées	858		858	1 200
Immobilisations incorporelles	119 155	67 440	51 714	60 285
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	119 155	67 440	51 714	60 285
Immobilisations corporelles	812 736	380 567	432 169	399 673
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0	0	0	0
Immobilisations financières	16 927	800	16 128	17 902
Impôts différés	1 544	0	1 544	3 628
Titres mis en équivalence	0	0	0	0
Participations et créances rattachées	1 238	637	601	601
Prêts et autres immo financières	14 145	162	13 982	13 672
Total (I)	949 677	448 807	500 870	479 059
Actif circulant				
Stocks	9 676	397	9 279	8 314
Créances et emplois assimilés	234 432	26 840	207 592	140 994
Clients	136 945	26 678	110 267	83 203
Autres créances	97 487	162	97 325	57 791
Total (II)	244 107	27 237	216 871	149 308
Trésorerie-actif	Total (III)	0	114 099	114 807
Total Actif	1 307 883	476 044	831 839	743 175

(en millions de F CFA)

PASSIF	NET 31/12/08	NET 31/12/07
Capitaux propres		
Capital	50 000	50 000
Primes et réserves consolidées	279 650	247 970
Ecart de conversion	-805	0
Résultat net (part de l'entreprise consolidante)	136 578	140 967
Autres capitaux propres	0	0
Part de l'entreprise consolidante	465 422	438 937
Part des minoritaires	42 510	47 632
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	Total (A)	486 570
Dettes financières et ressources assimilées		
Impôts différés	0	0
Emprunts et dettes financières	12 565	23 174
Provisions financières pour risques et charges	15 055	17 399
Total (B)	27 620	40 573
Total capitaux stables I = (A + B)	535 552	527 143
Passif circulant		
Fournisseurs et comptes rattachés	134 470	104 975
Autres dettes	100 862	92 976
Total (II)	235 332	197 951
Trésorerie-passif	Total (III)	18 082
Total Passif	831 839	743 175

**tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination des
soldes financiers de l'exercice 2008**

(en millions de F CFA)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	31-déc-08	31-déc-07
Chiffre d'affaires	529 552	470 589
Production stockée	0	0
Production immobilisée	835	0
Autres produits d'exploitation	16 266	34 079
I - PRODUCTION DE L'EXERCICE	546 652	504 668
Achats consommés	34 381	26 815
Services extérieurs et autres consommations	168 679	155 359
II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	203 060	182 174
Valeur ajoutée d'exploitation	343 592	322 494
Charges de personnel	50 496	45 639
Excédent brut d'exploitation	293 096	276 855
Dotations aux amortissements et aux provisions	106 894	78 416
Reprises de provisions	7 902	5 366
Résultat d'exploitation	194 104	203 805
Produits financiers	10 549	5 192
Charges financières	7 479	10 096
Résultat des activités ordinaires	197 174	193 902
Résultat H.A.O.	-4 139	-1 593
Résultat avant impôts	193 035	197 309
Impôts exigibles sur résultats	34 043	36 728
Impôts différés	-2 168	625
Résultat net des entreprises intégrées	156 825	161 206
Part dans les résultats nets des entreprises mises en équivalence	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	156 825	161 206
Part des minoritaires	20 247	20 238
Part de l'entreprise consolidante	136 578	140 967

(en millions de F CFA)

Capacité d'autofinancement globale (CAFG)

	Montant (millions fcf)		Montant (millions fcf)
		EBE	293 096
(SA) frais financiers	3 050	(TT) transfert de charges d'exploitation	1 923
(SC) perte de change	4 117	(UA) revenus financiers	7 536
(SL) charges H.A.O.	82	(UE) transfert de charges financières	0
(SQ) participation	0	(UC) gains de change	3 012
(SR) impôt sur le résultat	34 043	(UL) produits H.A.O.	0
		(UN) transfert de charges H.A.O.	0
total (I)	41 291	Total (II)	305 567

CAFG : Total (II) - Total (I) 264 276

Autofinancement (A.F.)

Dividendes distribués dans l'exercice 135 983
 AF = CAFG - DIST DIV DANS L'EXO. 128 293

Variation du besoin de financement d'exploitation (B.F.E.)

Var BFE = var stocks + var créances + var dettes circulantes

variation des stocks n - (n-1)	emplois (augmentation +)	ressources (diminution -)
(BC) marchandises	0	0
(BD) matières premières	1 004	0
(BE) en-cours	0	0
(BF) produits fabriqués	0	0
	1 004	0
(A) var. globale nette des stocks	1 004	0

**tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)
2ème partie (Suite)**

annexe des états consolidés

tableau de variation des capitaux propres

(en millions de F CFA)

	Exercice 2006		Exercice 2007
	Emplois	Ressources	E - ; R +
VII - Financement par de nouveaux emprunts			
Emprunts	0	3 356	6 142
Autres dettes financières	0	0	0
C - Ressources nettes de financement	135 963	267 614	151 416
D - Excédent ou Insuffisance Ressource de Financement (C- B)	43 582	0	6 875
VIII - Variation de la trésorerie			
Trésorerie nette			
à la clôture de l'exercice + ou -	53 144	0	-96 726
à l'ouverture de l'exercice + ou -	96 726	0	-89 851
Variation Trésorerie (+ si emploi ; - si ressource)	0	43 582	-6 875

(en millions de F CFA)

	Solde initial avant Répartition	Capital Social				Autres postes		Virements compte à compte	Solde Final après répartition
		Emission d'actions				Augmen-tations	Diminu-tions		
		Apports en nature	Apports en numéraire	Incorp-oration de réserves	Diminu-tions				
Capital	50 000							50 000	
Primes d'émission, fusion, apport	210				3 829			4 039	
Ecart de réévaluation	0						-805	-805	
Réserve légale	17 573						36	17 609	
Réserves statutaires et contractuelles	0							0	
Autres réserves	257 438				-3 309	-25 198	57 984	296 915	
Report à nouveau	143						-6 793	-6 650	
Résultat exercice précédent en instance d'affectation	161 206				156 825	-110 785	-50 421	156 825	
Résultat de l'exercice								0	
Subventions d'investissement								0	
Provisions réglementées								0	
TOTAL	488 670	0	0	0	0	157 345	-125 993	0	507 832

Contrôle (à partir des masses du bilan N et N-1)	Emplois 31/12/06	Ressources 31/12/06
Variation du fonds de roulement (f.d.r) : FDR(N) - FDR(N-1)	14 455	0
Variation du BFG : BFG(N) - BFG(N-1)	29 127	0
Variation de la trésorerie (T) T(N) - T(N-1)	0	43 582
Total	43 582	43 582

tableau des variations et détail des dettes consolidées

(en millions de F CFA)

	Soldes début exercice (1)	Dettes contractées (2)	Remboursements (3)	Incorporation au capital (4)	Esarts conversion nets (5)	Soldes fin exercice (6)	Sûretés réelles données en garantie sur les dettes
Emprunts obligataires Convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts et dettes établissements de crédit	12 301	1 346	2 325			11 322	
Emprunts et dettes financières diverses	10 873	4 909	10 258	3 669	-612	1 243	
TOTAL	23 174	6 255	12 583	3 669	-612	12 565	

tableau de ventilation du chiffre d'affaires

(en millions de F CFA)

	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Total Ventes	% du CA	Total Ventes	% du CA
A) Répartition des ventes par activités				
Téléphonie fixe	59 908	11,31%	113 360	24,09%
Téléphonie mobile	304 376	57,48%	206 173	43,81%
Publiphonie	7 605	1,44%	24 502	5,21%
Interconnexion internationale	99 937	18,87%	86 447	18,37%
ADSL	8 194	1,55%	6 899	1,47%
Liaisons spécialisées	12 808	2,42%	9 905	2,10%
Ventes terminaux	1 150	0,22%	838	0,18%
Internet	3 132	0,59%	2 144	0,46%
Interconnexion nationale	30 093	5,68%	19 043	4,05%
Divers produits	1 377	0,26%	874	0,19%
Autres produits accessoires	972	0,18%	384	0,08%
Total	529 552	100%	470 589	100 %
B) Répartition des ventes par zones géographiques				
Afrique (U.E.M.O.A.)	422 157	79,72%	380 290	80,81%
Afrique (hors U.E.M.O.A.)	4 609	0,87%	1 017	0,22%
Asie	546	0,10%	425	0,09%
Amérique	23 761	4,49%	24 834	5,28%
Europe	78 479	14,82%	64 023	13,60%
Total	529 552	100 %	470 589	100 %

Etat des engagements financiers hors bilan

	Engagements	
	donnés	reçus
Engagements de garantie		
Assortis de sûretés réelles		1 561
Autres engagements de garantie	3 344	1 860
Engagements réciproques		
En matière de crédit-bail		
Commandes fermes		

analyse de l'effectif moyen du groupe par grandes catégories

(en millions de F CFA)

	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Effectifs	Massa salariale	Effectifs	
Personnel Salarie	2 388	47 202	2 315	42 749
Dirigeants et cadres supérieurs	645	14 402	596	11 739
Cadres moyens	364	19 557	319	17 204
Agents de maîtrise	608	10 233	618	10 657
Employés et ouvriers	171	3 003	182	3 149
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	40	1 102	38	1 726
Personnel intérimaire	885	2 193	1 212	1 164
TOTAUX	3 313	50 496	3 565	45 639

états financiers résumés
Sonatel SA

bilan : actif résumé

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORT/PROV	NET 31/12/08	NET 31/12/07
ACTIF IMMOBILISE (I)				
Charges immobilisées	163		163	228
Frais d'établissement et charges à répartir	163		163	228
Primes de remboursement des obligations	0		0	0
Immobilisations incorporelles	20 332	16 631	4 902	3 902
Frais de recherche et de développement	91	83	11	1
Brevets, licences, logiciels	20 238	15 491	4 786	3 899
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	3	0	3	13
Immobilisations corporelles	404 542	278 793	125 750	145 338
Terrains	3 634	349	3 294	3 237
Bâtiments	22 154	12 216	9 938	10 845
Installations et agencements	10 942	7 539	3 403	2 959
Matériel	358 080	251 741	106 339	125 622
Matériel de transport	9 793	6 967	2 776	2 654
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0	0	0	0
Immobilisations financières	95 705	803	94 905	78 080
Titres de participation	58 523	637	58 885	53 145
Autres immobilisations financières	36 182	162	36 019	23 935
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	520 743	296 123	226 620	226 448
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H.A.O.	17	0	17	17
Stocks	3 810	206	3 604	4 000
Marchandises	0	0	0	0
Matières premières et autres approvisionnements	3 810	206	3 604	4 000
En-cours	0	0	0	0
Produits fabriqués	0	0	0	0
Créances et emplois assimilés	168 376	17 467	148 911	103 468
Fournisseurs, avances versées	288	0	288	1
Clients	80 255	17 370	68 685	67 812
Autres créances	70 833	97	70 735	35 655
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	170 203	17 673	162 831	107 483
TRESORERIE - ACTIF				
Titres de placement	35 870	0	35 870	1 751
Valeurs à encaisser	659	0	659	637
Banques, chèques postaux, caisse	52 906	0	52 906	57 033
TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	89 396	0	89 396	59 391
Ecart de conversion - Actif (IV) (perte probable de change)	198		198	673
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	780 474	312 796	487 676	394 742

états financiers résumés Sonatel SA

bilan : passif résumé

(en millions de F CFA)

PASSIF (avant répartition)	Exercice 2008	Exercice 2007
Capitaux propres et ressources assimilées		
Capital	50 000	50 000
Actionnaires capital non appelé	0	0
Primes et réserves	82 512	102 809
Primes d'apport, d'émission, de fusion	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves indisponibles	10 000	10 000
Réserves libres	72 512	92 809
Report à nouveau	0	0
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	168 709	89 704
Autres capitaux propres	71	94
Subventions d'investissement	71	94
Provisions réglementées et fonds assimilés	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	301 292	242 607
Dettes financières et ressources assimilées (1)		
Emprunts	7 377	7 614
Dettes de crédit bail et contrats assimilés	0	0
Dettes financières diverses	511	9 596
Provisions financières pour risques et charges	13 841	13 290
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	21 728	30 500
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	323 021	273 106
Passif circulant		
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O	6 315	7 000
Clients, avances reçues	452	305
Fournisseurs d'exploitation	37 747	48 033
Dettes fiscales	22 893	19 584
Dettes sociales	7 210	12 802
Autres dettes	10 530	15 562
Risques provisionnés	128	873
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	85 274	104 159
Trésorerie-passif		
Banques, crédits d'escompte	0	0
Banques, crédits de trésorerie	53 000	10 000
Banques, découverts	6 363	7 477
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	59 363	17 477
Ecart de conversion-passif (V) (gain probable de change)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	467 678	394 742

états financiers résumés Sonatel SA

(en millions de F CFA)

COMPTE DE RESULTAT RESUME	Exercice 2008	Exercice 2007
Travaux, services vendus	249 888	234 981
Produits accessoires	11 779	11 467
CHIFFRE D'AFFAIRES	261 666	246 449
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits	9 559	21 171
Autres achats	9 197	11 627
- Variation de stocks	-1 180	-842
Transports	568	711
Services extérieurs	113 773	115 229
Impôts et taxes	5 831	6 288
Autres charges	6 148	18 491
VALEUR AJOUTEE	138 886	116 918
Charges de personnel	38 567	35 723
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	98 289	80 193
Rapprise de provisions	1 197	903
Transferts de charges	2 760	2 449
Total des produits d'exploitation	275 190	270 972
Dotations aux amortissements et aux provisions	43 691	35 485
Résultat d'exploitation	58 564	48 060
Frais financiers	2 155	2 320
Pertes de change	1 907	3 344
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	0
Total des charges financières	4 077	5 664
Revenus financiers	128 297	59 240
Gains de change	2 223	303
Rapprises de provisions	0	51
Transferts de charges	0	1
Total des produits financiers	130 520	59 595
Résultat financier	126 443	53 932
Total des produits des activités ordinaires	405 710	330 567
Résultat des activités ordinaires	185 007	101 991
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	347	10
Charges H.A.O.	82	141
Dotations H.A.O.	0	0
Total des charges H.A.O.	429	151
Produits des cessions d'immobilisations	107	0
Produits H.A.O.	0	1 539
Rapprises H.A.O.	24	86
Transferts de charges	0	0
Total des produits H.A.O.	131	1 625
Résultat H.A.O.	-299	1 474
Participation des travailleurs	0	0
Impôts sur le résultat	15 999	13 762
Total général des produits	405 841	332 182
Résultat net	168 709	89 704

**tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination
des soldes financiers de l'exercice 2008**

capacité d'autofinancement globale (C.A.F.G.)

C A F G = EBE

- Charges décaissables restantes

+ Produits encaissables restants

(à l'exclusion des cessions
d'actif immobilisé)

(en millions de F CFA)

	Montant		Montant
(SA) Frais financiers ² 155		E.B.E.	98 289
(SC) Pertes de change	1 907	(TT) Transfert de charges d'exploitation	2 769
(SL) Charges H.A.O.	82	(UA) Revenus financiers	128 297
(SQ) Participation	0	(UE) Transferts de charges financières	0
(SR) Impôts sur le résultat	15 999	(UC) Gains de change	2 223
		(UL) Produits HAO	0
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	20 143	Total (II)	231 578

C A F G = Total (II) - Total (I) = 211 436

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

Dividendes distribués dans l'exercice**110 000****AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice****101 436**

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var.B.F.E. = Var.Stock (2) + Var.Créances (2) + Var.Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N-(N-1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	0	0
(BD) Matières premières	0	396
(BE) En-cours	0	0
(BF) Produits fabriqués	0	0
(A) Variation globale nette des stocks	0	396

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

**tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination des soldes
financiers de l'exercice 2008 (suite)**

(en millions de F CFA)

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	287	0
(BI) Clients	1 073	0
(BJ) Autres créances	44 085	0
(BU) Ecart de conversion - Actif	0	745
(B) Variation globale nette des créances	44 700	

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0	147
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	10 286	0
(DK) Dettes fiscales	0	3 309
(DL) Dettes sociales	5 592	0
(DM) Autres dettes	5 032	0
(DN) Risques provisionnés	745	0
(DV) Ecart de conversion - Passif	0	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	18 199	0
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	62 503	0

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

	Exercice 2008	Exercice 2007
Excédent brut d'exploitation	98 289	80 193
-Variation du B.F.E. (-si emploi; +si ressources)	-62 503	11 907
- Production immobilisée	0	0
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	35 786	92 100

tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
2ème partie (suite)

tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
2ème partie

(en millions de F CFA)

	Exercice 2008		Exercice 2007
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
I . INVESTISSEMENTS ET DEINVESTISSEMENTS			
Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	10		-50
Croissance interne			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	1 282	0	-1 796
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	22 247	107	-26 347
Croissance externe			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	20 612	2 672	-35 683
INVESTISSEMENT TOTAL	44 151	2 779	-63 876
II . VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var.B.F.E.)	62 503	0	11 907
A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER	106 654	2 779	-51 969
III . EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	685	0	-1 536
IV . EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	9 651		-7 713
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	114 212	0	-61 217

(en millions de F CFA)

	Exercice 2008		Exercice 2007
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
V . FINANCEMENT INTERNE			
Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	110 000	211 436	35 659
VI . FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
Augmentation de capital par apports nouveaux		0	0
Subvention d'investissement		0	0
Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	0		0
VII . FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
Emprunts (2)	0	328	5 830
Autres dettes financières (2)	0	0	0
(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	0	101 764	41 689
D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	12 448	0	-19 527
VIII . VARIATION DE LA TRESORERIE			
Trésorerie nette			
à la clôture de l'exercice + ou -		30 016	
à l'ouverture de l'exercice + ou -		42 463	
Variation Trésorerie :			
+ si Emploi ; - si Ressources	0	12 448	19 527

Contrôle : D = VIII avec signe opposé

I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences "bilantielles".

Contrôle (à partir des masses des bilans N et N-1)	Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR (N) - FdR (N-1)	0	50 741
Variation du B.F.global (B.F.G.): BFG (N) - BFG (N-1)	63 188	0
Variation de la trésorerie (T): T (N) - T (N-1)	0	12 448
TOTAL	63 188	63 188

tableau N° 1 : Variation des immobilisations au 31/12/2008

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/07	Acquisitions	Reclassements	Sorties	Solde au 31/12/08
Frais d'entrée en Bourse	0	0	0	0	0
Frais Immobilisés	0	0	0	0	0
Frais d'acquisition d'immobilisations	229	10	0	75	163
CHARGES IMMOBILISEES	229	10	0	75	163
Etudes & Recherches	77	0	13	0	90
Brevets & Licences	666	0	472	0	1 138
Logiciels Informatiques	13 284	0	1 544	0	14 829
Logiciels affectés à la commutation	392	0	1 625	0	2 017
Logiciels affectés à la transmission	194	0	852	0	1 046
Logiciels affectés aux réseaux et données	113	0	326	0	439
Frais de Recherche, Développement	1	0	0	0	1
Brevets & Licences en cours	13	88	-98	0	3
Logiciels en cours	1 535	1 194	-1 959	0	770
Autres droits et valeurs incorporels en cours	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 275	1 282	2 775	0	20 332
Terrains nus	2 253	0	42	0	2 293
Terrains	836	0	0	0	836
Bâtiments affectés aux sites techniques	108	0	0	0	108
Mise en valeur des terrains	396	0	0	0	396
Aménagement terrains nus en cours	0	42	-42	0	0
TERRAINS	3 592	42	0	0	3 634
Bâtiments industriels	6 166	0	0	0	6 166
Bâtiments administratifs & commerciaux	5 216	0	117	0	5 333
Bâtiments ens. Immobiliers administratifs	7 007	0	78	0	7 085
Bâtiments affectés aux sites techniques	1 258	0	202	0	1 460
Bâtiments affectés aux logements	1 096	0	15	0	1 111
Pistes & Routes	133	0	0	0	133
Autres ouvrages d'infrastructure	444	0	0	0	444
Installations générales Bureaux	4 154	0	0	0	4 154
Aménagement bureaux	45	0	0	0	45
Autres aménagements, agencement, installat°	5 666	0	1 079	0	6 744
Bâtiments en cours	962	644	-1 185	0	421
Agencement, installat° bureaux en cours	1	0	0	0	0
Ouvrages d'infrastructure en cours	0	0	0	0	0
Aménagements installations en cours	0	0	0	0	0
BATIMENTS INSTAL. TECH. & AGENCEMENTS	32 148	644	306	0	33 095
Matériel commutation Sonatel	36 926	0	2 841	1 176	38 591
Matériel commutation public	0	0	0	0	0
Matériel de transmission	88 734	0	8 097	0	96 831
Matériel réseaux accès	11 499	0	3 384	0	14 882
Matériel lignes & réseaux public	124 202	0	1 505	0	125 710
Matériel lignes & réseaux Sonatel	252	0	0	0	252
Matériel d'énergie	24 929	0	3 548	0	28 476
Appareils	287	0	266	0	551
Equipements réseaux d'accès	12 178	0	772	0	12 949
Autres matériels d'exploitation	2 294	0	0	0	2 294

tableau N° 1 : Variation des immobilisations au 31/12/2008 (suite)

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/07	Acquisitions	Reclassements	Sorties	Solde au 31/12/08
MATERIEL D' EXPLOITATION	301 299	0	20 412	1 177	320 536
Matériel de bureau	2 485	0	132	14	2 603
Matériel informatique technique	13 355	0	814	0	14 170
Matériel informatique de bureau	7 416	0	493	85	7 825
Mobilier de bureau	2 086	0	36	3	2 118
Matériel de logement	5	0	0	0	5
Mobilier de logement	4	0	1	0	5
MATERIEL ET MOBILIER	25 350	0	1 475	102	26 727
Véhicules légers	8 807	0	566	443	8 931
Véhicules lourds	59	0	24	0	83
Cyclomoteurs	73	0	5	1	76
MATERIEL DE TRANSPORT	8 939	0	595	445	9 089
Autres immobilisations diverses	1 745	0	99	0	1 844
AUTRES IMMOBILISATION DIVERSES	1 745	0	99	0	1 844
Matériel d'exploitation en cours	1 615	247	-317	0	1 544
Matériel de commutation en cours public	3 526	921	-4 123	0	324
Matériel en cours Sonatel	11	0	0	0	11
Matériel de transmission en cours	3 590	7 862	-9 352	0	2 101
Matériel lignes & réseaux en cours	438	1 408	-1 521	0	325
Matériel lignes & réseaux en cours	1	391	0	0	391
Routeurs IP et giga switch en cours	3	115	-118	0	0
Matériel énergie en cours	1 415	3 681	-3 559	0	1 536
Appareils de mesure en cours	59	177	-190	0	47
Equipements réseaux en cours	406	462	-759	0	109
Matériels réseaux en cours	1 698	3 092	-3 493	0	1 297
Autres matériels d'exploitation en cours	95	0	0	0	95
Matériel informatique technique en cours	181	606	-427	0	361
Matériel informatique de bureau en cours	392	597	-615	0	374
Matériel de bureau, logement en cours	13	26	-36	0	4
Mobilier de bureau, logement en cours	0	0	0	0	0
Matériel de transport en cours	44	1 195	-595	0	644
Agencement, aménagement en cours	0	0	0	0	0
Autres immobilisations en cours	231	781	-557	0	454
Droits de douane sur immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Autres matériel d'exploitation en cours	0	0	0	0	0
MATERIEL EN COURS	13 719	21 561	-25 663	0	9 617
Avances, acomptes logiciels	0	0	0	0	0
Avances sur bâtiments	0	0	0	0	0
Avances sur matériel de transport	0	0	0	0	0
Avances & acomptes sur autres immobilisations	0	0	0	0	0
AVANCES ET ACPTES/IMMO	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	403 297	23 539	0	1 798	425 037

tableau N° 2 : Variation des amortissements au 31/12/2008

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/07	Augmentations	Reprises	Diminut / Cessions	Solde au 31/12/08
Amortissement recherche développement	77	3		0	80
Amortissement brevets, licences	434	216		0	651
Amortissement logiciels	11 881	2 939		0	14 800
TOTAL 281	12 372	3 157	0	0	15 531
Amortissement travaux de mise en valeur	335	5		0	340
TOTAL 282	335	5	0	0	340
Amortissement bât. administratif et commercial	10 383	726		0	11 090
Amortissement logement personnel	794	29		0	823
Amortissement agencement, installation bureau	3 858	-3 837		0	21
Amortissement pistes et routes	124	2		0	126
Amortissement autres ouvrages d'infrastructure	157	22		0	178
Amortissement autres agencements, amén. instal.	3 047	4 471		0	7 517
TOTAL 283	18 342	1 413	0	0	19 755
Amortissement matériel de commutation Sonatel	25 204	3 353		850	27 706
Amortissement matériel de commutation public	0	0		0	0
Amortissement matériel de transmission	56 744	7 276		0	66 021
Amortissement matériel lignes et réseaux public	93 559	9 427		0	102 985
Amortissement matériel lignes et réseau Sonatel	10	25		0	35
Amortissement matériel d'énergie	11 713	5 071		0	16 783
Amortissement des équipements réseaux d'accès	2 171	1 265		0	3 436
Amortissement matériel réseaux et données	2 544	5 288		0	7 829
Amortissement autres matériels d'exploitation	1 324	215		0	1 540
TOTAL 2841	195 268	31 938	0	850	226 356
Amortissement mobilier de bureau	1 398	120		1	1 518
Amortissement mobilier logement	0	0		0	0
Amortissement matériel de bureau	1 772	500		14	2 259
Amortissement matériel de logement	0	1		0	1
Amortissement matériel informatique technique	10 726	2 193		0	12 918
Amortissement matériel informatique de bureau	6 123	1 127		84	7 166
TOTAL 2844	20 018	3 942	0	98	23 963
Amortissement véhicules légers	6 242	1 038		426	6 854
Amortissement véhicules lourds	19	15		0	34
Amortissement cyclomoteurs	69	2		1	70
TOTAL 2845	6 330	1 055	0	427	6 957
Amortissement aménagement, agencement instal.	0	0		0	0
TOTAL 2847	0	0	0	0	0
Amortissement appareils	28	234		0	262
Amortissement autres immobilisations diverses	1 135	124		0	1 261
TOTAL 2848	1 163	358	0	0	1 522
TOTAL GENERAL	253 831	41 868		1 376	294 323

tableau N° 3 : plus-values et moins-values de cession

(en millions de F CFA)

	Montant brut A	Amortissements pratiqués B	Value comptable nette C = A - B	Prix de cession D	+ Value ou - Value E = D - C
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	1 723	1 376	347	61	-287
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
TOTAL	1 723	1 376	347	61	-287

tableau N° 4 : provisions inscrites au bilan

(en millions de F CFA)

Nature	A Provisions à l'ouverture de l'exercice	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS			C DIMINUTIONS : REPRIS			D = A+B+C Provisions à la clôture de l'exercice
		d'exploitation	Financières	Hors activités ordinaires	d'exploitation	Financières	Hors activités ordinaires	
1. Provisions réglementées	0	0		0	0		0	
2. Provisions financières pour risques et charges	13 289	887		0	336		13 840	
3. Provisions pour dépréciation des immobilisations	784	15		0	0		799	
TOTAL I	14 072	902	0	0	336	0	14 640	
4. Dépréciations des stocks	210	206		0	210		206	
5. Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	18 656	2 401		0	3 463		17 594	
6. Dépréciations et risques provisionnés (Trésorerie)	1	0	0		0	0	1	
TOTAL II	18 867	2 607	0	0	3 673	0	17 801	
TOTAL (I) + (II)	32 940	3 510	0	0	4 008	0	32 441	

tableau N° 5 : biens pris en crédit-bail et contrats assimilés

NEANT

tableau N° 6 : échéances des créances à la clôture de l'exercice

(en millions de F CFA)

	Montant Brut	Analyse par échéances			Autres analyses			
		à 1 an au plus	dont échues	à plus d'un an et à 2 ans au plus	à plus de 2 ans	Montants en devises	Montants envers les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE (I)	36 182	7 925	0	7 527	20 730	0	0	0
Prêts (1)	8 336	2 470	0	2 470	3 396	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	27 845	5 454	0	5 057	17 334	0	0	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	166 523	166 523	0	0	0	0	0	0
Fournisseurs	288	288	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	86 255	86 255	0	0	0	0	0	0
Personnel	662	662	0	0	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat	24 288	24 288	0	0	0	0	0	0
Organismes internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Associés et groupe	32 909	32 909	0	0	0	0	0	0
Débiteurs divers	21 498	21 498	0	0	0	0	0	0
Créances H.A.O.	17	17	0	0	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	645	645	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I) + (II)	202 704	174 447	0	7 527	20 730	0	0	0

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : 2 307 - Remboursements obtenus en cours d'exercice : 2 539

tableau N° 7 : Echéances des dettes à la Clôture de l'exercice

(en millions de F CFA)

	Montant Brut	Analyse par échéance			Autres analyses			
		à 1 an au plus	dont échus	à plus d'un an et à 2 ans au plus	à plus de 2 ans	Montant en devises	Montant envers les entreprises liées	Montant représentés par effets
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES								
Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Emploi de dettes des établissements de crédit (1)	7 377	247	0	237	6 893	0	0	0
Autres dettes financières (1) (2)	511	0	0	0	511	0	0	0
TOTAL (I)	7 888	247	0	237	7 403	0	0	0
Dettes de crédit-bail immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes de crédit-bail mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes sur contrats assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0	0	0	0	0
DETTES DU PASSIF CIRCULANT								
Fournisseurs et comptes rattachés	37 747	37 747	0	0	0	0	0	0
Clients	452	452	0	0	0	0	0	0
Personnel	6 305	6 305	0	0	0	0	0	0
Sécurité sociale et organismes sociaux	305	305	0	0	0	0	0	0
Etat	22 893	22 893	0	0	0	0	0	0
Organismes internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Associés et groupe	492	492	0	0	0	0	0	0
Créditeurs divers	10 037	10 037	0	0	0	0	0	0
Dettes H.A.O.	6 315	6 315	0	0	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (III)	85 146	85 146	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I + II + III)	93 034	85 394	0	237	7 403	0	0	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice **328** / Emprunts remboursés en cours d'exercice **9 651**

(2) Total des dettes envers les associés (personnes physiques)

tableau N° 8 : Consommations Intermédiaires de l'exercice

(en millions de F CFA)

Nature	N° de Compte	Montant
Eau	8051	81
Electricité	8052	2 391
Autres énergies	8053	0
Fournitures d'entretien non stockables	8054	2
Fournitures de bureau non stockables	8055	0
Petit matériel et outillage	8058	50
Transport pour le compte de tiers	813	0
Transport du personnel	814	381
Entretien, réparation des biens immobiliers	8241	583
Entretien, réparation des biens mobiliers	8242	133
Publicité, publication, relations publiques	827	1 488
Frais de télécommunications	828	79 715
Rémunération d'intermédiaires et de conseils	832	12 193

tableau N° 9 : Répartition du résultat et autres éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

(en millions de F CFA)

EXERCICES CONCERNES (1)	2008	2007	2006	2005	2004
NATURE DES INDICATIONS					
STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (2)					
Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Actions ordinaires	10	10	10	10	10
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote	0	0	0	0	0
Actions nouvelles à émettre	0	0	0	0	0
par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (3)					
Chiffre d'affaires hors taxes	261 665	246 449	236 507	200 061	174 011
Résultat des activités ordinaires (R.A.O.) hors dotations et reprises (exploitation et financier)	227 517	136 523	143 307	110 059	93 188
Participation des travailleurs aux bénéfices	0	0	0	0	0
Impôt sur le résultat	15 999	13 762	20 017	16 158	18 243
Résultat net (4)	168 709	89 704	85 856	63 584	49 681
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat distribué (5)	130 000	110 000	88 300	69 000	56 500
Dividende attribué à chaque action (en F CFA)	13 000	11 000	8 830	6 900	5 650
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)	1 687	1 690	1 616	1 431	1 411
Effectif moyen de personnel extérieur	8	3	3	4	5
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)	34 526	32 380	27 246	26 756	19 069
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8)					
(Sécurité soc., œuvres sociales)	2 536	2 290	2 296	2 216	1 542
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (9)	1 534	1 053	774	736	835

- (1) Y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée
- (2) Indication en cas de libération partielle du capital du montant du capital non appelé
- (3) Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat.
- (4) Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèses.
- (5) L'exercice N correspond au dividende proposé du dernier exercice.
- (6) Personnel propre.
- (7) Total des comptes 661, 662, 663.
- (8) Total des comptes 664, 668.
- (9) Compte 667.

tableau N° 10 : Projet d'affectation du résultat de l'exercice 2008

(en millions de F CFA)

AFFECTATIONS	MONTANT (1)	ORIGINES	MONTANT (1)
Réserve légale	0	Report à nouveau antérieur (pertes)	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	Report à nouveau (bénéficiaire)	0
Autres réserves (disponibles)	38 709	Résultat net de l'exercice	168 709
Dividendes (2)	130 000	Prélèvement sur les réserves (3)	0
Autres affectations	0		
Report à nouveau	0		
TOTAL (A)	168 709	Contrôle : Total A = Total B	168 709

- 1) Les montants négatifs sont à porter entre parenthèses ou précédés d'un signe (-).
- 2) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles.
- 3) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

tableau N° 11 : Effectifs, masse salariale et personnel extérieur

1/- Personnel local

Effectif et masse salariale

QUALIFICATIONS	Effectifs						Masse Salariale (en millions de FCFA)							
	Nationaux		Autres états de l'UEMOA		Hors UEMOA		Nationaux		Autres états de l'UEMOA		Hors UEMOA		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Personnel Salarie														
1. Cadres Supérieurs	395	154	0	0	8	0	557	8 458	3 237	0	0	848	0	12 701
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	429	271	0	0	0	0	700	9 184	5 801	0	0	0	0	14 985
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	222	92	0	0	0	0	314	4 752	1 969	0	0	0	0	6 722
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	114	10	0	0	0	0	124	2 440	214	0	0	0	0	2 655
TOTAL (1)	1 160	527	0	0	8	0	1 695	24 833	11 202	0	0	948	0	37 063
PERMANENTS SAISONNIERS														

2/- Personnel Extérieur

QUALIFICATIONS	Nationaux		Autres états de l'UEMOA		Hors UEMOA		Total	Facturation à l'entreprise (en millions de FCFA)	
	M	F	M	F	M	F		M	F
1. Cadres Supérieurs	3	0	0	0	22	0	25	3 17	0
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	736	0	0	0	0	0	736	1 218	0
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (2)	739	0	0	0	22	0	761	1 534	0
PERMANENTS SAISONNIERS									
TOTAL (1+2)	1 899	527	0	0	30	0	2 456	27 315	11 262

M = Masculin
F = Féminin

le pack qui vous emballe

A partir de 20 000 F/mois par prêt bancaire*, bénéficiez d'un ordinateur hp, d'un an d'abonnement à l'adsl 512 Mo via la livebox WIFI, et de nombreux avantages :

- jusqu'à 3 ans de garantie**
- hotline 7/7 jusqu'à 22 heures au 1413
- Windows Vista

Orange est partenaire de votre banque pour vous offrir plus de simplicité dans cette opération.

(*) Hors frais bancaires
(**) PC : 3 ans, Portable : 1 an.

Orange logo and partner logos (HP, Microsoft, BICIS, CBAO, etc.) are at the bottom.

rapport des commissaires aux comptes

rapport général des commissaires aux comptes

états financiers consolidés - exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des états financiers consolidés de la SONATEL (Société Nationale des Télécommunications du Sénégal), Sonatel Mobiles, Orange Mali, Sonatel Multimédia, Sonatel Business Solutions, Orange Guinée et Orange Bissau ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que les notes annexes aux états financiers consolidés de la SONATEL pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2008. Ces états financiers consoli-

dés ont été établis par la direction de la SONATEL et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué conformément aux normes applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers consolidés annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la



situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés com-

merciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés du groupe SONATEL.

rapport général des commissaires aux comptes

états financiers exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des états financiers de la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL),
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que les notes annexes aux états financiers de votre société pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Ces états financiers ont été établis par la direction de la société et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers annexés aux pages 4 à 49 du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, de ses résultats et de la variation de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Les Commissaires aux Comptes

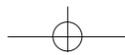
GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT

Mamour FALL
Associé

Le 25 février 2009

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé





Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

règles et méthodes comptables

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis et retenus dans le SYSCOA : prudence, permanence des méthodes, spécialisation des exercices, coûts historiques, continuité de l'exploitation, transparence et importance significative.

Les différences de change à répartir sont évaluées conformément aux principes sur les opérations en devises.

Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais d'approche et amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée comme suit :

Constructions	20 ans
Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
Matériel, mobilier de bureau et de logement	5 ans
Agencements, aménagements, installations	8 ans
Matériel de transport	3 et 5 ans
Matériel d'exploitation :	
• Commutation	10 ans
• Transmission	10 ans
• Lignes et réseaux	10 ans
• Energie	7 ans
• Appareils de mesure	3 ans
Autres immobilisations	5 et 10 ans

Les états financiers annuels sont présentés selon les prescriptions du SYSCOA et les principales règles et méthodes comptables utilisées se résument comme suit :

Charges immobilisées et immobilisations incorporelles

Les frais se rapportant à des emprunts octroyés pour le financement des grands projets d'investissements et supportés durant la période de réalisation de ceux-ci jusqu'à la fin des travaux sont immobilisés.

Ils sont amortis sur une durée de cinq (5) ans.

Les logiciels « dissociés » (qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique) sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée de trois (3) ans.

Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.

Les Commissaires aux Comptes

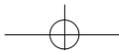
GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT

Mamour FALL
Associé

Le 25 février 2009

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé





Autres valeurs immobilisées

Elles concernent les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations, les prêts habitat et véhicules au personnel, le prêt de l'Etat au personnel pour l'acquisition d'actions de la société (10 %), les dépôts et cautionnements payés sur les abonnements d'eau et d'électricité, mais aussi les loyers payés d'avance, les titres d'Etat PBE (Prélèvement pour le Budget d'Equipe) et les titres de participation.

Ces immobilisations sont évaluées et enregistrées au coût historique.

Sur les titres, des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.

La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les valeurs retenues pour les achats locaux correspondent au coût réel ferme et non révisable figurant en annexe des contrats de marché.

Le coût d'achat des produits importés correspond à la valeur des marchés majorée des droits de douane et frais de transit.

Les stocks n'ayant pas enregistré de mouvements depuis plus d'un an sont dépréciés à 100%.

Créances

Comptabilisation des prestations aux clients locaux

Les prestations aux clients locaux sont facturées en franc CFA à la date d'émission de la facture et comptabilisées dans les comptes 41.

Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 « Produits à recevoir ».

Les créances douteuses sur les clients privés qui ont plus de six mois d'ancienneté sont dépréciées à 100 %.

Comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement ou trimestriellement sur la base des décomptes et enregistrées, après

acceptation par le correspondant étranger concerné, dans un compte de débiteur ou créateur divers en fonction du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre.

En fin d'année, une provision est calculée pour l'ensemble des balances de trafic non encore acceptées. Elle est comptabilisée en 418300 « Clients opérateurs internationaux factures non parvenues » lorsque le solde est en faveur de la SONATEL, et dans le compte 408400 « Fournisseurs opérateurs internationaux, factures non parvenues » dans le cas contraire.

Les balances de trafic en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change apparaissant lors du règlement d'une échéance sont passées en pertes ou profits de change.

Les balances de trafic établies en devises sont réactualisées au cours en vigueur à la clôture de l'exercice lorsqu'elles ne sont pas réglées et les différences de change sont traitées comme suit :

- les pertes de change potentielles sont comptabilisées dans les charges de l'exercice ;
- les profits de change latents ne sont pas comptabilisés en produits.

Les écarts de conversion sont constatés dans

le bilan, dans les comptes 476 ou 479 « Ecart de conversion ».

Les créances sur les correspondants sont dépréciées, au cas par cas, en fonction de la solvabilité du correspondant.

Opérations en devises

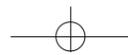
Les comptes en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les montants ainsi obtenus sont rapprochés avec les valeurs comptabilisées sur la base des cours des devises à la date de réalisation des opérations. Les écarts constatés sont traités comme suit :

Au bilan :

- Les gains de change potentiels ne sont pas comptabilisés en produits mais constatés dans les comptes 476 ou 479 « Ecart de conversion » au bilan.

Au compte de résultat :

- Les pertes de change latentes sur les opérations à plus d'un an sont comptabilisées au passif dans un compte « Provision pour pertes de change », et la contrepartie est inscrite à l'actif du bilan dans le compte 478 « Différence de change ».





**rapport spécial des commissaires
aux comptes sur les conventions
réglementées**

exercice clos le 31 décembre 2008

• Les pertes de change latentes sur les opérations à moins d'un an sont comptabilisées dans le compte 679 « Charges provisionnées sur risques financiers », par le crédit du compte 499 « Risques provisionnés sur opérations d'exploitation).

tions fournies par les services juridiques de la société. Les provisions sans objet sont rapportées au résultat.

Indemnités de départ à la retraite

• Les pertes sur les comptes de trésorerie sont passées dans le compte de résultat par la contrepartie du compte de trésorerie.

Les indemnités dues au personnel lors du départ à la retraite ou dans un cadre contractuel font l'objet d'une provision pour pertes et charges.

Provisions pour pertes et charges

Litiges

Tous les risques éventuels sur les litiges avec des tiers sont provisionnés selon les informa-

Subventions d'investissement

La quote-part amortie de l'exercice est comptabilisée dans le compte de résultat.

Messieurs les actionnaires,

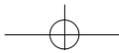
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt

économique, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons été informés de l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées par le conseil d'administration.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



protocole d'accord entre la Sonatel et France Télécom

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc FENNARD.
- Monsieur Jean Paul COTTET.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Monsieur Michel MONZANI.

Nature et objet

Un protocole d'accord a été signé le 8 avril 2008 entre la Sonatel, la société France Câbles Radio (FCR) et France Télécom. Ce protocole est valable jusqu'au 31 décembre 2010.

France Télécom et la Sonatel ont convenu que la redevance due chaque année à FCR par la Sonatel et les sociétés du groupe au titre du contrat de coopération (dont le taux est fixé à 1,03 % du chiffre d'affaires consolidé de la Sonatel) est plafonnée en montant à 1,5 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2007, après déduction de la redevance due pour la même année au titre du BLA (Brand

Licence Agreement) selon les dispositions de ce contrat.

Le chiffre d'affaires consolidé s'entend comme étant le chiffre d'affaires consolidé du groupe Sonatel net des activités intra-groupe de la Sonatel. Le groupe Sonatel s'entend de la Sonatel et de ses filiales sénégalaises ainsi que des sociétés Orange Mali, Orange Guinée et Orange Guinée Bissau, ainsi que toute autre société qui selon les normes SYSCOA sera consolidée dans les comptes de la Sonatel.

Modalités et effets

En cas d'atteinte du plafond de cette redevance, France Télécom indemniser la Sonatel d'une somme égale à la différence entre d'une part, le montant facturé par FCR et d'autre part, le montant plafonné.

Au 31 décembre 2008, l'indemnisation due par France Télécom s'élève FCFA.1.804 millions.

protocole d'accord avec Performances Management Consulting

Administrateur concerné

- Monsieur Victor Gorom NDIAYE.

Nature et objet

Il s'agit d'un protocole d'accord entre la Sonatel et le cabinet Performances Management Consulting, relatif à l'exécution de la mission d'amélioration de la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE). Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 23 septembre 2008.

Le consultant devra accompagner la Sonatel pour :

- identifier clairement les besoins et attentes de ses partenaires (clients, personnel, fournisseurs, actionnaires, environnement, organisations syndicales...),
- mettre en œuvre d'une part un plan d'amélioration de la RSE et d'autre part, des plans d'actions permettant d'apporter une réponse appropriée aux attentes exprimées par ses partenaires.

Le périmètre d'intervention du consultant concerne les sociétés Sonatel, Sonatel Mobiles et Sonatel Multimédia.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, le consultant percevra une rémunération totale forfaitaire de FCFA.40 millions HT non actualisable et non révisable comprenant ses honoraires, les frais administratifs et les frais de déplacement.

Cette rémunération sera payée selon les modalités suivantes :

- 30 % du montant de la rémunération à la signature du contrat,
- 30 % du montant de la rémunération après le dépôt du rapport d'étape,
- 40 % du montant de la rémunération après le dépôt du rapport final.

Au cours de l'exercice 2008, un acompte de FCFA.12 millions a été réglé par la Sonatel.

convention d'assistance avec la Sonatel Mobiles

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean BARDET.
- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Michel MONZANI.
- Monsieur Jean Paul COTTET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention entre la Sonatel et la Sonatel Mobiles qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de la Sonatel dans le domaine de la planification stratégique, technique, commercial, du contrôle de gestion, des achats, des ressources humaines,
- des prestations d'assistance à la gestion fournies par la Sonatel à la Sonatel Mobiles par la mise à disposition d'experts à titre permanents,
- des prestations d'assistance ponctuelles à la demande de la Sonatel Mobiles.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire, la Sonatel Mobiles verse à la Sonatel une redevance

annuelle forfaitaire calculée sur la base de 6 % du chiffre d'affaires annuel.

Les coûts du personnel détaché à titre permanent participant à la direction et à la gestion de la Sonatel Mobiles seront intégralement supportés par la Sonatel Mobiles.

Les experts détachés à titre permanent seront facturés à hauteur de FCFA.7 millions/mois homme.

La facturation des experts temporaires s'établit à FCFA.360.000/jour homme.

Au titre des encaissements dans les guichets de la Sonatel et de leur comptabilisation, la Sonatel Mobiles verse 2 % des montants encaissés par la Sonatel.

Les frais générés par les opérations sur les comptes bancaires de la SONATEL pour le compte de la SONATEL Mobiles seront refacturés au prorata des opérations effectuées. Une rémunération des comptes courants sera versée par la SONATEL Mobiles en fonction du montant des excédents et découverts de la SONATEL Mobiles.

Les prestations d'assistance juridique réglementaire et de recouvrement seront facturées par la SONATEL pour un montant forfaitaire de FCFA.250 millions.

Les distributions de cartes de recharges et de cartes SIM seront facturées respectivement à hauteur de 4 % et 10 % du chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs.

La gestion du réseau technique et informatique sera facturée au prorata des ressources affectées par la SONATEL.

L'utilisation des logiciels de la SONATEL sera facturée au prorata des licences exploitées par la SONATEL Mobiles sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Au 31 décembre 2006 cette convention a généré un montant total de FCFA.22.926 millions qui s'analyse comme suit :

En millions de FCFA

Redevance annuelle forfaitaire	13.172
Commission distribution	7.404
Gestion du réseau	877
Informatique	200
Commission encaissement	908
Assistance juridique	250
Logiciels	65
Personnel	50
	<hr/>
	22.926

protocole d'accord avec l'Etat du Sénégal

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Sidiya El Moctar BEYE.
- Monsieur Moustapha SARR.
- Monsieur Thierno Ousmane SY.

Nature et objet

Un protocole d'accord a été signé entre l'Etat du Sénégal et la Sonatel le 23 novembre 2008. L'autorisation préalable du conseil d'administration de la Sonatel a été obtenue le 19 novembre 2008.

Ce protocole prévoit l'apport par la Sonatel d'un concours financier exceptionnel à l'Etat du Sénégal pour un montant total de FCFA,48 milliards.

Ce concours se fera selon les conditions suivantes :

- acquisition d'actions Sonatel détenues par l'Etat à la BRVM et paiement du prix correspondant,
- avance par la Sonatel sur les impôts à payer par elle à compter du 30 avril 2009, à faire valoir sur les éventuels dividendes et sur les impôts.

Modalités et effets

Au titre de l'acquisition d'actions, l'Etat du Sénégal s'engage à céder à la Sonatel 180.000 actions à un prix de cession par action fixé au cours du jour de la transaction.

Dès la réalisation de la transaction sur les actions, la Sonatel versera à l'Etat du Sénégal à titre d'avance sur impôts, un montant égal à FCFA,48 milliards moins le prix des actions.

L'avance est consentie sur une durée prenant fin à la date du 30 juillet 2009 et à un taux de 10,58 % toutes taxes comprises.

L'avance sera apurée automatiquement à partir du 30 avril 2009 par retenue sur les montants dus par la Sonatel à l'Etat du Sénégal.

Au 31 décembre 2008, l'Etat du Sénégal a cédé à la Sonatel des actions pour un montant total de FCFA,19,000 millions et la Sonatel a versé à l'Etat du Sénégal un montant de FCFA,29,000 millions au titre des avances sur impôts.

convention de prêt à long terme avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la SONATEL. La convention prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme de crédit à moyen terme de trois (3) ans de FCFA,1 milliard, qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la SONATEL sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts commencent à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Bissau.

Le prêt devra être remboursé par Orange Bissau en trois (3) ans avec un différé d'une année à partir la date de versement des fonds conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2008, les fonds n'ont pas été versés à Orange Bissau. En conséquence, cette convention n'a pas généré d'effets dans les livres de la société.

convention de prêt avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la Sonatel signée le 10 octobre 2008 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt de FCFA.900 millions pour une durée de 6 (six) mois avec un différé de 6 mois en capital à partir de la date de signature.

Cette convention de prêt a été approuvée par le conseil d'administration du 24 septembre 2008.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 9 % l'an.

Orange Bissau remboursera le prêt en six (6) mensualités égales de FCFA.150 millions. Les intérêts et taxes seront payés en sus mensuellement.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Bissau.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à FCFA.900 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.13,5 millions.

convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt signée le 10 juin 2008, entre la société Orange Guinée et la Sonatel et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Guinée d'un prêt, sous la forme d'un crédit relais de trois mois qui commence à courir à compter de la date de versement.

Modalités et effets

Les fonds versés à Orange Guinée sont destinés à payer les factures fournisseurs d'Ericsson en souffrance pour un montant global de 2 millions d'euros et la redevance licence 2008 pour 1,5 million d'euros.

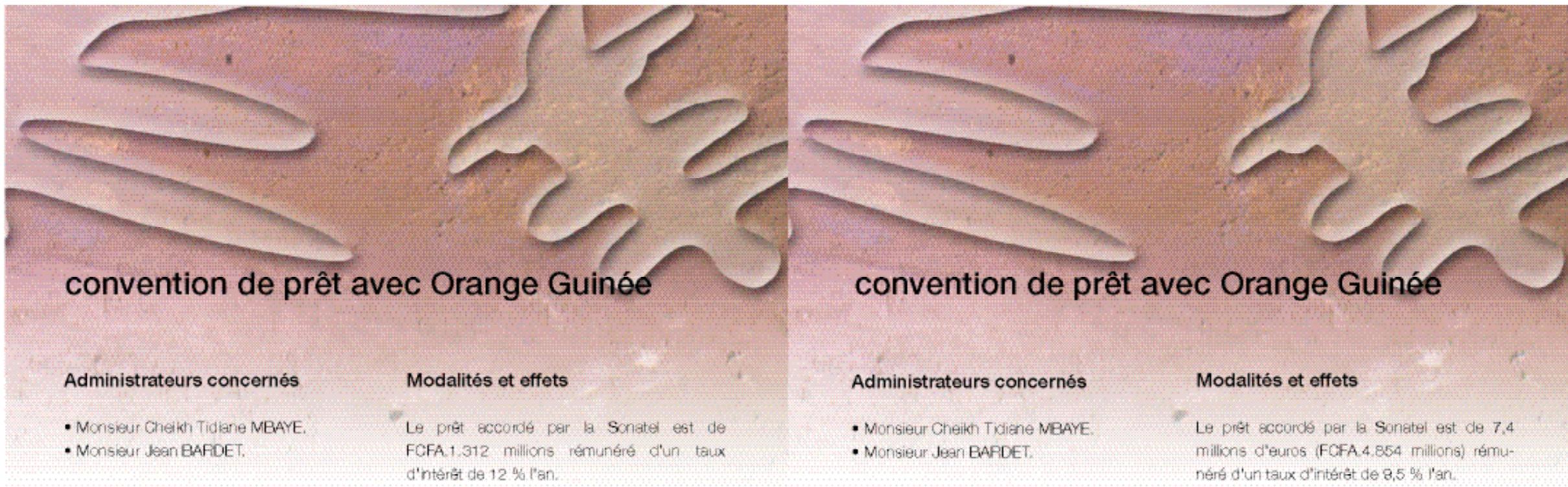
Le prêt accordé par la Sonatel est de 3,5 millions d'euros, soit FCFA.2.286 millions rémunéré au taux d'intérêt de 12 % l'an.

Les intérêts commencent à courir à partir de la date de mise à disposition des fonds à Orange Guinée (9 juin 2008).

Le remboursement du prêt devait s'effectuer au plus tard trois mois suivant le versement.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à FCFA.2.286 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.138 millions.



convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel est de FCFA.1.312 millions rémunéré d'un taux d'intérêt de 12 % l'an.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt signée entre la société Orange Guinée et la Sonatel et qui prévoit la mise à la disposition d'Orange Guinée d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot pour une durée de six mois qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds.

Les intérêts commencent à courir à partir du 2 janvier 2008.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à FCFA.1.312 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.118 millions.

convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel est de 7,4 millions d'euros (FCFA.4.854 millions) rémunéré d'un taux d'intérêt de 8,5 % l'an.

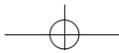
Nature et objet

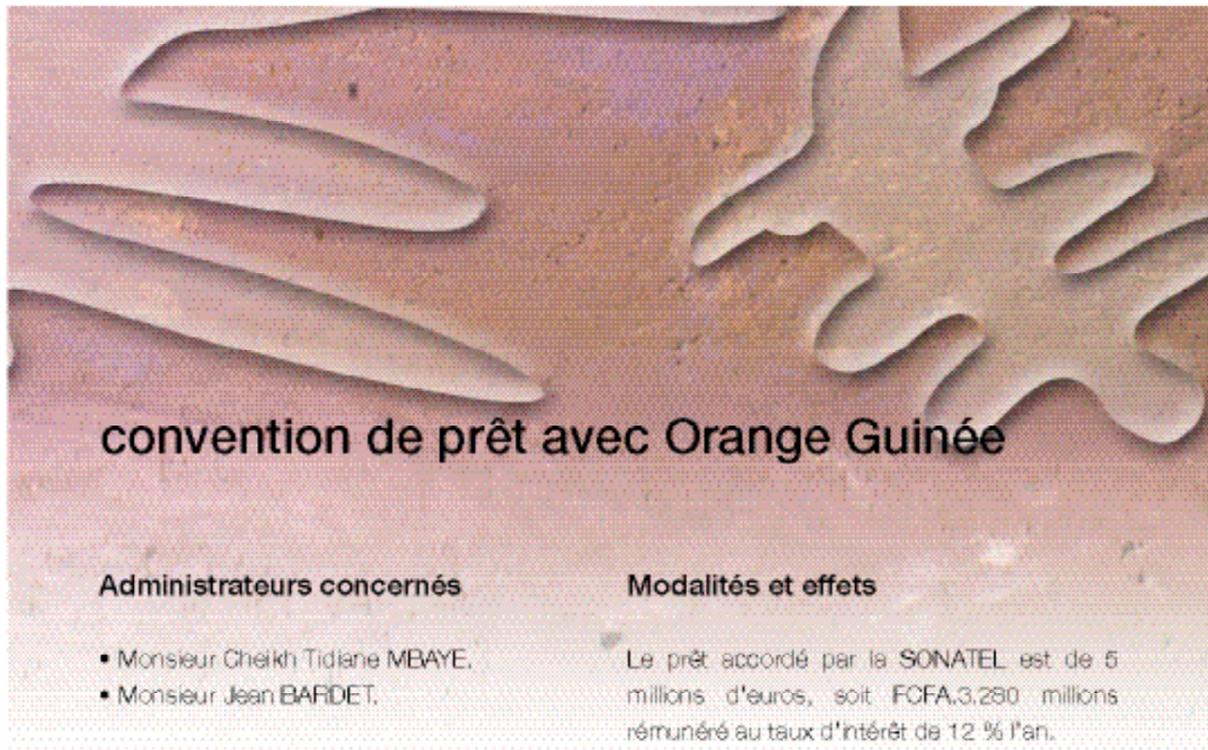
Il s'agit d'une convention de prêt signée entre la société Orange Guinée et la Sonatel et qui prévoit la mise à la disposition d'Orange Guinée d'un prêt, sous la forme d'un crédit relais pour une durée de 5 ans dont un an de différé qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds (18 juillet 2008).

Les intérêts commencent à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à FCFA.4.854 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.175 millions.





convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE,
- Monsieur Jean BARDET.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la SONATEL est de 5 millions d'euros, soit FCFA.3.280 millions rémunéré au taux d'intérêt de 12 % l'an.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt signée le 10 juin 2008, entre la société Orange Guinée et la SONATEL et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Guinée d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot pour une durée de six mois qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds (23 janvier 2008).

Les intérêts commencent à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à FCFA.3.280 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.381 millions.



convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE,
- Monsieur Jean BARDET.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la SONATEL est de 2,4 millions d'euros, soit FCFA.1.574 millions rémunéré d'un taux d'intérêt de 8,5 % l'an.

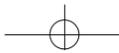
Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt signée entre la société Orange Guinée et la SONATEL et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Guinée d'un prêt pour une durée de six mois qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds (2 octobre 2008)

Les intérêts commencent à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à FCFA.1.574 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.37 millions.



convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE,
- Monsieur Jean BARDET.

Modalités et effets

Le prêt a été accordé sur une durée de 5 ans dont un an de différé en capital au taux de 8,5%.

Nature et objet

La Sonatel a transformé des crédits fournisseurs sur Orange Guinée arrivés à échéance en un prêt actionnaire à moyen terme de FCFA.2.086 millions.

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, visées à l'article 438 de cet Acte et approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

convention de coopération avec France Câbles Radio (FCR)

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc FENNARD,
- Monsieur Jean Paul COTTET,
- Monsieur Christophe EOUZAN,
- Monsieur Michel MONZANI.

Nature et objet

Une convention de coopération technique a été signée le 16 décembre 2004 entre la Sonatel et la société France Câbles Radio (FCR). Cette dernière apporte à la Sonatel et à ses filiales son savoir-faire et fournit les prestations suivantes :

- transfert de savoir-faire dans tous les domaines de l'exploitation et du développement d'une entreprise de télécommunications (planification stratégique, technique, réglementation, achats, système d'information, ...),
- assistance technique à titre permanent avec la mise à disposition d'experts à titre permanent qui participeront à la direction et à la gestion de la société et des filiales,
- assistance technique ponctuelle avec la réalisation d'études ponctuelles et spécifiques, la résolution de problèmes liés à son organisation ou à son exploitation,
- fourniture d'outils de gestion technique et commerciale.

Cette convention avait fait l'objet d'un avenant en date du 9 avril 2008. En complément de cet avenant, un protocole d'accord fixant le plafonnement et le mode de calcul de la redevance de coopération a également été signé à la même date.

La convention est prolongée pour une durée de 3 ans qui commence à courir à partir du 1er janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2010.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire et des prestations rendues, la Sonatel versera à FCR une redevance équivalente à 1,03 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe Sonatel net des activités intra-groupe Sonatel.

Cette redevance est plafonnée à 1,5 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2007 après déduction des brand fees de l'exercice 2006 du périmètre du groupe Sonatel au Sénégal.

En cas d'atteinte de ce plafond, une indemnisation d'une somme égale à la différence entre la redevance FCR et le montant plafonné devra être versé par France Télécom.

Au titre de l'exercice 2006, les redevances comptabilisées s'élevaient à FCFA 4.683 millions et se répartissent comme suit :

En millions de FCFA	
Redevance annuelle FCR	5.454
Indemnisation France Télécom	(1.804)
Charges relatives aux expatriés	879
Assistance technique ponctuelle	154
	4.683

convention d'assistance avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Bissau et la SONATEL signée le 6 août 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de la SONATEL au profit de Orange Bissau dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;
- prestations d'assistance à titre permanent par la SONATEL avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Bissau pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- mise à disposition par la SONATEL à Orange Bissau d'outils de gestion.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant n° 1 signé le 9 juillet 2008 dans le but de modifier

et de supprimer les termes de la convention du 6 août 2007, relatifs aux coûts du personnel à titre permanent mis à la disposition d'Orange Bissau par la SONATEL.

L'article 2 de l'avenant n° 1 à la convention précise que la SONATEL facturera à Orange Bissau le coût brut réel du personnel mis à disposition à titre permanent, sans appliquer une marge tant que l'EBITDA de cette dernière sera négatif.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Bissau versera à la SONATEL une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir-faire.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Bissau supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par la SONATEL. La SONATEL facturera à Orange Bissau le coût brut réel du personnel mis à disposition à titre permanent, sans appliquer une marge tant que l'EBITDA de cette dernière sera négatif.

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par la SONATEL à Orange Bissau à raison de FCFA.360.000 / jour homme.



L'utilisation des logiciels de la Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Bissau sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

En millions de FCFA

Personnel détaché	141
Management fees	63
Assistance ponctuelle	13
Utilisation logiciels	24
	—
	241

Le montant comptabilisé, sur l'exercice 2006, au titre de cette convention s'élève à FCFA.241 millions et se détaille comme suit :

convention de coopération avec Sonatel Multimédia

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre la Sonatel et la Sonatel Multimédia signée le 19 décembre 2007 et qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de la Sonatel dans tous les domaines de l'exploitation et du développement d'une entreprise de télécommunication ;
- des prestations d'assistance ponctuelles (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de la Sonatel, utilisation des véhicules, utilisation de l'expertise de la Sonatel, locations de bâtiments, fournitures de services, hébergements dans les locaux techniques) ;
- l'accès du personnel de la Sonatel Multimédia à l'IPM et à la médecine d'entreprise ;
- la participation du personnel de la Sonatel Multimédia aux activités culturelles ;

- la gestion de la restauration du personnel de la Sonatel Multimédia.

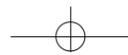
Cette convention a fait l'objet d'un avenant avec un effet rétroactif au 1er janvier 2008.

A travers cet avenant, la Sonatel assure la gestion du service de hotline téléphonique pour les clients de la Sonatel Multimédia, à savoir notamment l'assistance, la fourniture d'informations et actions commerciales, le traitement des réclamations et des demandes d'activation.

La facturation de cette prestation se fera trimestriellement par netting comptable au prorata des ressources engagées, en fonction du volume d'appels traités sur la période et relatifs aux comptes d'accès.

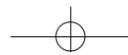
Modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, la Sonatel Multimédia verse à la Sonatel une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 1 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes.





<p>Au titre de l'assistance dans le domaine contentieux, la Sonatel facture un montant annuel forfaitaire de FCFA.6 millions hors taxes.</p> <p>La Sonatel Multimédia verse également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 % des encaissements de factures effectués par la Sonatel, • FCFA.6.000 par abonnement ADSL placé, • FCFA.350.000 par expert et par jour, • un montant égal au prorata des licences exploitées. <p>Les redevances comptabilisées au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.243 millions et se répartissent comme suit :</p>	<p>En millions de FCFA</p> <table border="0"> <tr> <td>Encaissements créances clients</td> <td style="text-align: right;">63</td> </tr> <tr> <td>Facturation unique ADSL</td> <td style="text-align: right;">41</td> </tr> <tr> <td>Management fees</td> <td style="text-align: right;">36</td> </tr> <tr> <td>Location immeuble</td> <td style="text-align: right;">31</td> </tr> <tr> <td>Gestion de la hotline</td> <td style="text-align: right;">29</td> </tr> <tr> <td>Location locaux techniques</td> <td style="text-align: right;">18</td> </tr> <tr> <td>Oracle</td> <td style="text-align: right;">9</td> </tr> <tr> <td>Location véhicule</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> <tr> <td>Assistance juridique</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>Assistance finance-comptabilité</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>Assistance contentieux</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">243</td> </tr> </table>	Encaissements créances clients	63	Facturation unique ADSL	41	Management fees	36	Location immeuble	31	Gestion de la hotline	29	Location locaux techniques	18	Oracle	9	Location véhicule	1	Assistance juridique	6	Assistance finance-comptabilité	6	Assistance contentieux	6		243	<h2 style="text-align: center;">accord de licence pour l'utilisation de la marque Orange</h2> <p>Administrateurs concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Marc RENNARD, • Monsieur Jean Paul COTTET, • Monsieur Christophe EOUZAN, • Monsieur Michel MONZANI. <p>Nature et objet</p> <p>Il s'agit de conventions de concession de licence de la marque Orange entre Orange Brand Services Limited, France Télécom et la SONATEL.</p> <p>Ces conventions applicables à partir de l'exercice 2007, ont fait l'objet d'un avenant signé le 9 avril 2008 et prévoient notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'octroi, par Orange Brand Services Limited, d'une licence non exclusive d'utilisation de la Marque « Orange » ; • une autorisation de gérer et d'exploiter la marque Orange au niveau international, y compris le droit de concéder en sous-licence l'utilisation de la marque Orange sur leur territoire ; • des prestations de support de pré-lancement et de ré-nommage de marque par Orange Brand Services Limited ; • des prestations de support en termes de marketing et de communication sous forme de savoir-faire, une formation, une assistance, une expertise de marque et d'autres informations et/ou conseils pour aider la SONATEL et ses filiales. <p>Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans.</p> <p>Modalités et effets</p> <p>La SONATEL s'engage à verser à Orange Brand Services Limited, ou toute autre entité désignée par ce dernier, une redevance annuelle égale à 1,6 % du chiffre d'affaires hors taxes des activités commercialisées sous la marque « Orange ».</p> <p>L'effet de cette convention sur la SONATEL est de FCFA.11 millions.</p>
Encaissements créances clients	63																									
Facturation unique ADSL	41																									
Management fees	36																									
Location immeuble	31																									
Gestion de la hotline	29																									
Location locaux techniques	18																									
Oracle	9																									
Location véhicule	1																									
Assistance juridique	6																									
Assistance finance-comptabilité	6																									
Assistance contentieux	6																									
	243																									





convention de coopération avec Orange Mali

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE,
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de coopération technique signée en août 2002 entre la Sonatel et Orange Mali dans les domaines suivants :

- transfert de savoir-faire de la Sonatel au profit d'Orange Mali ;
- prestations d'assistance à titre permanent par la Sonatel dans les domaines de la gestion opérationnelle, de l'assistance technique, de l'ingénierie et de la formation ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Mali pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- fourniture par la Sonatel à la demande d'Orange Mali, d'outils de gestion technique et commerciale ;
- utilisation par Orange Mali des nouveaux logiciels de la Sonatel.

Cette convention a fait l'objet de deux avenants signés respectivement le 18 novembre 2006 et le 23 décembre 2008. Le second avenant complète les prestations prévues dans la convention de coopération et dans l'avenant n° 1 signés entre les parties en 2002 et en 2005.

En sus des prestations déjà prévues dans ces deux contrats initiaux, les parties conviennent de s'accorder mutuellement des prêts et emprunts.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Mali versera à la SONATEL une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir.

Les prestations fournies à titre permanent par le personnel détaché sont facturées à hauteur de FCFA.7.6 millions par mois et par agent pour les postes de directeur général et de directeur. Et à hauteur de FCFA.5.9 millions par mois et par agent pour les autres postes.

Les missions d'expertise temporaire sont facturées au taux de FCFA.350.000 par jour/homme

L'utilisation des logiciels de la SONATEL sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Mali sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 15 %.

Au titre de l'avenant n° 2, le montant des prêts consentis par une partie ne saura excéder au moment du prêt plus de 60 % de la trésorerie moyenne mensuelle des 6 derniers mois.

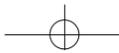
Le taux d'intérêt correspond au taux moyen sur les 3 derniers DAT dont bénéficie le prêteur majoré de 0,26 point.

Si, du fait du prêt de la convention, le prêteur contracte une dette, le taux à appliquer sera le taux de sortie de la dite dette majorée de 0,26 point.

Les montants facturés par la SONATEL au titre de l'exercice 2008 s'élèvent globalement à FCFA.5.062 millions, s'analysant comme suit :

En millions de FCFA

Redevance annuelle	4.534
Personnel détaché	428
Redevance logiciels	120
	5.062



convention de prêt à long terme avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la Sonatel signée le 1er août 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme de crédit à moyen terme de cinq (5) ans de FCFA.4.700 millions, qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte de Orange Bissau.

Le prêt devra être remboursé par Orange Bissau dans les cinq (5) ans suivant la date de versement des fonds conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à FCFA.4.700 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.470 millions.

convention de prêt avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la Sonatel signée le 6 juillet 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot, de FCFA.1.300 millions pour une durée de 6 (six) mois.

En janvier 2008, ce crédit spot a été transformé en prêt à long terme sur 5 ans.

Modalités et effets

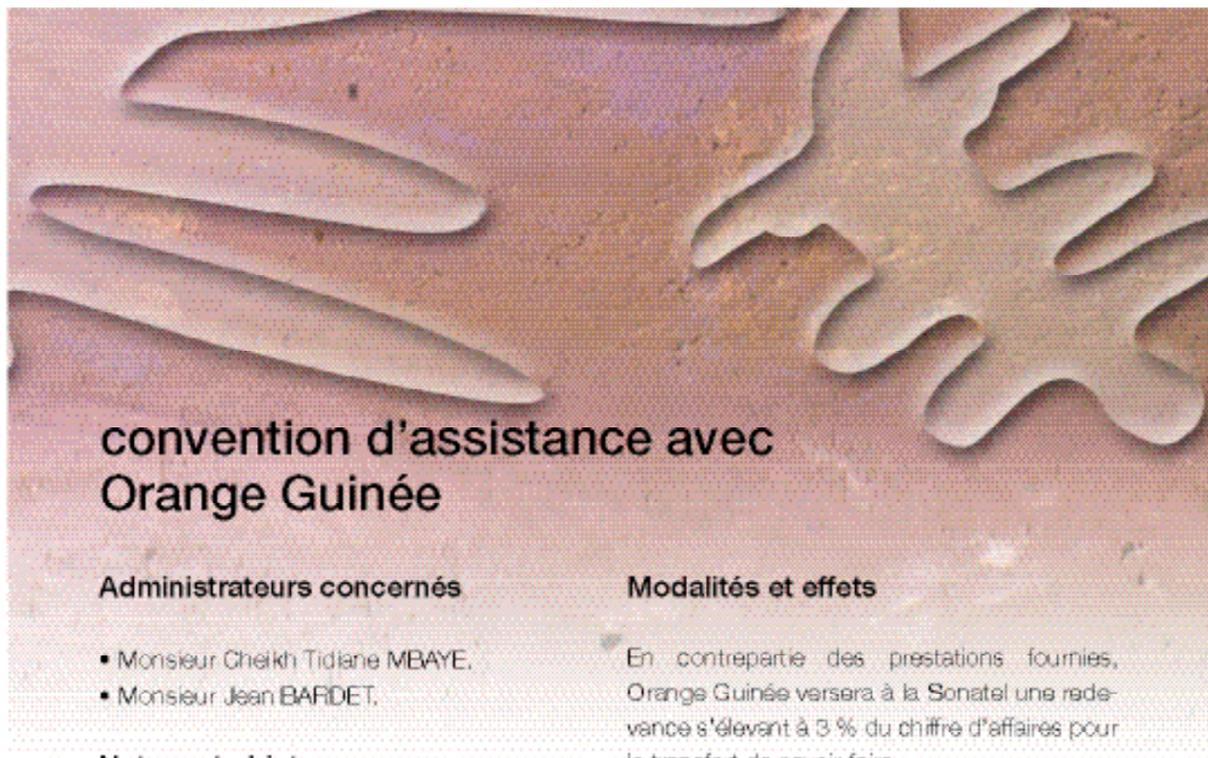
Le prêt accordé par la Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts seront décomptés à termes échus mensuellement et ils seront payés chaque mois par virement dans un compte indiqué par la Sonatel.

Le capital sera remboursé par Orange Bissau à terme échu conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève toujours à FCFA.1.300 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.128 millions.



convention d'assistance avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Guinée versera à la Sonatel une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir-faire.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Guinée et la Sonatel signée le 21 juin 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de la Sonatel au profit d'Orange Guinée dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;
- prestations d'assistance à titre permanent par la Sonatel avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Guinée pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- mise à disposition par la Sonatel à Orange Guinée d'outils de gestion.

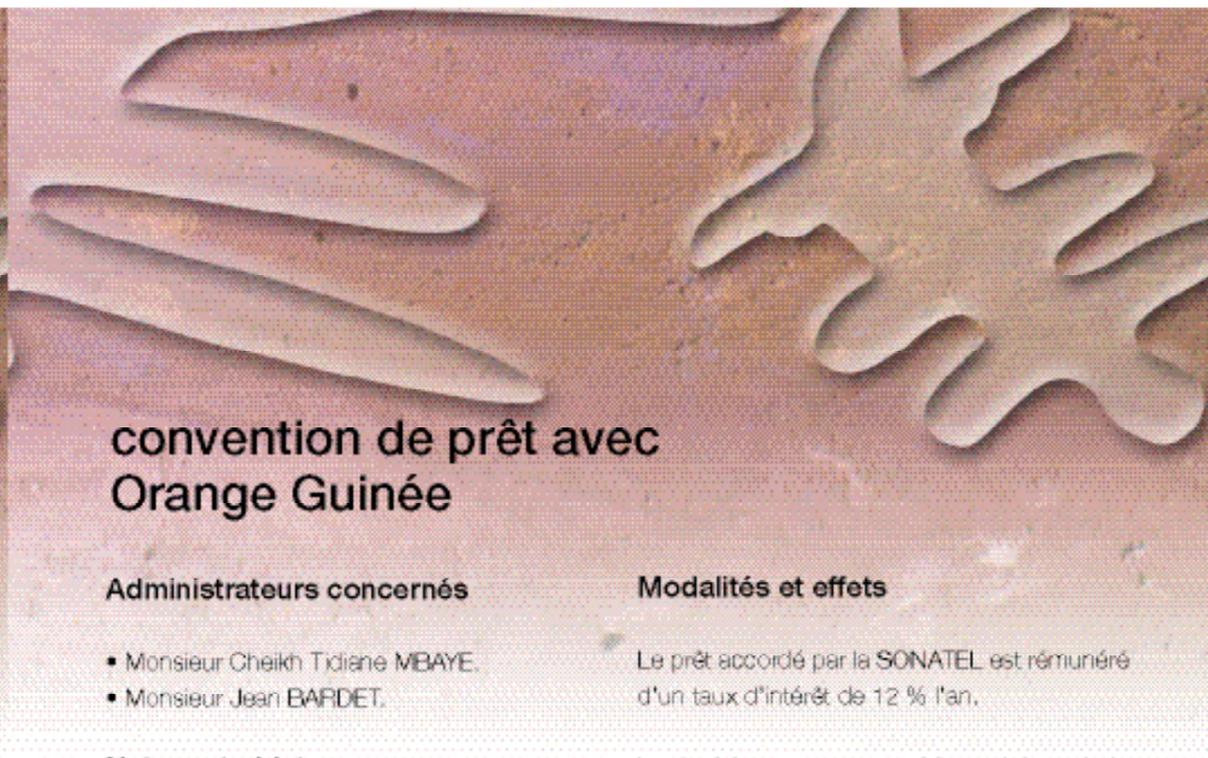
Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Guinée supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par la Sonatel et versera un montant de FCFA.7 millions / mois homme

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par la Sonatel à Orange Guinée à raison de FCFA.350.000 / jour homme.

L'utilisation des logiciels de la Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Guinée sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Le montant comptabilisé, sur l'exercice 2008, au titre de cette convention s'élève à FCFA.690 millions et se détaille comme suit :

En millions de FCFA	
Personnel détaché	205
Management fees	433
Assistance ponctuelle	29
Utilisation Oracle	23
	690



convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la SONATEL est rémunéré d'un taux d'intérêt de 12 % l'an.

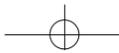
Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Guinée et la SONATEL signée le 3 octobre 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Guinée d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot, de FCFA.983 millions pour une durée de 6 (six) mois.

Les intérêts ont commencé à courir à partir de la date de mise à disposition des fonds à Orange Guinée.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève toujours à FCFA.983 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.118 millions.



convention de prêt à court terme avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE,
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Guinée et la SONATEL et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Guinée d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot, de FCFA.983 millions pour une durée de 6 (six) mois.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la SONATEL est rémunéré d'un taux d'intérêt de 12 % l'an.

Les intérêts ont commencé à courir à partir de la date de mise à disposition des fonds à Orange Guinée.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à FCFA.983 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à FCFA.118 millions.

protocole d'accord avec Canal

Administrateurs concernés

- La société Sonatel représentée par Madame Marie SOW DIOP.

Nature et objet

Il s'agit d'un protocole d'accord entre la SONATEL, Multi TV Afrique et Canal Horizons Sénégal. Ce protocole d'accord a été signé le 5 mai 2008 pour une durée de deux ans et prévoit notamment :

- un contrat de transport par la Sonatel du bouquet TV ADSL Canalsat Horizons via l'offre Multiplay à travers son réseau filaire ADSL,
- un contrat de distribution commerciale dont l'objet sera pour la Sonatel et Canal de commercialiser au travers de leur réseau commercial les abonnements au bouquet TV ADSL Canalsat Horizons,
- un contrat de gestion des abonnés par la Sonatel.

Modalités et effets

Les conditions financières du protocole sont les suivantes :

• Au titre des prestations de transport et de gestion du signal

Canal versera à la Sonatel un montant mensuel par abonné de 3,05 euros HT. A ce titre, un montant minimum garanti (MG) déterminé de la façon suivante sera réglé par Canal à la Sonatel :

- année 1 d'exploitation : le MG est de 73.200 euros,
- année 2 d'exploitation : le MG pour la seconde année d'exploitation correspondra à un prix de transport de 3,05 euros par abonné, multiplié par « x », multiplié par 12 mois.

« x » correspond à deux fois le nombre d'abonnés réel moyens de l'année 1. « x » est par ailleurs égal au minimum de 2.000 abonnés et plafonné le cas échéant à 4.000 abonnés.

• Au titre des prestations de gestion des abonnés au bouquet TV ADSL Canalsat Horizons

Canal versera à la SONATEL une redevance mensuelle par abonné établie sur la base d'une moyenne mensuelle d'abonnés en fonction des seuils suivants :



convention de coopération avec Sonatel Business Solutions

- 4 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est compris entre 1 et 3.000,
- 3,5 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est compris entre 3.001 et 5.000,
- 3 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est supérieur à 5.000.

• Au titre des prestations distribution

En contrepartie des prestations de distribution du bouquet TV ADSL Canalsat Horizons, Canal Horizons Sénégal versera à la Sonatel une commission de 5 % sur le prix hors taxes du montant total de l'abonnement annuel au Bouquet TV ADSL Canalsat Horizons souscrit

par l'intermédiaire de la Sonatel par un nouvel abonné quelle que soit l'offre tarifaire choisie par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2006, les effets de ce protocole d'accord dans les livres de la Sonatel sont les suivants :

- un montant de FCFA.56 millions au titre la prestation de transport et de gestion du signal,
- un montant de FCFA.18 millions au titre de la prestation de distribution,
- un montant de FCFA.62 millions concernant la prestation de gestion des abonnés.

Administrateurs concernés

- La société SONATEL représentée par Monsieur Minh TRAN.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre la SONATEL et la SONATEL Business Solutions signée le 7 juin 2005 et qui prévoit notamment :

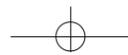
- un transfert de savoir-faire entre la SONATEL et la SONATEL Business Solutions,
- une prestation d'assistance en gestion à titre permanent avec la mise à disposition d'experts qui participeront à la direction de la société,
- des prestations d'assistance ponctuelles pour la résolution de problèmes liés à son organisation (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de la SONATEL, utilisation des véhicules, utilisation de l'expertise de la SONATEL, locations de bâtiments, fournitures de services, hébergements dans les locaux techniques). Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans.

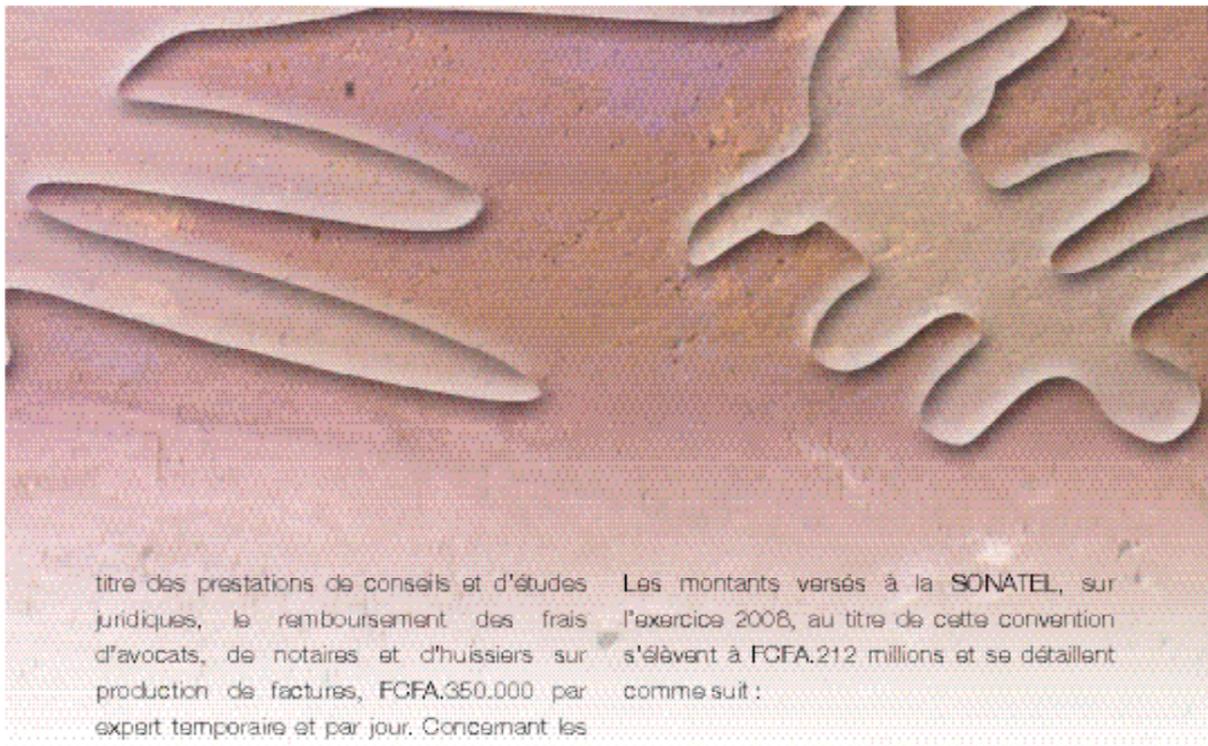
Un avenant à cette convention a été signé le 21 juin 2007. Cet avenant qui prend effet à compter de l'exercice 2007, complète les prestations prévues dans la convention d'assistance signée entre les parties en 2005. En effet, en sus des prestations déjà prévues dans le contrat initial, il prévoit la facturation des prestations d'assistance à titre permanent, ainsi que celle des prestations complémentaires.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, la SONATEL Business Solutions s'engage à verser à la SONATEL une redevance annuelle forfaitaire égale à 1,5 % de son chiffre d'affaires hors taxes à partir de la deuxième année d'exploitation, un montant forfaitaire de FCFA.6 millions au titre des prestations de conseils et d'études juridiques, le remboursement des frais d'avocats, de notaires et d'huissiers sur production de factures, FCFA.360.000 par expert temporaire et par jour. Concernant les experts détachés, la facturation est faite au coût réel auquel s'ajoute une marge de 15 %.

La location de matériel de la SONATEL à la SONATEL Business Solutions est facturée selon les modalités suivantes : [[coût d'acquisition HT /





titre des prestations de conseils et d'études juridiques, le remboursement des frais d'avocats, de notaires et d'huissiers sur production de factures, FCFA.350.000 par expert temporaire et par jour. Concernant les experts détachés, la facturation est faite au coût réel auquel s'ajoute une marge de 15 %.

La location de matériel de la SONATEL à la SONATEL Business Solutions est facturée selon les modalités suivante : [(coût d'acquisition HT / durée d'amortissement en jours) x nombre de jours de prêt] x 1,15.

Les outils de gestion sont facturés au prorata des licences exploitées.

Les montants versés à la SONATEL, sur l'exercice 2008, au titre de cette convention s'élèvent à FCFA.212 millions et se détaillent comme suit :

En millions de FCFA	
Personnel détaché	116
Management fees	69
Redevances pour logiciels	13
Location de matériel	19
Assistance juridique	5
	<hr/>
	212

convention de concession

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Sidiya El Moctar BEYE.
- Monsieur Moustapha SARR.
- Monsieur Thierno Ousmane SY.

Modalités et effets

Par cette convention, l'Etat du Sénégal accorde à la SONATEL la concession des droits de l'Etat relatifs à l'établissement et à l'exploitation des réseaux et à la fourniture des services des télécommunications sur toute l'étendue du territoire sénégalais pour une durée de vingt (20) ans.

Nature et objet

Une convention de concession entre l'Etat du Sénégal et la SONATEL a été signée le 1er octobre 1995 et réactualisée le 21 juillet 1997.

Les Commissaires aux Comptes

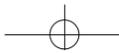
GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT

Mamour FALL
Associé

Le 25 février 2008

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé





projets de résolution

texte des projets de résolutions soumis à l'assemblée générale ordinaire de la Sonatel du 08 avril 2009

projet de résolution n°1

examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

1. du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2008 et sur les comptes dudit exercice,
2. du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de cet exercice.

Approuve les états financiers de la SONATEL

de l'exercice 2008 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

En conséquence, prenant acte du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

projet de résolution n°2

affectation du résultat de l'exercice 2008

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter en dividendes et en réserves le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2008 s'élevant à la somme de 168.709.278.159 F CFA.

L'Assemblée Générale décide de répartir le résultat ainsi qu'il suit :

Premier dividende	=	3.000.000.000 F CFA
Dividende complémentaire	=	127.000.000.000 F CFA
Autres réserves	=	38.709.278.159 F CFA
TOTAL	=	168.709.278.159 F CFA

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 300 F CFA le premier dividende brut et à 12.700 F CFA le dividende complémentaire brut revenant à chaque action, ce qui porte le total desdits dividendes bruts à 13.000 F CFA par action.

Après déduction de la retenue à la source de 10 % au titre de l'IRVM, le dividende net de 11.700 F CFA sera mis en paiement à compter du 30 avril 2009 à Dakar.

projet de résolution n°3**ratification de la cooptation d'un administrateur**

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Michel MONZANI coopté lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 septembre 2008 en remplacement de Monsieur Jean

Michel GARROUTEIGT, démissionnaire. Monsieur Michel MONZANI ainsi nommé conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

projet de résolution n°6**émission d'obligations non échangeables et non convertibles en actions (emprunt obligataire)**

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à émettre en une ou plusieurs fois, pendant la période allant d'Avril 2009 à Avril 2011, des Obligations en francs CFA non échangeables et non convertibles en actions à hauteur de 200 milliards F CFA.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer au Directeur Général tous les pouvoirs nécessaires pour l'émission desdites Obligations selon les modalités que le Conseil d'Administration aura définies.

projet de résolution n°4**renouvellement de mandats d'administrateurs**

L'Assemblée Générale constate que les mandats de Messieurs Marc RENNARD, Christophe EOUZAN, Jean Paul COTTET, Michel MONZANI et Victor Gorom NDIAYE, administrateurs, arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire. Elle décide de renouveler ces mandats pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera

en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011. Messieurs Marc RENNARD, Christophe EOUZAN, Jean Paul COTTET, Michel MONZANI et Victor Gorom NDIAYE dont les mandats ont été renouvelés déclarent accepter ce renouvellement et précisent qu'il ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

projet de résolution n°5**indemnités de fonction des administrateurs**

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme annuelle maximum fixe de 40 millions de F CFA pour l'exercice 2008 et une somme annuelle maximum fixe de 65 millions F CFA à compter de l'exercice 2009.

Conformément à l'article 431 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, cette indemnité de fonction sera répartie par le Conseil d'Administration.

projet de résolution n°7**approbation de conventions règlementées**

Après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Conventions suivantes :

1. Avenant n°1 à la Convention de Coopération entre la SONATEL et France Câbles Radio,
2. Protocole d'Accord entre la SONATEL et France Télécom,
3. Avenant n°1 à la Convention d'Assistance entre la SONATEL et ORANGE Bissau,
4. Avenant n°1 à la Convention d'Assistance

- entre la SONATEL et SONATEL Multimédia,
5. Avenant n°1 à l'Accord de licence pour l'utilisation de la marque ORANGE (BLA),
6. Protocole d'Accord entre la SONATEL et le Cabinet Performances Management Consulting,
7. Convention d'Assistance entre la SONATEL et SONATEL Mobiles,
8. Protocole d'Accord entre la SONATEL et l'Etat du Sénégal,
9. Avenant n°2 à la Convention de Coopération entre la SONATEL et ORANGE Mali,
10. Conventions de Prêts entre la SONATEL et ORANGE Bissau,
11. Conventions de Prêts entre la SONATEL et ORANGE Guinée.

projet de résolution n°8**pouvoirs pour l'accomplissement de formalités**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, copies ou extraits des

présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.



Graphisme : PHENIX

Département Communication Sotahel
46, Boulevard de la République
Tél. (221) 33 839 13 70